

Legislative Assembly  
Province of New Brunswick



Assemblée législative  
Province du Nouveau-Brunswick

## **JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)**

Daily Sitting 36  
Wednesday, May 8, 2024

Third Session  
60th legislature

Honourable Bill Oliver  
Speaker

Jour de séance 36  
le mercredi 8 mai 2024

Troisième session  
60<sup>e</sup> législature

Présidence de  
l'honorable Bill Oliver



## CONTENTS

Wednesday, May 8, 2024

Introduction of Guests	
Ms. Conroy .....	1
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. Hogan .....	1
Mr. Legacy .....	2
Mr. Coon, Hon. Ms. Scott-Wallace .....	3
Ms. Landry, Hon. Mr. Turner .....	4
Mr. LePage, Ms. Mitton.....	5
Statements by Members	
Mr. D'Amours, Mr. Coon .....	6
Ms. Conroy, Ms. Landry .....	7
Mr. K. Arseneau, Mr. Cullins .....	8
Mr. Gauvin, Ms. Mitton.....	9
Mr. Dawson .....	10
Speaker's Ruling .....	10
Point of Order	
Mr. G. Arseneault .....	11
Oral Questions	
Education	
Ms. Holt, Hon. Mr. Hogan .....	11
Hospitals	
Mr. McKee, Hon. Mr. Fitch .....	16
Housing	
Mr. D'Amours, Hon. Mr. Fitch .....	18
Agriculture	
Mr. Coon, Hon. Ms. Johnson, Hon. Mr. Higgs..	21
Schools	
Ms. Holt, Hon. Mr. Hogan .....	24
Expenses	
Ms. Holt, Hon. Ms. Johnson.....	26
Point of Order	
Mr. G. Arseneault .....	27
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Fitch .....	28
Mr. McKee .....	29
Ms. Mitton .....	30
Hon. R. Savoie .....	31
Mr. Losier.....	32
Mr. Coon .....	33
Hon. S. Wilson.....	33
Ms. Thériault .....	34
Ms. Mitton .....	35

## TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 8 mai 2024

Présentation d'invités	
M <sup>me</sup> Conroy.....	1
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M. Hogan .....	1
M. Legacy .....	2
M. Coon, l'hon. M <sup>me</sup> Scott-Wallace.....	3
M <sup>me</sup> Landry, l'hon. M. Turner .....	4
M. LePage, M <sup>me</sup> Mitton .....	5
Déclarations de députés	
M. D'Amours, M. Coon.....	6
M <sup>me</sup> Conroy, M <sup>me</sup> Landry.....	7
M. K. Arseneau, M. Cullins .....	8
M. Gauvin, M <sup>me</sup> Mitton.....	9
M. Dawson.....	10
Décision du président de la Chambre .....	10
Rappel au Règlement	
M. G. Arseneault.....	11
Questions orales	
Éducation	
M <sup>me</sup> Holt, l'hon. M. Hogan .....	11
Hôpitaux	
M. McKee, l'hon. M. Fitch .....	16
Logement	
M. D'Amours, l'hon. M. Fitch .....	18
Agriculture	
M. Coon, l'hon. M <sup>me</sup> Johnson, l'hon. M. Higgs..	21
Écoles	
M <sup>me</sup> Holt, l'hon. M. Hogan .....	24
Dépenses	
M <sup>me</sup> Holt, l'hon. M <sup>me</sup> Johnson.....	26
Rappel au Règlement	
M. G. Arseneault.....	27
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Fitch.....	28
M. McKee .....	29
M <sup>me</sup> Mitton .....	30
L'hon. R. Savoie .....	31
M. Losier .....	32
M. Coon.....	33
L'hon. S. Wilson .....	33
M <sup>me</sup> Thériault .....	34
M <sup>me</sup> Mitton .....	35

Petition 18.....	36
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy .....	36
Bills—Introduction and First Reading	
No. 43, <i>An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists</i>	
Mr. Allain.....	36
Notices of Motion	
No. 63	
Notice .....	37
No. 64	
Notice .....	37
No. 65	
Notice .....	37
No. 66	
Notice .....	38
No. 67	
Notice .....	38
No. 68	
Notice .....	38
No. 69	
Notice .....	39
No. 70	
Notice .....	39
No. 71	
Notice .....	39
No. 72	
Notice .....	40
Notice of Opposition Members' Business	
Mr. G. Arseneault .....	40
Government Motions for the Ordering of the Business of the House	
Hon. G. Savoie.....	40
Bills—Second Reading	
No. 35, <i>An Act to Amend the Financial Administration Act</i>	
Debated .....	41
Point of Order	
Mr. M. LeBlanc .....	42
Second Reading.....	44
No. 36, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
Debated .....	44
Introduction of Guests	
Hon. Mr. Higgs .....	52
Speaker's Ruling .....	52

Pétition 18.....	36
Rapports de comités	
Comité permanent de la politique économique....	36
Projets de loi — Dépôt et première lecture	
N° 43, <i>Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick</i>	
M. Allain .....	36
Avis de motion	
N° 63	
Avis .....	37
N° 64	
Avis .....	37
N° 65	
Avis .....	37
N° 66	
Avis .....	38
N° 67	
Avis .....	38
N° 68	
Avis .....	38
N° 69	
Avis .....	39
N° 70	
Avis .....	39
N° 71	
Avis .....	39
N° 72	
Avis .....	40
Avis d'affaires émanant de l'opposition	
M. G. Arseneault.....	40
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie.....	40
Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 35, <i>Loi modifiant la Loi sur l'administration financière</i>	
Débat .....	41
Rappel au Règlement	
M. M. LeBlanc.....	42
Deuxième lecture.....	44
N° 36, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
Débat .....	44
Présentation d'invités	
L'hon. M. Higgs.....	52
Décision du président de la Chambre .....	52

Bills—Second Reading

No. 36, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
Debated .....	53
Second Reading .....	68
No. 37, <i>An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act</i>	
Debated .....	68
Second Reading .....	75
No. 41, <i>An Act to Amend the Private Occupational Training Act</i>	
Debated .....	75
Second Reading .....	87
No. 42, <i>An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery</i>	
Debated .....	87
Second Reading .....	92
No. 38, <i>An Act to Amend the Judicature Act</i>	
Debated .....	92
Second Reading .....	94
No. 39, <i>Justices of the Peace Act</i>	
Debated .....	94
Second Reading .....	100
No. 40, <i>An Act Respecting Hearing Officers</i>	
Debated .....	100
Second Reading .....	104

Projets de loi — Deuxième lecture

N° 36, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
Débat .....	53
Deuxième lecture .....	68
N° 37, <i>Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs</i>	
Débat .....	68
Deuxième lecture .....	75
N° 41, <i>Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé</i>	
Débat .....	75
Deuxième lecture .....	87
N° 42, <i>Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux</i>	
Débat .....	87
Deuxième lecture .....	92
N° 38, <i>Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire</i>	
Débat .....	92
Deuxième lecture .....	94
N° 39, <i>Loi sur les juges de paix</i>	
Débat .....	94
Deuxième lecture .....	100
N° 40, <i>Loi concernant les agents d'audience</i>	
Débat .....	100
Deuxième lecture .....	104



# LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Hon. Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*

(I) *Independent*

(L) *Liberal Party of New Brunswick*

(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

# CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60<sup>e</sup> législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	L'hon. Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton		Vacant
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	L'hon. Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds		Vacant
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour		Vacant
Saint John Lancaster	(PC)	Dorothy Shephard
Saint Croix	(PC)	L'hon. Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

## CABINET MINISTERS / LE CABINET

<b>Hon. / l'hon. Blaine Higgs</b>	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
<b>Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.</b>	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
<b>Hon. / l'hon. Kris Austin</b>	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
<b>Hon. / l'hon. Richard Ames</b>	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
<b>Hon. / l'hon. Margaret Johnson</b>	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
<b>Hon. / l'hon. Jill Green</b>	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
<b>Hon. / l'hon. Bill Hogan</b>	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
<b>Hon. / l'hon. Ernie Steeves</b>	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
<b>Hon. / l'hon. Greg Turner</b>	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises
<b>Hon. / l'hon. Réjean Savoie</b>	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional

## CABINET MINISTERS / LE CABINET

<b>Hon. / l'hon. Glen Savoie</b>	Minister of Local Government, Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Francophonie
<b>Hon. / l'hon. Bruce Fitch</b>	Minister of Health / ministre de la Santé
<b>Hon. / l'hon. Mary Wilson</b>	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
<b>Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace</b>	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
<b>Hon. / l'hon. Mike Holland</b>	Minister of Natural Resources and Energy Development, Minister of Indigenous Affairs / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, ministre des Affaires autochtones
<b>Hon. / l'hon. Sherry Wilson</b>	Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
<b>Hon. / l'hon. Kathy Bockus</b>	Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés

[Translation / Traduction]

### **Daily Sitting 36**

Assembly Chamber,  
Wednesday, May 8, 2024.

10:01

(The House met at 10:01 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

#### **Introduction of Guests**

**Ms. Conroy:** Thank you, Mr. Speaker. I'm very proud to welcome Mr. Mike Kingston and Mr. Frank Trevors to the Legislature today. They're both from Mount Saint Joseph Nursing Home in the great riding of Miramichi. They've been working very hard on the care and the work of keeping the Mount Saint Joseph Nursing Home alive and on the care of our seniors in the Miramichi region. I want to welcome you both today. Thank you for coming.

#### **Statements of Condolence and Congratulation**

**Hon. Mr. Hogan:** Mr. Speaker, I would ask your indulgence for a few additional seconds. Thank you.

I rise today in friendship, sympathy, and respect to speak on the passing of Dave Wilson of Woodstock. I mention friendship first because Dave was one of the first people I met when I arrived in Woodstock, and he became a lifelong friend. It seemed as though Dave had a friendly word for everyone in the Woodstock area. In return, he was well liked and respected by everyone. He was a great ambassador for Woodstock and for the friendliness of the people in the area.

10:05

For many years, Dave and his wife, Brigitte, welcomed visitors to Woodstock at Brigitte's Bed and Breakfast in Grafton.

The name Dave Wilson is well known locally and throughout the Maritimes and New England motorsport community for his involvement in truck and tractor pulling and other motorsports. Dave was

### **Jour de séance 36**

Chambre de l'Assemblée législative  
le mercredi 8 mai 2024

(La séance est ouverte à 10 h 1 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prière.)

#### **Présentation d'invités**

**M<sup>me</sup> Conroy :** Merci, Monsieur le président. Je suis très fière de souhaiter la bienvenue à M. Mike Kingston et à M. Frank Trevors à l'Assemblée législative aujourd'hui. Ils viennent tous deux du Mount St. Joseph Nursing Home, dans la belle circonscription de Miramichi. Ils travaillent très fort pour maintenir en vie le Mount St. Joseph Nursing Home et pour s'occuper de nos personnes âgées dans la région de Miramichi. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue à tous les deux aujourd'hui. Merci d'être venus.

#### **Déclarations de condoléances et de félicitations**

**L'hon. M. Hogan :** Monsieur le président, je demande votre indulgence pour quelques secondes supplémentaires. Merci.

Je prends la parole aujourd'hui en signe d'amitié, de sympathie et de respect à l'occasion du décès de Dave Wilson, de Woodstock. Je parle d'abord d'amitié parce que Dave a été l'une des premières personnes que j'ai rencontrées à mon arrivée à Woodstock et qu'il est devenu un ami de longue date. Dave semblait avoir un mot amical pour chacun dans la région de Woodstock. En retour, il était aimé et respecté par tous. Il était un grand ambassadeur de Woodstock et incarnait la gentillesse des habitants de la région.

Pendant de nombreuses années, Dave et sa femme Brigitte ont accueilli les visiteurs à Woodstock au Brigitte's Bed and Breakfast, à Grafton.

Le nom de Dave Wilson est bien connu localement et dans toute la communauté des sports motorisés des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre en raison de son implication dans la tire de camions et tracteurs et

one of the founders and, for many years, the voice of the Old Home Week tractor pull and the Old Home Week demolition derby. He will be greatly missed by many of his friends, and by all the organizations that he was a part of.

I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to Dave's wife Brigitte, his son Justin, his daughters, Nancy, Sylvie, and Julie; his brother, Brian; and everyone who loved and will miss Dave Wilson.

**M. Legacy :** Monsieur le président, je vous demande votre indulgence pour quelques secondes de plus.

Monsieur le président, le 29 avril dernier, la région d'Acadie-Bathurst a perdu une de ses grandes personnalités. Gilles Degrâce, plus communément connu comme la voix du Titan d'Acadie-Bathurst, nous a quittés. En effet, il est tout à fait impossible de dissocier Gilles de son amour pour cette équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Qui saura oublier les derniers instants de la septième partie de la finale de la Coupe du Président, en 1999, alors que le Titan affrontait les Olympiques de Hull, où Gilles, à bout de souffle, a lancé sa fameuse expression « ayoye, ayoye, ayoye »? Avec ces trois petits mots, dans un cri de joie absolu, il s'est promis à l'immortalité.

Gilles était bien connu avant l'arrivée du Titan. Il était un amoureux absolu du sport. Il ne faisait aucune distinction entre les niveaux et le calibre des équipes ou des événements. Pour lui, un résultat sportif était digne d'une présentation sérieuse, faite avec intégrité et avec un sérieux représentatif de l'effort de l'équipe de hockey peewee, du club de natation de la région ou même de la ligue de balle molle industrielle.

Toutefois, son vrai legs de vie réside dans le grand amour qu'il a partagé avec sa femme Opal et dans la fierté qu'il a montrée pour son fils Alain et pour ses petites-filles, Emma et Elya.

Malgré la grande tristesse de notre collectivité devant la perte de Gilles, nous nous devons de nous consoler en sachant que ce gentilhomme a vécu une vie bien remplie, soit une vie remplie d'amour, de passion et de réalisations. Repose-toi bien en paix, mon Gilles.

dans d'autres sports motorisés. Dave a été l'un des fondateurs et, pendant de nombreuses années, la voix de la tire de tracteurs pendant Old Home Week et du concours de carambolage pendant Old Home Week. Il manquera beaucoup à ses nombreux amis et à toutes les organisations dont il faisait partie.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la femme de Dave, Brigitte, à son fils, Justin, à ses filles, Nancy, Sylvie et Julie, à son frère, Brian, et à tous ceux qui aimaient Dave Wilson et à qui il manquera.

**Mr. Legacy:** Mr. Speaker, I am asking you to indulge me with a few extra seconds.

Mr. Speaker, on April 29, the Acadie Bathurst region lost one of its important figures. Gilles Degrâce, more commonly known as the voice for the Acadie Bathurst Titan, has left us. It is indeed impossible to separate Gilles from his love for this team in the Québec Major Junior Hockey League. Who could forget the final moments of the seventh match of the President Cup finals in 1999, when the Titan faced off against the Hull Olympiques, when Gilles, out of breath, coined his infamous phrase "ayoye, ayoye, ayoye"? With those three little words, in a cheer of absolute joy, he immortalized himself.

Gilles was well known before the arrival of the Titan. He absolutely loved the sport. He made no distinction between the levels and calibres of teams or events. In his eyes, any sporting result deserved a serious presentation made with integrity and a seriousness that reflected the effort of the peewee hockey team, the regional swimming club, or even the industrial softball league.

However, his true legacy lies in both the great love he shared with his wife Opal and his pride in his son Alain and granddaughters Emma and Elya.

Even though our community is greatly saddened by the loss of Gilles, we take solace in knowing that this gentleman lived a fulfilling life filled with love, passion, and accomplishments. Rest in peace, Gilles.

**Mr. Coon:** Thank you, Mr. Speaker. I request some extra time for this.

I want to offer my condolences to the family and friends of Gordon Frederick Gregory, K.C., who passed away on April 16, 2024. Originally from Saint John, Gordon obtained a law degree at UNB and a Master of Laws at Harvard. He practised law in Saint John until 1971, when he was appointed Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice by then Premier Richard Hatfield. He held those positions for 16 years, where he played a pivotal role in professionalizing justice and the Office of the Attorney General.

It could be said that Gordon and those he worked with are largely responsible for the justice system that we have today. He shepherded New Brunswick's first *Right to Information Act* into law. Years later, I was privileged to see him eloquently and successfully argue against a Charter challenge to the *Right to Information Act* that would have rendered environmental monitoring data secret.

Gordon was a passionate salmon conservationist, and the manifestation of his love of nature was surely there. He believed nature to be our one true teacher. He served on the board of directors of the Conversation Council, which is where I got to know him.

Gordon is survived by his wife, Carol; his son, Andrew, his daughter, Kathryn, his brother, David, his brother-in-law, Alan Reid, his sister-in-law, Carolyn Gregory, and many grandchildren, nieces, and cousins. He was predeceased by his little daughter, Laura Claire.

I invite all members of the House to join me in extending condolences to the family and friends of Gordon Gregory, K.C.

**Hon. Ms. Scott-Wallace:** Thank you, Mr. Speaker. I'd like to applaud the Sussex Area Community Foundation for its tireless work in making my riding a better place to live by supporting the people and organizations that make it special.

For 20 years, this public charity run by 14 volunteers has invested donations from community members and fundraisers and then used the returns on those

**M. Coon :** Merci, Monsieur le président. Je demande un peu plus de temps pour ce qui suit.

Je tiens à offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Gordon Frederick Gregory, c.r., qui est décédé le 16 avril 2024. Originaire de Saint John, Gordon a obtenu un diplôme en droit à UNB et une maîtrise en droit à Harvard. Il a pratiqué le droit à Saint John jusqu'en 1971, année où il a été nommé sous-procureur général et sous-ministre de la Justice par le premier ministre de l'époque, Richard Hatfield. Il a occupé ces postes pendant 16 ans, au sein desquels il a joué un rôle essentiel dans la professionnalisation de la justice et du Cabinet du procureur général.

On peut dire que Gordon et ses collaborateurs sont en grande partie les artisans du système de justice dont nous disposons aujourd'hui. Il a guidé l'adoption de la première *Loi sur le droit à l'information* au Nouveau-Brunswick. Des années plus tard, j'ai eu le privilège de le voir plaider avec éloquence et succès contre une contestation fondée sur la Charte de la *Loi sur le droit à l'information*, qui aurait rendu secrètes les données de surveillance de l'environnement.

Gordon était un défenseur passionné du saumon, ce qui témoignait assurément de son amour de la nature. Il estimait que la nature était notre seul véritable maître. Il a siégé au conseil d'administration du Conservation Council, et c'est là que je l'ai connu.

Gordon laisse dans le deuil sa femme Carol, son fils Andrew, sa fille Kathryn, son frère David, son beau-frère Alan Reid, sa belle-sœur Carolyn Gregory, ainsi que de nombreux petits-enfants, nièces et cousins. Sa petite fille, Laura Claire, l'a précédé dans la mort.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour présenter nos condoléances à la famille et aux amis de Gordon Gregory, c.r.

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace :** Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter la Sussex Area Community Foundation pour son travail inlassable visant à faire de ma circonscription un endroit où il fait bon vivre en soutenant les gens et les organismes qui la rendent spéciale.

Depuis 20 ans, l'organisme public de bienfaisance dirigé par 14 bénévoles investit les dons des membres de la collectivité et des collecteurs de fonds puis utilise le rendement de ces investissements pour répondre aux

investments to address community needs through grants and scholarships to the tune of \$1.2 million.

10:10

The foundation recently awarded its spring grants to a long list of worthy recipients who, in turn, will do wonderful things in our community. I wish the foundation volunteers a successful and profitable lobster takeout fundraiser on June 1 to support their incredible work. We are so fortunate to have this organization in our community. Thank you, Mr. Speaker.

**M<sup>me</sup> Landry :** Monsieur le président, c'est avec une immense fierté que je me lève à la Chambre aujourd'hui pour féliciter la Ferme Oscar Daigle & Fils, entreprise de ma circonscription, pour avoir été nommée ferme de l'année par la New Brunswick Soil & Crop Improvement Association, lors du banquet annuel de cette dernière.

Entreprise agricole laitière familiale depuis cinq générations et en fonction depuis plus de 170 ans, la Ferme Oscar Daigle & Fils est un exemple de réussite et est très importante pour notre région. Cette reconnaissance témoigne du travail acharné, de la passion et de l'engagement de la famille Daigle et de toute son équipe dans le secteur laitier.

La Ferme Oscar Daigle & Fils est un exemple de réussite pour notre collectivité. En plus de contribuer à notre économie locale, ces gens sont également des pionniers en matière de pratiques agricoles durables dans l'élevage laitier.

Joignez-vous à moi pour féliciter sincèrement Éric et Marcel de la Ferme Oscar Daigle & Fils pour leur contribution inestimable à notre collectivité et pour leur engagement à l'égard de l'excellence dans le domaine agricole. Merci, Monsieur le président.

**Hon. Mr. Turner:** Thank you, Mr. Speaker. I stand today as a proud graduate of Harrison Trimble High School located in Moncton South. I was in the class of '69. Would you believe Bryan Adams even wrote a song about our graduation summer?

Mr. Speaker, last week I was prouder than ever to visit my alma mater to bring congratulations to the

besoins de la collectivité en accordant des subventions et des bourses d'études d'une valeur de 1,2 million de dollars.

La fondation a récemment accordé ses subventions de printemps à un grand nombre de bénéficiaires méritants qui, à leur tour, accompliront des choses merveilleuses dans notre collectivité. Je souhaite aux bénévoles de la fondation une collecte de fonds réussie et rentable de vente de homard à emporter, le 1<sup>er</sup> juin, en soutien à leur incroyable travail. Nous avons beaucoup de chance d'avoir un tel organisme au sein de notre collectivité. Merci, Monsieur le président.

**Ms. Landry:** Mr. Speaker, it is with great pride that I rise in the House today to congratulate Ferme Oscar Daigle & Fils, a business in my riding, for being named Farm of the Year by the New Brunswick Soil & Crop Improvement Association during its annual banquet.

A family-owned agricultural and dairy business that has spanned five generations, Ferme Oscar Daigle & Fils has been in operation for over 170 years, serves as an example of success, and is very important for our region. This recognition highlights the hard work, passion, and commitment of the Daigle family and its entire team in the dairy sector.

Ferme Oscar Daigle & Fils is an example of success for our community. In addition to contributing to the local economy, these people are also pioneers in sustainable agricultural practices in dairy farming.

Join me in sincerely congratulating Éric and Marcel from Ferme Oscar Daigle & Fils for their invaluable contribution to our community and their commitment to agricultural excellence. Thank you, Mr. Speaker.

**L'hon. M. Turner :** Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui en tant que fier diplômé de Harrison Trimble High School, située dans Moncton-Sud. J'ai fait partie de la promotion de 69. Saviez-vous que Bryan Adams a même écrit une chanson sur l'été de notre remise des diplômes?

Monsieur le président, la semaine dernière, j'ai été plus fier que jamais de visiter mon alma mater pour

educators and students of Harrison Trimble for being one of only two high schools in Canada to ever be recognized with a professional learning community (PLC) designation by Solution Tree. This honour is awarded based upon strict criteria, including sustained success in raising student achievement.

Mr. Speaker, the teachers and students of Harrison Trimble earned this PLC designation because of clear evidence of improved student learning. I hope it brings to each of them a sense of pride and achievement. As the Trimble motto goes, “Pride in ourselves. Pride in our school. Pride in our community”. Thank you, Mr. Speaker.

**M. LePage** : Merci, Monsieur le président. Je me lève à la Chambre aujourd’hui pour reconnaître l’excellente saison des Castors de Saint-Quentin, de la Ligue de hockey Vallée-Appalaches. À la suite d’une victoire de 5-2, le 4 avril dernier, contre les Draveurs du Bas-Madawaska, les Castors de Saint-Quentin ont été couronnés champions de la saison 2023-2024 de cette ligue de hockey senior.

Les Castors ont ainsi décroché la septième coupe du président de leur histoire, égalisant le record de la ligue. Aux termes de la rencontre, Travis Fullerton, le gardien des Castors, s’est vu remettre le titre du joueur le plus utile de la série finale. De la résilience au succès, la troupe de Paul Castonguay se souviendra de cette campagne haute en rebondissements et particulièrement chargée d’émotion.

Monsieur le président, encore une fois, félicitations aux Castors de Saint-Quentin, à leurs supporters et à leur entourage. Merci, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Mitton** : Monsieur le président, je me lève à la Chambre aujourd’hui pour féliciter l’artiste acadienne Julie Aubé, qui a reçu le prestigieux prix de l’enregistrement francophone de l’année, lors de la remise des prix de l’Association de la Musique de la Côte Est, à Charlottetown.

L’album *Contentement*, de Julie Aubé, sorti en septembre 2022, a captivé le public et la critique, mettant en valeur son talent unique et son dévouement à son métier. Son succès aux ECMA est une source d’inspiration pour les artistes émergents et établis. De plus, il souligne le rôle important que joue la musique

féliciter les éducateurs et les élèves de Harrison Trimble, l’une des deux seules écoles secondaires au Canada à avoir reçu le titre de communauté d’apprentissage professionnelle (CAP) décerné par Solution Tree. Un tel honneur est attribué sur la base de critères stricts, notamment le succès continu dans l’amélioration des résultats des élèves.

Monsieur le président, les enseignants et les élèves de Harrison Trimble ont obtenu la désignation CAP en raison des preuves évidentes de l’amélioration de l’apprentissage des élèves. J’espère qu’ils en retirent tous un sentiment de fierté et de réussite. Comme le dit la devise de Trimble : Fierté de nous-mêmes. Fierté de notre école. Fierté de notre collectivité. Merci, Monsieur le président.

**Mr. LePage**: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to recognize the excellent season the Saint-Quentin Castors had in the Appalachian-Valley Hockey League. After a 5-2 victory over the Bas-Madawaska Draveurs on April 4, the Saint-Quentin Castors were crowned champions of the 2023-24 season of this senior hockey league.

So, the Castors won their seventh President’s Cup, tying the league’s record. With regard to the match, Travis Fullerton, the Castors’ goalie, was named the most valuable player in the final series. From resilience to success, Paul Castonguay’s troupe will remember this particularly emotional campaign with all its ups and downs.

Mr. Speaker, again, congratulations to the Saint-Quentin Castors, their supporters, and those around them. Thank you, Mr. Speaker.

**Ms. Mitton**: Mr. Speaker, I rise in the House today to congratulate Acadian artist Julie Aubé, who received the prestigious award for Francophone Recording of the Year during the East Coast Music Association’s award ceremony in Charlottetown.

Julie Aubé’s album *Contentement*, released in September 2022, captivated the public and critics alike, showcasing her unique talent and commitment to her craft. Her success at the ECMAs is a source of inspiration for both up-and-coming and established artists. It also highlights how important music is for

dans l'expression culturelle et l'identité au sein de nos communautés.

J'invite tous les parlementaires de se joindre à moi afin de féliciter Julie Aubé pour sa remarquable réussite aux prix ECMA cette année.

10:15

### **Déclarations de députés**

**M. D'Amours** : Monsieur le président, nous savons tous que le gouvernement Higgs essaie de nous faire croire qu'il est là pour les gens de notre province.

Pourtant, lorsque nous parlons du coût de l'essence, il agit assez peu. Pendant que plusieurs provinces font payer les pétrolières pour changer les habitudes, ici, le gouvernement Higgs a imposé une taxe supplémentaire sur l'essence qui doit être payée par tous les consommateurs.

Je mentionne quelques comparaisons en lien avec le coût de l'essence. Le 12 avril, le prix de l'essence ordinaire à Ottawa était de 1,58 \$ le litre, alors qu'ici, au Nouveau-Brunswick, il était de 1,85 \$ le litre, selon la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick. Le 6 mai, à Ottawa, le prix s'élevait à 1,58 \$ le litre, tandis qu'ici, au Nouveau-Brunswick, il s'élevait à 1,81 \$ le litre, selon la CESP. Comment Doug Ford fait-il pour avoir un prix de l'essence qui est de 22 ¢ à 27 ¢ le litre moins cher qu'au Nouveau-Brunswick? Si Steve Outhouse est si bon, et qu'en plus il vient d'Ottawa, il aurait dû partager et être capable d'expliquer au gouvernement Higgs comment le gouvernement Ford y est arrivé. Au bout du compte, Monsieur le président, il faut croire qu'avec un salaire de 20 000 \$ par mois, il n'est pas encore assez bon.

**Mr. Speaker**: Time.

**Mr. Coon**: Thank you, Mr. Speaker. With the increase in mental illness and addictions in our society, it's time to transform the health authorities' mobile mental health teams into 24-7 first responders. Mobile crisis teams consist of mental health social workers and mental health nurses on the ground who respond to people experiencing mental health crises in their community. They're worth their weight in gold. You can just ask any police officer who's worked with them in responding to the calls of people in crisis.

cultural expression and identity within our communities.

I invite all members to join me in congratulating Julie Aubé for her remarkable success at the ECMAs this year.

### **Statements by Members**

**Mr. D'Amours**: Mr. Speaker, we all know that the Higgs government is trying to convince us that it is there for the people of our province.

Yet, when we look at the price of gas, it does so little. While several provinces are making oil companies pay for habits to change, here, the Higgs government has imposed an additional tax on gas that every consumer has to pay.

I will mention a few gas price comparisons. On April 12, the price of regular gas in Ottawa was \$1.58 per litre, while, here in New Brunswick, it was \$1.85 per litre, according to the New Brunswick Energy and Utilities Board. On May 6, the price was \$1.58 per litre in Ottawa, while it was \$1.81 per litre here in New Brunswick, according to the EUB. How did Doug Ford manage to have gas prices 22¢ to 27¢ cheaper per litre than they were in New Brunswick? If Steve Outhouse is so good, and since he is from Ottawa, too, he should have been able to share with and explain to the Higgs government how the Ford government managed that. At the end of the day, Mr. Speaker, even with a \$20 000 monthly salary, it seems he is still not good enough.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**M. Coon** : Merci, Monsieur le président. Compte tenu de l'augmentation des maladies mentales et des dépendances dans notre société, il est temps de transformer les équipes mobiles de santé mentale des régies de la santé en premiers intervenants 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les équipes mobiles de crise sont composées de travailleurs sociaux en santé mentale et de personnel infirmier en santé mentale qui répondent, sur le terrain, aux personnes vivant une crise de santé mentale dans leur collectivité. Elles sont très précieuses. Il suffit de demander à n'importe quel

However, the mobile mental health crisis teams are only available for 10 or 12 hours per day and only cover the Fredericton, Miramichi, Saint John, Moncton, and Upper River Valley areas. This leaves police without support late in the evening and throughout the night and leaves significant areas of the province without any coverage at all. We can fix this. It's an easy win for people in crisis and for our police officers. Thank you, Mr. Speaker.

**Ms. Conroy:** Thank you, Mr. Speaker. Having the best possible health care for New Brunswick is always the top priority for our government. The delivery of health care continues to evolve, and we are staying up to the minute with the latest technology. Nearly 250 000 New Brunswickers can securely see their lab results, medications, immunization records, and imaging reports when they log into their MyHealthNB account.

MyHealthNB has just added even more health information for New Brunswickers. People can now view the estimated wait times for various medical imaging tests such as CT scans, MRIs, bone density scans, ultrasounds, and mammograms at Horizon Health Network facilities. Our government remains committed to improving access to health care for the people of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

**M<sup>me</sup> Landry:** Monsieur le président, le premier ministre se pète les bretelles, disant qu'il utilise l'argent des contribuables de façon responsable et qu'il est un gestionnaire aguerrri. Toutefois, la réalité est toute autre. Les gens du Nouveau-Brunswick, tout comme moi, espèrent qu'il ne sera pas ici encore longtemps.

Une communication envoyée aux partisans du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick fait état que le district scolaire Anglophone East a dépensé 300 000 \$ de l'argent des contribuables, alors que cet argent est placé dans une fiducie. La réalité est que ce gouvernement utilise des millions de dollars pour retenir les services d'avocats externes afin de tenter de dissoudre des districts scolaires anglophones. Cet

agent de police qui a travaillé avec ces équipes pour répondre aux appels des personnes en crise.

Or, les équipes mobiles de crise en santé mentale ne sont disponibles que 10 ou 12 heures par jour et ne couvrent que les régions de Fredericton, Miramichi, Saint John, Moncton et Haut de la Vallée. La police se retrouve donc sans soutien tard dans la soirée et toute la nuit, et de nombreuses régions de la province ne bénéficient d'aucune couverture. Nous pouvons y remédier. L'avantage serait immédiat pour les personnes en situation de crise et pour nos agents de police. Merci, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Conroy :** Merci, Monsieur le président. Doter le Nouveau-Brunswick des meilleurs soins de santé possibles est toujours la priorité absolue de notre gouvernement. La prestation des soins de santé continue d'évoluer, et nous nous tenons à la fine pointe des dernières technologies. Près de 250 000 personnes du Nouveau-Brunswick peuvent consulter en toute sécurité leurs résultats de laboratoire, leurs ordonnances de médicaments, leurs dossiers d'immunisation et leurs rapports d'imagerie lorsqu'ils se connectent à leur compte MaSantéNB.

MaSantéNB vient d'ajouter encore plus d'informations sur la santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens peuvent maintenant voir les temps d'attente estimatifs pour divers tests d'imagerie médicale, comme les tomodensitogrammes, les IRM, les ostéodensitométries, les échographies et les mammographies, dans les établissements du Réseau de santé Horizon. Notre gouvernement demeure déterminé à améliorer l'accès aux soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

**Ms. Landry:** Mr. Speaker, the Premier is patting himself on the back, saying that he is using taxpayers' money responsibly and that he is a seasoned manager. However, the reality is completely different. New Brunswickers, just like me, hope that he will not be here much longer.

Supporters of the Conservative Party of New Brunswick were told that the Anglophone East school district spent \$300 000 in taxpayers' money, but that money was placed in a trust. The reality is that this government is spending millions of dollars to hire outside counsel to try to dissolve Anglophone school districts. This money could have been invested in the

argent aurait pu être investi dans le recrutement et le maintien en poste des ressources humaines en éducation, ou encore dans des infrastructures ou des fournitures scolaires.

Plusieurs options sont possibles plutôt que de rémunérer des avocats à gros prix. Les gens en ont assez des choix médiocres que fait ce gouvernement pour des raisons politiques.

**Mr. Speaker:** Time, member.

**Mr. K. Arseneau:** Mr. Speaker, today I will be tabling documents with the Office of the New Brunswick Seniors' Advocate asking that office to investigate a suspected case of fraud and abuse during the 2022 Liberal leadership race. Some 28 out of 30 residents from one nursing home were registered to vote in the leadership race. Some 25 out of 30 residents from a second nursing home owned by the same people also appeared on the voter list. Mr. Speaker, one of these 53 residents is my grandmother.

Although I recognize everyone's right to vote and get politically involved, I have good reason to believe that many of the seniors involved do not even know they are card-holding voting members of the Liberal Party of New Brunswick, and neither do their family or caregivers. The Liberal Party knows about this but has decided to ignore it. Ascending to power on the backs of others—vulnerable seniors—is not leadership. It's something much more sinister. We need mechanisms to ensure this never, ever happens again.

10:20

**Mr. Cullins:** Mr. Speaker, this government recognizes that many New Brunswickers are having a tough time making ends meet. That's why we continue to bring forward measures to help make life more affordable.

We've increased the Low-Income Seniors' Benefit to \$600 per year. This is just one of the ways that we're helping thousands of seniors make ends meet. Mr. Speaker, the Parent Subsidy program provides financial support to low- and middle-income families based on a sliding scale. Expanding this program

recruitment and retention of human resources in education, or in infrastructure or school supplies.

There are several possible options aside from paying high-priced lawyers. The people have had enough of the mediocre choices this government is making for political reasons.

**Le président :** Le temps est écoulé, Madame la députée.

**M. K. Arseneau :** Monsieur le président, je déposerai aujourd'hui des documents auprès du Bureau du défenseur des aînés du Nouveau-Brunswick pour lui demander d'enquêter sur un cas présumé de fraude et d'abus survenu pendant la course à la direction du Parti libéral de 2022. Quelque 28 des 30 pensionnaires d'un foyer de soins ont été inscrits pour voter lors de la course à la direction. Quelque 25 pensionnaires sur 30 d'un deuxième foyer de soins appartenant aux mêmes personnes figuraient également sur la liste électorale. Monsieur le président, ma grand-mère fait partie de ces 53 pensionnaires.

Bien que je reconnaisse le droit de chacun de voter et de s'engager politiquement, j'ai de bonnes raisons de croire que bon nombre des personnes âgées concernées ne savent même pas qu'elles sont des membres votants du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, pas plus que leur famille ou les personnes qui s'occupent d'elles. Le Parti libéral est au courant de la situation, mais il a décidé de l'ignorer. Accéder au pouvoir aux dépens des autres, des personnes âgées vulnérables, ce n'est pas du leadership. C'est quelque chose de beaucoup plus sinister. Nous avons besoin de mécanismes pour veiller à ce qu'une telle situation ne se reproduise plus jamais.

**M. Cullins :** Monsieur le président, le gouvernement actuel reconnaît que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont de la difficulté à joindre les deux bouts. C'est pourquoi nous continuons à présenter des mesures visant à rendre la vie plus abordable.

Nous avons augmenté la prestation pour personnes âgées à faible revenu à 600 \$ par année. Ce n'est qu'une des façons dont nous aidons des milliers de personnes âgées à joindre les deux bouts. Monsieur le président, le programme Subvention pour parents offre un soutien financier aux familles à revenu faible ou

means that more families will have access to high-quality, affordable childcare services. We have made changes to personal income taxes to help people with the rising cost of living.

We hope that these measures will ease some of the pressure for those who need it when they need it the most. Thank you, Mr. Speaker.

**M. Gauvin :** Monsieur le président, la semaine dernière, des statistiques, à tout le moins alarmantes, ont été publiées. De 2020 à 2022, le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick est passé de 51 000 à 85 000. Cela classe le Nouveau-Brunswick au neuvième rang au pays. Ces chiffres continuent de grimper, selon les rencontres auxquelles j'ai participé. Selon ce que j'ai entendu, les chiffres pour 2023 et 2024 vont exploser. Cela veut dire qu'il serait possible qu'entre 15 % et 20 % de la population du Nouveau-Brunswick vive dans la pauvreté, Monsieur le président.

La personne de l'Ontario que le premier ministre a embauchée, au lieu de s'amuser à faire des recherches en ligne à l'aide de son iPad pour trouver matière à formuler des attaques juvéniles sans conséquences, ne pourrait-elle pas aider le premier ministre à faire son travail et à aider nos gens? C'est fini. Arrêtez de niaiser. Arrêtez de dire ce que vous avez fait et faites quelque chose qu'il vaut la peine de souligner. Merci, Monsieur le président.

**Ms. Mitton :** Mr. Speaker, the commodification and financialization of housing is hitting New Brunswickers hard. This is a major problem for many, but the government doesn't seem to think that it's a problem. It believes that the free market will take care of housing. Assessments have gone through the roof for homeowners, with a system that no one trusts and that needs reform. Property taxes are making people reconsider whether they can stay in their own homes. The cost of rent keeps going up, and the New Brunswick Apartment Owners Association is warning of significant rent increases. The government refuses to protect tenants and protect affordable housing with a rent cap.

moyen, selon une échelle mobile. L'élargissement de ce programme permettra à un plus grand nombre de familles d'avoir accès à des services de garde d'enfants de haute qualité et abordables. Nous avons modifié l'impôt sur le revenu des particuliers pour aider les gens à faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Nous espérons que de telles mesures permettront de soulager les personnes qui en ont besoin au moment où elles en ont le plus besoin. Merci, Monsieur le président.

**Mr. Gauvin :** Mr. Speaker, there were statistics published last week that were alarming, to say the least. From 2020 to 2022, the number of people in New Brunswick living in poverty increased from 51 000 to 85 000. That puts New Brunswick ninth in the country. Based on the meetings I have attended, these numbers are continuing to rise. According to what I have heard, the numbers for 2023 and 2024 will skyrocket. That could mean that 15% to 20% of New Brunswickers live in poverty, Mr. Speaker.

Could the person from Ontario the Premier hired help him do his job and help our people instead of tinkering around with his iPad doing research online to find material to make juvenile and pointless attacks? It is over. Stop wasting time. Stop talking about what you have done and do something worth talking about. Thank you, Mr. Speaker.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, la marchandisation et la financiarisation du logement frappent durement les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un problème majeur pour de nombreuses personnes, mais le gouvernement ne semble pas penser qu'il s'agit d'un problème. Il croit que le libre marché s'occupera du logement. Les évaluations ont explosé pour les propriétaires, dans le cadre d'un système auquel personne ne fait confiance et qui a besoin d'être réformé. L'impôt foncier incite les gens à se demander s'ils peuvent rester dans leur propre logement. Le coût des loyers ne cesse d'augmenter, et la New Brunswick Apartment Owners Association met en garde contre des hausses de loyer importantes. Le gouvernement refuse de protéger les locataires et les logements abordables en plafonnant les loyers.

Mr. Speaker, this affordable housing crisis is getting worse. People can't find affordable housing. Rents have doubled in some cases, but people's incomes certainly have not. Is this good enough? No, it is not. New Brunswickers need housing that they can afford, and we deserve better than this.

**Mr. Dawson:** Mr. Speaker, Miramichi remembers when the Leader of the Opposition was a key advisor to Brian Gallant. Remember when she and the Liberal government refused to deliver on key infrastructure and ridiculed us with the Napan tunnel?

This government has restored the Bailey bridge in Pineville, which is vital to my constituents. Our work is well underway to replace the Anderson Bridge, which has been reduced to one lane for nine years now. We are meeting the needs of the local outdoor community and the tourism industry by incorporating the former Anderson Bridge into our trail system. We are currently working with the city of Miramichi and are evaluating the long overdue alternative route.

The Leader of the Opposition only played politics with these key projects. All we got from her on infrastructure was foolishness and empty promises. But this government has delivered. I am proud of our record on infrastructure, and I look forward to continuing to deliver for the Miramichi region and my constituents. Thank you, Mr. Speaker.

### **Speaker's Ruling**

**Mr. Speaker:** Members, before we start oral questions, in response to the point of order raised yesterday by the Government House Leader, I have reviewed the Hansard of yesterday's question period. I have found that, in fact, there were two instances where the Leader of the Opposition used the term "bully". One was in relation to the general government, and one was in relation to a minister of the Crown.

Given the serious nature of bullying in our society today, I certainly would caution the leader, and indeed all members, to use more appropriate language in the

Monsieur le président, la crise du logement abordable s'aggrave. Les gens ne peuvent pas trouver de logements abordables. Les loyers ont doublé dans certains cas, mais certainement pas les revenus des gens. Est-ce suffisant? Non, ce ne l'est pas. Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de logements à prix abordable, et nous méritons mieux que cela.

**M. Dawson :** Monsieur le président, Miramichi se souvient de l'époque où la chef de l'opposition était une conseillère importante de Brian Gallant. Vous vous rappelez quand elle et le gouvernement libéral ont refusé de livrer une infrastructure clé et nous ont ridiculisés avec le tunnel de Napan?

Le gouvernement actuel a restauré le pont Bailey à Pineville, qui est essentiel pour les gens de ma circonscription. Nos travaux sont bien avancés pour remplacer le pont Anderson, qui est réduit à une seule voie depuis maintenant neuf ans. Nous répondons aux besoins de la communauté locale des amateurs de plein air et de l'industrie du tourisme en intégrant l'ancien pont Anderson à notre réseau de sentiers. Nous travaillons actuellement avec la ville de Miramichi, et nous évaluons la solution de rechange qui se fait attendre depuis longtemps.

La chef de l'opposition n'a fait que de la politique avec les projets clés en question. En matière d'infrastructure, elle n'a fait que des bêtises et des promesses creuses. Le gouvernement actuel, lui, a répondu aux attentes. Je suis fier de notre bilan en matière d'infrastructure, et je me réjouis à l'idée de continuer à obtenir des résultats pour la région de Miramichi et les gens de ma circonscription. Merci, Monsieur le président.

### **Décision de la présidence**

**Le président :** Mesdames et Messieurs les parlementaires, avant de commencer les questions orales, en réponse au rappel au Règlement fait hier par le leader parlementaire du gouvernement, j'ai examiné le harsard de la période des questions d'hier. J'ai constaté que, en fait, la chef de l'opposition a utilisé l'expression « approche intimidante » à deux reprises. Une fois à propos du gouvernement dans son ensemble, et une autre fois à propos d'un ministre de la Couronne.

Compte tenu du problème grave de l'intimidation dans notre société actuelle, je ne peux qu'inviter la chef de l'opposition et tous les parlementaires à utiliser un

future. I would ask the member to withdraw that remark at this time.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Bullying... On the minister.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** You used the term “bully” in relation to a minister of the Crown.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** You can just stand.

**Ms. Holt:** Withdrawn.

**Mr. Speaker:** Pardon?

**Ms. Holt:** Withdrawn.

10:25

### Point of Order

**Mr. G. Arseneault:** I don't want to question your ruling. It's your ruling, but I was under the impression that the point of order was very specific to bullying in reference to the Premier. That was very specific in the tape that I looked at, and it was a very specific point of order. The ruling should have had to do with the point of order raised, not some other points of order.

**Mr. Speaker:** If I could, in respect to that, once we've opened up the Hansard and started looking at the wording that was used, I can go as far as I want with it. We chose to look at the entire question period, and that was noted at the time.

### Oral Questions

#### Education

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. The Minister of Education and the Attorney General said a number of things yesterday that suggest a bit of a muddling around of the situation in terms of their handling of

langage plus approprié à l'avenir. Je demande à la députée de retirer ses propos.

(Exclamations.)

**Le président :** Approche intimidante... À l'endroit du ministre.

(Exclamations.)

**Le président :** Vous avez utilisé l'expression « approche intimidante » à l'endroit d'un ministre de la Couronne.

(Exclamations.)

**Le président :** Vous pouvez vous lever.

**M<sup>me</sup> Holt :** Propos retirés.

**Le président :** Pardon?

**M<sup>me</sup> Holt :** Propos retirés.

### Rappel au Règlement

**M. G. Arseneault :** Je ne veux pas remettre en question votre décision. C'est votre décision, mais j'avais l'impression que le rappel au Règlement concernait très précisément l'allégation d'intimidation à l'encontre du premier ministre. C'était très clair dans l'enregistrement que j'ai visionné, et il s'agissait d'un rappel au Règlement très précis. La décision aurait dû porter sur le rappel au Règlement qui a été fait, et non sur un autre.

**Le président :** Si vous le permettez, une fois que nous avons consulté le Hansard et commencé à examiner la formulation utilisée, je peux aller aussi loin que je le veux sur le sujet. Nous avons choisi d'examiner l'ensemble de la période des questions, ce qui a alors été noté.

### Questions orales

#### Éducation

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. Le ministre de l'Éducation et le procureur général ont dit hier un certain nombre de choses qui indiquent un peu de confusion quant à la situation entourant leur gestion de

Policy 713 and its legality. I want to quote the Minister of Education from June 9, 2023. He said, “if there is going to be a court challenge, perhaps that can be clarified.” On June 13, he said again, “I think that the court needs to rule on a number of things here.” He then said, “if it goes to the courts and the courts finally rule on it, then we will know”.

So the minister demonstrated his support for a case to be brought to the courts to clarify the validity of his own policy, which is just where we stand with the Anglophone district education councils (DECs) now. Given the Minister of Education’s support for getting the court to clarify and rule on this, will he drop his move to dissolve the Anglophone DEC?

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you, Mr. Speaker. I’d like to point out to the Leader of the Official Opposition that the case currently brought before the courts, in terms of any Charter challenge that there is, was brought by the Canadian Civil Liberties Association. You know, that’s where it started, and that’s sufficient.

I believe in parental rights. I’m going to continue to do that. I’m going to continue to harp on that. I’m going to continue to tell her that.

The DEC chose not to follow the *Education Act*, and it chose not to follow the provincial policy and respect parents. The DEC does not agree with the corrective action, and there’s a process under the *Education Act*, which is a law, that it could have followed. It would have been less cumbersome and costly than what it was doing. I understand the DEC wants independence on how it spends, but the minister is responsible for the entire education—

**Mr. Speaker:** Thank you, minister.

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. Je vais reprendre d’autres paroles prononcées par le ministre de l’Éducation et du Développement de la petite enfance à ce sujet le 14 juin 2023.

He said:

la politique 713 et à sa légalité. Je veux citer des propos que le ministre de l’Éducation a tenus le 9 juin 2023. Il a dit : « s’il y avait une contestation judiciaire, cela pourrait peut-être être clarifié ». Le 13 juin, il a encore dit : « Je pense que les tribunaux doivent statuer sur un certain nombre de choses. » Puis, il a dit : « si l’affaire aboutit devant les tribunaux et que les tribunaux rendent finalement une décision à cet égard, nous saurons alors ».

Donc le ministre a manifesté son soutien pour ce qui est de porter l’affaire devant les tribunaux de sorte que la validité de sa propre politique soit précisée, et c’est exactement où nous en sommes actuellement en ce qui a trait aux conseils d’éducation de district (CED) anglophones. Puisque le ministre de l’Éducation appuie la possibilité que la cour clarifie la situation et statue sur la question, laissera-t-il tomber sa démarche visant à dissoudre le CED anglophone?

**L’hon. M. Hogan :** Merci, Monsieur le président. J’aimerais souligner à la chef de l’opposition officielle que la cause qui est actuellement devant les tribunaux, pour ce qui est de toute contestation fondée sur la Charte, a été présentée par l’Association canadienne des libertés civiles. Vous savez, c’est là que le tout a commencé, et c’est suffisant.

Je crois aux droits des parents. Je continuerai à y croire. Je continuerai à insister là-dessus. Je continuerai à le dire à la chef.

Le CED a choisi de ne pas respecter la *Loi sur l’éducation* et il a choisi de ne pas respecter la politique provinciale ni les parents. Le CED n’approuve pas les mesures correctives, et la *Loi sur l’éducation*, une loi, prévoit un processus qu’il aurait pu suivre. Le tout aurait été moins contraignant et moins coûteux que la démarche qu’il a entreprise. Je comprends que le CED veuille de l’indépendance quant à la façon dont il dépense des fonds, mais le ministre est responsable de l’ensemble du...

**Le président :** Merci, Monsieur le ministre.

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. I am going to quote something else the Minister of Education and Early Childhood Development said on the subject on June 14, 2023.

Le ministre a dit :

*There is no intention here to do anything untoward... The DECs will still be in place. They will still be elected.*

He said that they will have influence over what happens in the education system. Given that the Minister of Education has committed support for the DEC, why is he now moving to dissolve it?

**L'hon. M. Hogan :** Merci, Monsieur le président. À l'heure actuelle, nous n'avons pris aucune mesure. Nous avons simplement indiqué notre intention de suivre le processus établi. Il faut se présenter devant le Conseil exécutif pour obtenir la permission de demander à la Cour du Banc du Roi la dissolution du conseil d'éducation de district est, du côté anglophone. Alors, ce n'est pas ce que je souhaitais faire et je l'avais expliqué à ce conseil d'éducation de district il y a quatre mois.

Toutefois, malgré tout cela, les conseils d'éducation de districts sont obligés, en vertu de la loi, de dépenser l'argent pour des besoins en matière d'éducation. Point final. Il n'y a aucune autre disposition selon laquelle ils ont le droit de dépenser l'argent à d'autres fins.

**Mr. Speaker:** Time.

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai deux questions à poser. Le ministre insiste pour dire que le conseil d'éducation de district anglophone ne veut pas appuyer la politique en question, mais il y a d'autres conseils d'éducation de district francophones qui n'appuient pas cette politique non plus, et ce n'est pas clair, à mes yeux, si le ministre tentera de dissoudre ces derniers.

10:30

Je vois que le ministre ne dit pas clairement s'il essaiera de dissoudre les conseils d'éducation de district francophones, alors j'aimerais savoir s'il en a l'intention, car ceux-ci appuient aussi la version de la politique 713 qui ne viole pas les droits inscrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Le ministre parle de l'argent, mais je me demande pourquoi, comme il a été suggéré hier, il ne met pas cet argent entre les mains du procureur général et

*Personne ne cherche à agir de façon inconvenante [...] Les CED seront maintenus. Leurs membres seront toujours élus.*

Le ministre a dit que les CED exerceraient une influence sur ce qui se passe dans le système d'éducation. Étant donné que le ministre de l'Éducation s'est engagé à appuyer le CED, pourquoi cherche-t-il maintenant à le dissoudre?

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you, Mr. Speaker. So far, we haven't taken any action. We have simply expressed our intention to follow the established process. To get permission to ask the Court of King's Bench to dissolve the Anglophone East district education council, a request must be made to the Executive Council. So, that is not what I wanted to do, and I explained that to the district education council four months ago.

However, despite all that, the district education councils are required by the Act to spend money on educational needs. Period. There is no other provision that gives them the right to spend money on other things.

**Le président :** Le temps est écoulé.

**Ms. Holt:** Thank you very much, Mr. Speaker. I have two questions to ask. The minister insists that the Anglophone district education council doesn't support the policy, but there are other Francophone district education councils that don't support the policy either, and it is unclear to me whether the minister will try to dissolve them.

I see that the minister is not clearly saying whether he will try to dissolve the Francophone district education councils, so I would like to know if he intends to do so, because they also support the version of Policy 713 that does not violate the rights set out in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

The minister is talking about money, but I wonder why, as was suggested yesterday, he doesn't entrust this money to the Attorney General so that it is spent in the right place.

permet ainsi que les fonds soient affectés au bon endroit.

**L'hon. M. Hogan :** Merci, Monsieur le président. Beaucoup de mots ont été prononcés de l'autre côté de la Chambre, mais je ne crois pas que beaucoup de questions aient été posées à ce sujet.

Ce que j'ai dit, c'est qu'un processus est prescrit par la *Loi sur l'éducation*. Ce qui est bien clair, c'est que, quand un conseil d'éducation de district ne fait pas ce qu'il est censé faire et quand il agit d'une façon qui ne respecte pas son autorité, il y a un processus à suivre. Comme je l'ai dit, il existe un processus, et l'on est en train de le suivre. Nous allons continuer à suivre ce processus jusqu'à la fin.

Nous croyons dans les droits parentaux et nous continuerons à le dire jusqu'à la fin. J'y crois. C'est le contraire pour la chef de l'opposition, qui ne croit pas dans les droits parentaux. Pour notre part, nous suivrons le processus.

**Mr. Speaker:** Thank you, minister.

**M<sup>me</sup> Holt :** Je vais essayer d'aider le ministre à comprendre la question. Va-t-il dissoudre les conseils d'éducation de district francophones?

**L'hon. M. Hogan :** Monsieur le président, s'il vous plaît, je suggère, avec toute la politesse possible, que la chef de l'opposition ainsi que l'autre député qui a quelque chose à dire lisent la *Loi sur l'éducation*. La *Loi sur l'éducation* explique clairement quels groupes ont quels pouvoirs. Un processus est en place s'il est nécessaire de dissoudre un conseil d'éducation de district. Personne ne veut faire cela, mais, quand même, il faut respecter la loi. Il faut s'assurer que les conseils d'éducation de district fonctionnent tout en respectant la loi. Alors, ce n'est pas tellement difficile à comprendre.

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. I think it's really curious that the minister doesn't want to move to dissolve the Francophone DEC's that aren't supporting his policy but is moving to dissolve the Anglophone DEC that doesn't support the policy. I'm not sure why the different treatment, but it's certainly curious. This is at a time when he could act to get rid of this whole hassle and ask the Court of Appeal, as he said in his statement, to provide clarification and to rule on whether this actually upholds the *Charter of Rights*.

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you, Mr. Speaker. A lot was said on the other side of the House, but I don't believe many questions were asked.

What I said is that there is a process prescribed by the *Education Act*. What is quite clear is that, when a district education council doesn't do what it is supposed to do, and when it acts in an unauthorized way, there is a process to be followed. As I said, there is a process, and it is being followed. We are going to continue following the process until the end.

We believe in parental rights and will continue to say so until the end. I believe in them. It is the opposite for the Leader of the Opposition, who does not believe in parental rights. As for us, we will follow the process.

**Le président :** Merci, Monsieur le ministre.

**Ms. Holt:** I am going to try to help the minister understand the question. Will he dissolve the Francophone district education councils?

**Hon. Mr. Hogan:** Mr. Speaker, please, I am suggesting, as politely as possible, that the Leader of the Opposition and the other member who has something to say should read the *Education Act*. The *Education Act* clearly explains what authority which group has. There is a process in place should a district education council need to be dissolved. Nobody wants to do that, but, still, the Act must be obeyed. The district education councils must function in a way that complies with the Act. So, it is not so difficult to understand.

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. À mon avis, il est vraiment curieux que le ministre ne cherche pas à dissoudre les CED francophones qui n'appuient pas sa politique, mais qu'il prenne des mesures pour dissoudre le CED anglophone qui n'appuie pas la politique. Je ne sais pas pourquoi il y a un traitement différent, mais c'est assurément curieux. Cela survient à un moment où le ministre pourrait agir pour éviter toute cette histoire et demander à la Cour d'appel, comme il l'a dit dans sa déclaration, de fournir des précisions et de statuer sur la question de savoir si le tout respecte en fait la *Charte des droits et libertés*.

Why not take that to the Court of Appeal now and get rid of all the court cases and costs?

**L'hon. M. Hogan :** Merci beaucoup, Monsieur le président.

I have probably read the *Education Act* 10 times in the last two months just to make sure that I got it right. I thought I knew it before, and there may be some parts that I don't get quite yet. At this point, the Francophone DEC's have not taken us to court, so we haven't engaged lawyers to defend ourselves. However, they're subject to the same law. They're subject to the *Education Act*, just like everybody else. If they refuse to follow the directive of corrective action that was issued, then we're going to follow the process that's available under the *Education Act* for all the DEC's. We're not going to just pick one out. But in this particular instance, the Anglophone East DEC has brought a case to the courts, and we're obligated to defend ourselves against that.

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. I'll note that the minister didn't answer the question about bringing this to the Court of Appeal.

But he did reference the *Education Act* multiple times and mentioned that it is law, which makes me wonder whether he has read the Charter of Human Rights or his own government's law, the *Child and Youth Well-Being Act*, which, in two places, states that children's rights need to be protected, Point 6.1 and Point 7. The minister has put in place a policy that doesn't align with his own legislation. I wonder what the Minister of Social Development thinks about that.

10:35

I wonder what the Attorney General thinks about that, because the Minister of Education repeatedly references the *Education Act* while he is in contravention of the *Child and Youth Well-Being Act*.

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you, Mr. Speaker. I wasn't sure whether that was a question for me or the honourable Attorney General. We are going to continue to provide safe spaces for all our students.

Pourquoi ne pas saisir maintenant la Cour d'appel de la question et éviter toutes les poursuites judiciaires et tous les frais connexes?

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you very much, Mr. Speaker.

Au cours des deux derniers mois, j'ai probablement lu 10 fois la *Loi sur l'éducation* simplement pour m'assurer que je la comprenais bien. Je pensais que je la connaissais avant, mais il y a peut-être des passages que je ne saisis pas tout à fait encore. À ce moment-ci, les CED francophones ne nous poursuivent pas en justice ; alors nous n'avons pas engagé d'avocats pour nous défendre. Toutefois, les CED francophones sont soumis à la même loi. Ils sont soumis à la *Loi sur l'éducation*, comme tout le monde. S'ils refusent de suivre la directive présentée relativement aux mesures correctives, nous suivrons alors le processus qui est prévu par la *Loi sur l'éducation* pour tous les CED. Nous n'allons pas simplement en choisir un. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, le conseil d'éducation du district Anglophone East a porté l'affaire devant les tribunaux, et nous sommes obligés de nous défendre.

**Mme Holt :** Merci, Monsieur le président. Je soulignerai que le ministre n'a pas répondu à la question sur la possibilité de saisir la Cour d'appel de la question.

Le ministre a toutefois fait référence à la *Loi sur l'éducation* à maintes reprises et a mentionné qu'il s'agit d'une loi, ce qui me pousse à me demander s'il a lu la charte des droits de la personne ou la loi de son propre gouvernement, la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, dans laquelle, à deux endroits, il est indiqué que les droits des enfants doivent être protégés, soit à l'article 6.1 et à l'article 7. Le ministre a mis en place une politique qui ne cadre pas avec ses propres mesures législatives. Je me demande ce que la ministre du Développement social en pense.

Je me demande ce que le procureur général en pense, car le ministre de l'Éducation fait sans cesse référence à la *Loi sur l'éducation*, mais il contrevient à la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*.

**L'hon. M. Hogan :** Merci, Monsieur le président. Je ne savais pas s'il s'agissait d'une question pour moi ou pour le procureur général. Nous continuerons à fournir des espaces sécuritaires pour tous nos élèves. Je le dis

I've said that from the very beginning. All our students are valued, and we are going to continue to do that. Nowhere—at any time—did I say that we weren't going to do that. That's what we are going to continue to do.

However, I believe that parents have rights. Everything else that we do in education demonstrates that parents have rights. We need permission from parents to give a child a Tylenol. As I said, I think it was earlier, my son had to sign a permission slip so his daughter could go on a field trip. I believe in parental rights. I am going to continue to support parental rights. I don't understand why supporting parental rights is such a terrible thing for the Leader of the Opposition. I wish she would stand up and say what she meant when she was on that podcast in Ontario.

### Hôpitaux

**M. McKee :** Monsieur le président, l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont avait été cerné comme étant prioritaire pour des projets en infrastructures. Parmi les projets cernés, il y avait la construction d'une nouvelle urgence ainsi que des suites endoscopiques et de nouveaux espaces pour les consultations externes ambulatoires.

La demande d'autorisation a été déposée au bureau du ministre de la Santé en mai 2022, et le Réseau de santé Vitalité a établi ce projet comme étant sa priorité numéro un. C'est un projet de trois phases : La première étape, ce sont les suites endoscopiques ; la deuxième étape, c'est l'ancien bureau de Radio-Canada pour des consultations externes ambulatoires, et, finalement, la construction de la nouvelle urgence. Vous savez que, en 1975, l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont n'a pas été construit avec une salle d'urgence ; en effet, cela a été ajouté par la suite. Il y a des problèmes associés avec cela, Monsieur le président, et ce, autant pour les patients que pour les professionnels de la santé, en raison de certaines conditions de travail.

Voici ce que je demande : Quel est l'état de la demande en ce qui a trait à la première étape? Il y a 20 millions de dollars qui ont été demandés pour les suites endoscopiques ; le ministre a-t-il pris une décision à cet égard?

depuis le début. Tous nos élèves sont importants, et nous continuerons de le faire. Nulle part — à aucun moment — n'ai-je dit que nous ne le ferions pas. Voilà ce que nous continuerons de faire.

Cependant, j'estime que les parents ont des droits. Toutes nos autres activités dans le secteur de l'éducation montrent que les parents ont des droits. Il nous faut la permission des parents pour donner un comprimé de Tylenol à un enfant. Comme je l'ai dit plus tôt, je pense, mon fils a dû signer une feuille d'autorisation pour que sa fille puisse participer à une sortie éducative. Je crois aux droits des parents. Je continuerai à appuyer les droits des parents. Je ne comprends pas pourquoi la chef de l'opposition estime qu'il est si horrible d'appuyer les droits des parents. J'aimerais qu'elle prenne la parole pour expliquer ce qu'elle voulait dire lorsqu'elle a participé à un balado en Ontario.

### Hospitals

**Mr. McKee:** Mr. Speaker, the Dr. Georges-L.-Dumont Regional Hospital was identified as a priority for infrastructure projects. Among the identified projects was the construction of a new emergency room and endoscopy rooms and new spaces for outpatient and ambulatory services.

The request for authorization was filed with the office of the Minister of Health in May 2022, and the Vitalité Health Network has set this project as its number one priority. It is a three-phase project: The first step involves the endoscopy rooms, the second step involves the former Radio-Canada office for outpatient and ambulatory services, and the final step involves building the new emergency room. You know, in 1975, the Dr. Georges-L.-Dumont Regional Hospital was built without an emergency room; it was actually added later. Mr. Speaker, there are problems with that, both for patients and health professionals, because of certain working conditions.

This is what I am asking: What is the status of the request regarding the first step? A request for \$20 million was made for the endoscopy rooms. Has the minister made a decision on that?

**L'hon. M. Fitch :** Merci beaucoup, Monsieur le président, pour la question du député d'en face. Je connais bien la priorité du Réseau de santé Vitalité. Hier, j'ai eu une rencontre avec Tom Soucy, qui est le président du conseil d'administration du Réseau de santé Vitalité.

Well, Marco, thanks for your support. I appreciate that.

Mr. Speaker, we continue to work with Vitalité, day in and day out, to try to make those priorities a reality. We had a significant capital budget here in New Brunswick, and we continue to work with all our partners to make sure that those capital budgets are the priorities that will serve the people the best and make sure that those funds invested are the most efficient and effective use of that money. The project mentioned by the member is under consideration. There is a process for how those projects come to fruition.

**M. McKee :** Monsieur le président, cela fait deux ans que la demande a été déposée au bureau du ministre de la Santé, et le retard dans le financement de ce projet pour les salles d'endoscopie a de nombreux impacts. Plus les diagnostics sont retardés, moins les chances de survie au cancer sont élevées. Actuellement, 7 000 patients sont sur une liste d'attente et, selon les estimations, il y a 68 cas de cancer non diagnostiqués. Si le délai était conforme aux recommandations, environ 50 décès par cancer du côlon pourraient être évités. Ce retard touche également le maintien en poste et le recrutement de professionnels de la santé et compromet ainsi notre capacité à améliorer les conditions de travail et à recruter davantage de spécialistes. De plus, plusieurs recrutements prévus risquent d'être annulés, et cela peut également toucher la vocation universitaire, alors qu'il est impossible d'accueillir un nombre accru d'étudiants en médecine dans les conditions actuelles.

Donc, les enjeux sont considérables, Monsieur le président. Je demande donc ceci au ministre de la Santé : Prendra-t-il une décision avant qu'il soit trop tard?

**Hon. Mr. Fitch:** I will remind the member opposite that these are Cabinet decisions. There is a process. I'm surprised that he's not aware of the process, Mr. Speaker. There are members across the way who are former health ministers and ministers in the Cabinet of Brian Gallant. There are advisors from the

**Hon. Mr. Fitch:** Thank you very much, Mr. Speaker, for the question from the member opposite. I am well aware of the priority of the Vitalité Health Network. Yesterday, I had a meeting with Tom Soucy, who chairs the board of directors of the Vitalité Health Network.

Eh bien, Marco, merci de votre soutien. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur le président, nous continuons à travailler avec le réseau Vitalité, jour après jour, pour tenter de concrétiser les priorités. Nous avons eu un important budget de capital ici au Nouveau-Brunswick et nous continuons de travailler avec tous nos partenaires pour faire en sorte que les budgets de capital correspondent aux priorités qui serviront au mieux les gens et pour faire en sorte que les investissements réalisés constituent l'utilisation la plus efficiente et la plus efficace de l'argent. Le projet mentionné par le député est à l'étude. Un processus doit être suivi quant à la façon dont de tels projets sont mis en oeuvre.

**Mr. McKee:** Mr. Speaker, it has been two years since the request was filed with the office of the Minister of Health, and the delay in the funding of this endoscopy room project has many repercussions. The longer diagnoses are delayed, the lower the chances of surviving cancer are. Currently, 7 000 patients are on a waiting list, and, according to estimates, there are 68 cases of undiagnosed cancer. If the delay were consistent with the recommendations, about 50 deaths from colon cancer could be avoided. The delay also affects the recruitment and retention of health professionals and compromises our ability to improve working conditions and recruit more specialists. Also, several planned recruitments are at risk of being cancelled, and that can also affect university enrolment, since it is impossible to accommodate more medical students under the current conditions.

So, the issues are significant, Mr. Speaker. This is what I am asking the Minister of Health: Will he make a decision before it is too late?

**L'hon. M. Fitch :** Je rappelle au député d'en face que les décisions relèvent du Cabinet. Il y a un processus à suivre. Je suis surpris qu'il ne soit pas au courant du processus, Monsieur le président. Il y a des parlementaires de l'autre côté qui sont d'anciens ministres de la Santé et qui ont été ministres au sein du

Cabinet of Brian Gallant as well, or employees working in the Premier's Office.

Mr. Speaker, when the member opposite asks for these priorities, we look at the province overall. That's why we created the Collaboration Council. The Collaboration Council includes Vitalité, Horizon, and the Department of Health as well, in order to, again, look at the provincial scope of how things work and where the priorities lie.

10:40

Mr. Speaker, I'm well aware of the situation with respect to surgeries. We have invested a significant amount of money in the Dumont hospital. Now, if the members opposite are saying that this is the only place that we should be investing, they should state that. It is in its process. It is going through a process, and—

**Mr. Speaker:** Thank you, minister.

### Logement

**M. D'Amours :** Monsieur le président, pendant que des milliers de familles sont en attente d'un logement abordable, des ministres se paient des chambres d'hôtel à 600 \$ et 800 \$ la nuit. Au même moment, nous avons appris, la semaine dernière, qu'aucun nouveau supplément de loyer n'est disponible encore cette année. Nous sommes déjà rendus à mai, et des milliers de familles attendent de savoir si elles seront admissibles à un logement subventionné.

Monsieur le président, le gouvernement a engrangé des milliards de dollars en excédents au cours des dernières années et il paie des chambres d'hôtel à 800 \$ la nuit. Quand annoncera-t-il l'ajout de suppléments de loyer afin de diminuer la pression sur des milliers de familles du Nouveau-Brunswick qui, elles, ne peuvent pas se payer des chambres d'hôtel à 800 \$ la nuit?

**Hon. Mr. Fitch:** Well, Mr. Speaker, I know that the opposition is starting to ramp up its rhetoric now. There has been a significant amount of work done with respect to housing here in New Brunswick. I guess the members opposite may not have been paying attention

Cabinet de Brian Gallant. Il y a également des personnes qui ont conseillé le Cabinet de Brian Gallant ou ont travaillé au Cabinet du premier ministre.

Monsieur le président, lorsque le député d'en face pose des questions sur des priorités, mais nous examinons la province dans son ensemble. C'est pourquoi nous avons établi le Conseil de collaboration. Le Conseil de collaboration compte des gens des réseaux Vitalité et Horizon ainsi que du ministère de la Santé pour que, encore une fois, la façon dont les choses se déroulent et les priorités soient envisagées dans une perspective provinciale.

Monsieur le président, je suis bien au fait de la situation en ce qui concerne les interventions chirurgicales. Nous avons investi une somme considérable dans l'hôpital Dumont. Or, si les parlementaires d'en face estiment qu'il s'agit du seul endroit où nous devrions investir, ils devraient le dire. Le tout fait partie du processus. Cela passe par un processus, et...

**Le président :** Merci, Monsieur le ministre.

### Housing

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, while thousands of families are waiting for affordable housing, ministers are paying \$600 to \$800 a night to stay in hotel rooms. In the meantime, we learned last week that no new rent supplements would be available again this year. It is already May, and thousands of families are waiting to find out whether they will be eligible for subsidized housing.

Mr. Speaker, the government has racked up billions of dollars in surpluses over the past few years, and it is paying \$800 a night for hotel rooms. When will it announce rent supplements to relieve the pressure on thousands of New Brunswick families who cannot afford to pay \$800 a night for hotel rooms?

**L'hon. M. Fitch :** Eh bien, Monsieur le président, je sais que l'opposition commence maintenant à multiplier les effets de rhétorique. Beaucoup de travail a été accompli en ce qui concerne le logement au Nouveau-Brunswick. Je suppose que les

or were distracted by other things. When we look at the direct-to-tenant rental benefit, we see that there has been a \$22-million investment—a \$22-million investment. When we look at the Rent Bank, we see that over \$550 000 in grants have been given directly to New Brunswick renters so that they can stay in their houses. Some \$8.9 million—\$8.9 million—has been used to help 5 000 New Brunswickers through rent supplements. That is significant work. Those are significant investments. That, Mr. Speaker, is the type of work that is being done. I would be more than happy to continue with this because there is more good news along this line.

**M. D'Amours :** Monsieur le président, nous entendons de plus en plus parler de cas de gens qui sont sans logement ou qui le seront très bientôt. Pendant ce temps, le gouvernement conservateur est bien conservateur : Il conserve l'argent au lieu de s'assurer que les familles ont un toit au-dessus de leur tête.

La seule chose que les Conservateurs sont capables de faire, c'est de se vanter de l'augmentation de la population de la province et non pas d'avoir agi pour qu'il y ait plus de logements pour les familles. Monsieur le président, combien d'autres familles devront devenir des sans-abri avant que ce gouvernement conservateur décide d'agir?

Monsieur le président, nous sommes rendus en mai, et les nouveaux suppléments de loyer n'ont pas encore été distribués pour la nouvelle année. Quand ce gouvernement agira-t-il pour permettre aux familles d'avoir un toit au-dessus de leur tête?

**Hon. Mr. Fitch:** Mr. Speaker, once again, the member across the way is inaccurate in his allegations against this government. We continue to supplement the rents of many, many people here in New Brunswick. That is an ongoing program. It continues. It doesn't stop when a new budget comes into place. There may be, again, some opportunities to increase that.

When I look at the number of affordable housing units being built, I see that 44 new public housing units are currently under construction in the province. I might

parlementaires d'en face n'y ont peut-être pas prêté attention ou ont été distraits par autre chose. Parlons de la Prestation d'aide au loyer versée directement au locataire, qui représente un investissement de 22 millions — un investissement de 22 millions. Parlons de la banque d'aide au loyer, au titre de laquelle plus de 550 000 \$ en subventions ont été versés directement à des locataires du Nouveau-Brunswick pour qu'ils puissent demeurer chez eux. Quelque 8,9 millions de dollars — 8,9 millions de dollars — ont servi à aider 5 000 personnes du Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire de suppléments de loyer. Il s'agit d'un travail considérable. Voilà des investissements considérables. Voilà, Monsieur le président, le genre de travail qui est accompli. Je serais ravi de poursuivre la discussion, car il y a d'autres bonnes nouvelles à communiquer à ce chapitre.

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, we are hearing about more and more cases of people who are without housing or will be very soon. Meanwhile, the Conservative government is being quite conservative: It is conserving money instead of ensuring that families have a roof over their heads.

The only thing the Conservatives are able to do is brag about population growth in the province; they can't brag about anything they have done to make more housing available for families. Mr. Speaker, how many other families will have to become homeless before this Conservative government decides to act?

Mr. Speaker, it is May, and the new rent supplements have not yet been provided for the new year. When will this government take action to enable families to have a roof over their heads?

**L'hon. M. Fitch :** Monsieur le président, encore une fois, le député d'en face fait des allégations inexactes à propos du gouvernement actuel. Nous continuons de verser un supplément de loyer à beaucoup, beaucoup de gens ici au Nouveau-Brunswick. C'est un programme qui demeure en vigueur. Le tout se poursuit. Il ne prend pas fin lorsqu'un nouveau budget est présenté. Encore une fois, il pourrait y avoir des possibilités d'augmentation.

Lorsque j'examine le nombre de logements abordables qui sont en construction, je constate que 44 nouveaux logements publics sont en cours de construction dans

remind the member opposite that, when the Gallant government was in place... The member opposite now represents this. He owns it, as his leader was part of the advisory board to Gallant. A number of former Cabinet ministers are over there too, with the same set of philosophies. They had none—no new public housing units.

Anyway, we have another 183 units in progress, either under design, construction, or contract, at 17 sites right across the province. I can go on and talk about Rising Tide, Habitat—

**Mr. Speaker:** Thank you.

**M. D'Amours :** Monsieur le président, vous savez, on regarde la situation partout dans la province. J'ai parlé tout à l'heure des suppléments de loyer ; c'est une chose. Cependant, la population se fait dire : Nous sommes désolés, mais nous n'avons pas eu de supplément de loyer pour le budget 2024-2025. On dit aux gens de communiquer avec le service 211. Ils font cela et ils se font dire : Écoutez, nous sommes désolés, mais, si vous n'avez pas Internet ou un ordinateur, nous vous enverrons les formulaires par la poste, si vous êtes admissibles. Les formulaires sont envoyés. Je vous donne des exemples. Pour des demandes faites en février, les formulaires sont reçus en avril, donc deux mois plus tard, Monsieur le président.

C'est une réalité au Nouveau-Brunswick. Ensuite, les gens prennent le formulaire, le regardent et le remplissent. Ils doivent fournir de l'information qu'il faut aller chercher sur Internet. Monsieur le président, quand on est là pour les plus vulnérables, on est là pour les plus vulnérables.

10:45

Monsieur le président, lorsque nous tentons d'aider les plus vulnérables, nous devons réellement les aider. Aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'aide ne sont pas en mesure de parler directement, soit en personne, à un fonctionnaire du gouvernement. Quand ce problème sera-t-il réglé une fois pour toutes pour aider les gens qui ont besoin d'aide au Nouveau-Brunswick?

la province. Je rappellerais au député d'en face que, lorsque le gouvernement Gallant était au pouvoir... Le député d'en face en est maintenant un représentant. Il doit assumer ses responsabilités, car sa chef faisait partie du conseil consultatif du gouvernement Gallant. Un certain nombre d'anciens ministres siègent aussi de l'autre côté et partagent les mêmes idées. Ils n'ont construit aucun logement — aucun nouveau logement public.

De toute façon, nous avons des travaux en cours pour 183 autres logements, que ceux-ci en soient à l'étape de la conception, de la construction ou de la mise en oeuvre de contrat, à 17 endroits dans la province. Je peux poursuivre et parler de Marée Montante, d'Habitat...

**Le président :** Merci.

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, you know, the situation across the province is being looked at. I talked about rent supplements earlier; that is one thing. However, people are being told: We are sorry, but we did not get rent supplements for the 2024-25 budget. People are told to contact the 211 service. They do so and are told: Listen, we are sorry, but if you do not have access to the Internet or a computer, we will send you the forms by mail, if you are eligible. The forms are sent by mail. I am giving you an example. For requests made in February, forms are received in April, so two months later, Mr. Speaker.

That is a reality in New Brunswick. Then, people take the form, look at it, and fill it out. They have to provide information that they need to look up on the Internet. Mr. Speaker, when the most vulnerable people are looked after, the most vulnerable people are looked after.

Mr. Speaker, when we try to help the most vulnerable people, we have to truly help them. Today, New Brunswickers who need help cannot speak directly to a government official in person. When will this problem be solved once and for all to help New Brunswickers who need help?

**Hon. Mr. Fitch:** Well, well, well. The righteousness and the rhetoric from the opposite side are just reeking today. It's terrible, Mr. Speaker.

I mentioned \$22 million was invested in direct rental subsidies here in the province. That is cash that is going directly into the pockets of the people of New Brunswick to help them survive. We've increased the number of different initiatives across this province to help people cope. To speak directly to the rent supplement, we know there's a waiting line. There was a waiting line when he was courted by the Gallant government to run for politics. Mr. Speaker, when the Gallant government was in, it had a poor and dismal track record when it came to rent supplements and increasing them.

We have worked with the federal government on our New Brunswick housing program. We have increased the number of opportunities for people to live. When we look at our partners such as Habitat for Humanity with 10 new homes and Rising Tide—

**Mr. Speaker:** Thank you, minister.

### Agriculture

**M. Coon:** Merci, Monsieur le président. Je m'inquiète de la sécurité, de l'augmentation des coûts et de la sûreté de nos importations alimentaires. La grande majorité de nos denrées alimentaires sont importées de loin, et cela ne devrait pas être le cas. Selon le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, 60 % des terres agricoles du Nouveau-Brunswick ne sont plus en production. Cela représente des terres qui pourraient être cultivées par des jeunes pour nous fournir des aliments locaux et pour réduire notre dépendance à l'égard des importations.

Pour que cela devienne réalité, les initiatives sont nécessaires pour éliminer les obstacles qui empêchent les jeunes d'établir de petites exploitations agricoles et d'accéder au marché. Que fait la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour encourager les jeunes à faire de l'agriculture une vocation et les soutenir?

**L'hon. M. Fitch :** Eh bien. L'étalage de droiture et de rhétorique que font aujourd'hui les parlementaires d'en face est un peu fort. C'est terrible, Monsieur le président.

J'ai mentionné que 22 millions de dollars avaient été investis dans des subventions versées directement aux locataires dans la province. C'est de l'argent qui est versé directement aux gens du Nouveau-Brunswick pour les aider à survivre. Nous avons augmenté le nombre d'initiatives dans la province pour aider les gens à composer avec les difficultés qui se posent à eux. Nous savons que, pour ce qui est précisément du supplément de loyer, il y a une liste d'attente. Il y avait une liste d'attente quand le député d'en face a été courtisé par le gouvernement Gallant pour qu'il se porte candidat aux élections. Monsieur le président, le gouvernement Gallant, lorsqu'il était au pouvoir, avait un piètre et mauvais bilan pour ce qui est des suppléments de loyer et de leur augmentation.

Nous avons travaillé avec le gouvernement fédéral au programme de logement du Nouveau-Brunswick. Nous avons augmenté le nombre de possibilités de logement pour que les personnes puissent y vivre. Lorsque nous pensons à nos partenaires, comme Habitat pour l'humanité, qui compte 10 nouvelles maisons, et Marée Montante...

**Le président :** Merci, Monsieur le ministre.

### Agriculture

**Mr. Coon:** Thank you, Mr. Speaker. I am worried about the safety, security, and increasing cost of our food imports. The vast majority of our food products are imported from far away, and that should not be the case. According to the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, 60% of the farmland in New Brunswick is no longer in production. That is land that could be cultivated by young people to provide us with local food and reduce our dependence on imports.

For that to become a reality, initiatives are necessary to eliminate the obstacles preventing young people from establishing small farms and accessing the market. What is the Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries doing to encourage young people to have a career in agriculture and support them?

**Hon. Ms. Johnson:** Well, I'm thrilled to be able to stand and answer the member opposite's question, Mr. Speaker. The Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries is working very hard to bring new entrants into the realm of agriculture. In fact, in the past year, we have brought 35 new entrants into the program. We're working with Education. We're working with young farmers' groups. I'm meeting with young farmers' associations to talk about how we can improve access. We're also looking at revamping the Farm Land Identification Program (FLIP) and taking land that is lying fallow and not in use and at creating partnerships so that young people can have greater access to that. We're working hard with young farmers on the ground to gain access to land. That's ongoing work. Thank you.

**Mr. Coon:** Mr. Speaker, when you think about it, it's remarkable that no one in the government, no department and no civil servant, has the mandate to ensure we have a secure and affordable food supply in this province. It's why my colleague from Kent North has repeatedly advocated for the Premier to expand the Department of Agriculture's mandate to include our food supply. The regions where we source most of our food are experiencing ongoing and relentless droughts driven by, of course, the burning of the oil and gas extracted from the earth. A recent study predicts the severe drought in the Western United States will continue through 2030, driving food prices sky-high. Since the Department of Agriculture has no mandate to ensure an affordable and secure food supply for New Brunswickers, will the Premier explain how exactly he will achieve a secure food supply for New Brunswickers in the future?

**Hon. Ms. Johnson:** Mr. Speaker, to the member opposite, drought is not our only enemy. If you talk to the producers of major crops or of any crop within the province, they will say we had too much water last year. We acknowledge that climate change is a challenge for all farmers with all commodities. It's something we are working on by creating programs such as the Resilient Agricultural Landscape Program (RALP). We are using funds through the Sustainable Canadian Agriculture Partnership (Sustainable CAP)

**L'hon. M<sup>me</sup> Johnson :** Eh bien, je suis ravie de pouvoir prendre la parole et de répondre à la question du député d'en face, Monsieur le président. Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches travaille très fort pour intégrer de nouveaux venus dans le domaine de l'agriculture. En fait, au cours de la dernière année, nous avons intégré 35 nouveaux venus dans le programme. Nous travaillons avec Éducation. Nous travaillons avec des groupes de jeunes agriculteurs. Je rencontre des associations de jeunes agriculteurs pour parler de la façon dont nous pouvons améliorer l'accès. Nous cherchons aussi à remanier le Plan d'identification des terres agricoles (PITA) et à utiliser des terres qui sont en jachère pour créer des partenariats de sorte que les jeunes peuvent avoir un meilleur accès à de telles terres. Nous travaillons fort sur le terrain avec les jeunes agriculteurs pour qu'ils aient accès à des terres. C'est un travail qui se poursuit. Merci.

**M. Coon :** Monsieur le président, quand on y pense, il est incroyable que personne au gouvernement, qu'aucun ministère ni qu'aucun fonctionnaire ne soit chargé de voir à ce que nous ayons dans la province un approvisionnement alimentaire sûr et abordable. C'est la raison pour laquelle mon collègue de Kent-Nord a demandé à maintes reprises que le premier ministre élargisse le mandat du ministère de l'Agriculture pour que celui-ci comprenne notre approvisionnement alimentaire. Les régions d'où provient la plus grande part de notre approvisionnement alimentaire subissent des sécheresses continues et persistantes qui sont causées, bien sûr, par la combustion du pétrole et du gaz extraits de la terre. Selon une étude récente, la grave sécheresse qui sévit dans l'ouest des États-Unis se poursuivra jusqu'en 2030, ce qui fera grimper en flèche le prix des aliments. Puisque le ministère de l'Agriculture n'est pas chargé d'assurer aux gens du Nouveau-Brunswick un approvisionnement alimentaire abordable et sûr, le premier ministre expliquera-t-il de quelle façon exactement il obtiendra un approvisionnement alimentaire sûr pour les gens du Nouveau-Brunswick dans l'avenir?

**L'hon. M<sup>me</sup> Johnson :** Monsieur le président, je dirai au député d'en face que la sécheresse n'est pas notre seule ennemie. Si vous parlez aux producteurs des grandes cultures ou de toute culture dans la province, ils vous diront que nous avons eu trop d'eau l'an dernier. Nous reconnaissons que les changements climatiques posent un défi pour tous les agriculteurs, et ce, pour tous les produits. Il s'agit d'une question à laquelle nous travaillons en créant des programmes tels que le Programme de paysages agricoles résilients.

and are looking at environmental practices. We're trying to create greener technologies. The department is working daily with participants and stakeholders to make sure it's supporting them in combating climate change challenges.

10:50

**Mr. Coon:** Mr. Speaker, we actually can't live without food. We know that. Our health is significantly influenced by the quality, safety, and types of food that we eat. With the stability of our climate unraveling as we pump more gas and mine more bitumen to burn, there is an urgent need to make New Brunswick more self-sufficient in food. In order to safeguard New Brunswickers against the consequences of global heating and warming oceans, local food security must become a priority for us. It is not.

Because of our geography, we will not face the severe threats to agriculture that are already causing crop failures and reducing yields in places elsewhere in North America and around the world that currently supply most of the food that we consume. We have to plan in order to feed ourselves into the future. Again, I ask the Premier what his plan is to ensure that we can feed ourselves into the future.

**Hon. Mr. Higgs:** Mr. Speaker, I thank the Leader of the Green Party for the question. Looking at the big picture of affordability and at how we can manage climate change to provide better outcomes for our farmers and agricultural businesses... First, it comes from an economy that is thriving. When I talk about the development of gas, everybody gets all excited about it. When you look across to Europe and to China and see what is happening for emissions with two coal plants being built a week, 1 100 running, and 270 in Europe... For every one of those we could shut down, we would reduce world emissions by 50% per coal plant.

Nous utilisons des fonds par l'entremise du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) et nous examinons les pratiques environnementales. Nous nous employons à créer des technologies plus vertes. Le ministère travaille quotidiennement avec les participants et les parties prenantes pour s'assurer qu'il les appuie dans la lutte contre les défis liés aux changements climatiques.

**M. Coon :** Monsieur le président, nous ne pouvons pas en fait vivre sans nourriture. Nous le savons. La qualité et la salubrité des aliments ainsi que le type d'aliments que nous consommons influent grandement sur notre santé. Compte tenu de la stabilité du climat qui se désagrège à mesure que nous pompons plus de gaz et que nous extrayons plus de bitume à brûler, il est urgent de rendre le Nouveau-Brunswick plus autosuffisant au chapitre des aliments. Pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick des conséquences du réchauffement planétaire et du réchauffement des océans, la sécurité alimentaire locale doit devenir une priorité pour nous. Elle ne l'est pas.

En raison de notre situation géographique, nous ne subirons pas les menaces sérieuses qui pèsent sur l'agriculture, qui provoquent déjà de mauvaises récoltes et qui réduisent le rendement ailleurs en Amérique du Nord et sur la planète, à des endroits qui nous fournissent à l'heure actuelle la plupart des aliments que nous consommons. Nous devons établir des plans pour pouvoir nous nourrir dans l'avenir. Encore une fois, je demande au premier ministre quel est son plan pour faire en sorte que nous puissions nous nourrir dans l'avenir.

**L'hon. M. Higgs :** Monsieur le président, je remercie le chef du Parti vert de sa question. Si l'on regarde la situation d'ensemble de l'abordabilité et la façon dont nous pouvons gérer les changements climatiques pour que nos agriculteurs et nos entreprises agricoles obtiennent de meilleurs résultats... D'abord, le tout découle d'une économie qui est prospère. Lorsque je parle de la mise en valeur du gaz, tout le monde devient enthousiaste. Lorsque l'on regarde la situation en Europe et en Chine et que l'on constate ce qui se produit au chapitre des émissions, étant donné que deux centrales au charbon sont construites chaque semaine, que 1 100 centrales y sont en exploitation et que 270 centrales le sont en Europe... Pour chacune d'elles que nous pourrions fermer, nous réduirions les émissions mondiales de 50 % par centrale au charbon.

Mr. Speaker, my point in all that is that it is an \$8-billion enterprise for this province. If we want to address affordability, which the federal government has dumped on us, and the inability of anyone being able to afford to live and work in our country because of the cost of living, we have an opportunity here in New Brunswick to do a whole lot more. We can have a positive impact on climate change, and we can have the economy do what we must for our people here.

### Schools

**Ms. Holt:** Thank you, Mr. Speaker. Over the past month, I have had the privilege to talk to a lot of teachers in New Brunswick about what is happening in the education system. I have heard the challenges that they are facing with a lack of resources and a lack of colleagues there to support the education of New Brunswick's next generation. Two particular instances stood out that I want to flag today.

On April 23, we heard one school stating that it was out of paper and did not have the funds to put in another order. The school was asking teachers and the community not to make any more copies or to provide paper to the school. On April 30, parents of Grade 3 kids in New Brunswick received a notice that the school was out of whiteboard markers and that it was unable to get more before the end of the school year. The school was asking parents to provide their children with whiteboard markers to help with the rest of their education.

While the minister wastes time and money in court and pretends to care about parents, parents want their schools funded.

**Mr. Speaker:** Time, member.

**Hon. Mr. Hogan:** Thank you, Mr. Speaker. I am not sure what the question is there because I didn't hear one.

Monsieur le président, ce que je veux dire dans tout cela, c'est qu'il s'agit d'un projet de 8 milliards de dollars pour la province. Vu les exigences que le gouvernement fédéral nous a imposées, si nous voulons favoriser l'abordabilité et que, compte tenu du coût de la vie, nous voulons faire en sorte que les gens aient les moyens de vivre et de travailler dans notre pays, nous avons l'occasion ici au Nouveau-Brunswick d'en faire beaucoup plus. Nous pouvons avoir une incidence positive sur les changements climatiques et nous pouvons faire en sorte que l'économie fonctionne comme il se doit pour notre population ici.

### Écoles

**M<sup>me</sup> Holt :** Merci, Monsieur le président. Au cours du dernier mois, j'ai eu le privilège de parler à un grand nombre de membres du personnel enseignant au Nouveau-Brunswick de ce qui se passe au sein du système d'éducation. J'ai pris connaissance des défis avec lesquels ils sont aux prises en raison du manque de ressources et du manque de collègues pour appuyer l'éducation de la prochaine génération du Nouveau-Brunswick. Deux exemples en particulier se sont démarqués, et je tiens à en parler aujourd'hui.

Le 23 avril, nous avons appris qu'une école manquait de papier et n'avait pas les fonds nécessaires pour passer une autre commande. Les responsables de l'école ont demandé au personnel enseignant et à la collectivité de ne plus faire de copies ou de fournir du papier à l'école. Le 30 avril, les parents d'enfants de 3<sup>e</sup> année d'une école du Nouveau-Brunswick ont reçu un avis indiquant que celle-ci était à court de marqueurs pour tableau blanc et qu'elle ne serait pas en mesure d'en obtenir davantage avant la fin de l'année scolaire. Les responsables de l'école ont demandé aux parents de fournir des marqueurs pour tableau blanc à leur enfant pour faciliter le reste de l'enseignement.

Tandis que le ministre perd du temps et gaspille de l'argent devant les tribunaux et prétend se soucier des parents, ces derniers veulent que leur école obtienne des fonds.

**Le président :** Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M. Hogan :** Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas quelle est la question, car je n'en ai entendu aucune.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Hon. Mr. Hogan:** To the chirping gallery across, I will assure them that I will provide an answer.

It seems to me that we are in a new budget year, so I am not quite sure why we would have these issues that the Leader of the Opposition refers to. If she has the names of those two schools, I would be happy to receive them, look into it, and talk to the districts to see what the problem is and why they can't get money to buy paper or whiteboard markers. A lot of schools today don't use whiteboard markers because they have SMART Boards, and you don't need a whiteboard marker on a SMART Board. If you use one, you ruin it.

The funds are there.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order, please.

**Hon. Mr. Hogan:** We are working closely with many, many partners on our long-term recommendations. We just started that at the first of the week in Harvey on PBIS.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Ms. Holt:** It sounds to me as though the Minister of Education hasn't been in a school lately because he would see how whiteboard markers are being used by students at their desks with their whiteboard tablets.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order, please.

**Ms. Holt:** It is in many schools. This is pervasive.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Hogan :** J'assure aux gens qui piaillent en face que je vais fournir une réponse.

Il me semble que nous en sommes à un nouvel exercice budgétaire ; alors je ne sais pas trop pourquoi nous connaîtrions les situations dont parle la chef de l'opposition. Si elle a le nom des deux écoles, je serais heureux de les connaître, de me pencher sur la situation et de parler aux districts afin de déterminer quel est le problème et pourquoi les responsables ne peuvent pas obtenir de l'argent pour acheter du papier ou des marqueurs pour tableau blanc. De nos jours, beaucoup d'écoles n'utilisent pas de marqueurs pour tableau blanc, car elles disposent de tableaux blancs interactifs, et il ne faut pas de marqueurs pour tableau blanc pour écrire sur un tableau blanc interactif. Utiliser un tel marqueur ruinerait le tableau.

Les fonds sont disponibles.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre, s'il vous plaît.

**L'hon. M. Hogan :** Nous travaillons étroitement avec de très nombreux partenaires à nos recommandations à long terme. Nous venons de commencer une telle collaboration au début de la semaine à Harvey dans le cadre du programme de soutien au comportement positif.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**M<sup>me</sup> Holt :** J'ai l'impression que le ministre de l'Éducation n'a pas visité d'écoles dernièrement puisque, s'il en avait visité, il aurait vu que les élèves utilisent des marqueurs à leur pupitre avec leur petit tableau blanc.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre, s'il vous plaît.

**M<sup>me</sup> Holt :** La situation a cours dans de nombreuses écoles. Elle est omniprésente.

**Expenses**

Mr. Speaker, I need to follow up on one of the Premier's answers from yesterday. I was questioning the misuse of taxpayer dollars for his minister's expenses. He stated that he wasn't sure what that information was and that there maybe needed to be more research done. That is what he said. I trust that he has now gotten that research and has learned that the member for Carleton-Victoria, on September 29, attended the Premier's dinner and expensed her hotel room to the people of New Brunswick. It is the same minister who upgraded a flight to a seafood party in Norway to the tune of \$8 700. It is the same minister who spent more than \$3 000 on hotels for a five-night party in Boston.

The Premier said that he would review this policy. That is not good enough.

10:55

Will the Premier put a stop to this extravagance and have the member for Carleton-Victoria pay back—

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Hon. Ms. Johnson:** Well, Mr. Speaker, the sleuthing being done by the member of the opposition has been inadequate at best. If she had examined the figure that she keeps quoting, this \$8 500, she would have seen that it was for two distinct trips. One was to Barcelona, where we were examining the European market, and the other was to Norway, where we were advocating for aquaculture. I've done my own little forensic accounting in the interim and have found out that the previous Liberal Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries actually spent approximately \$8 000 more annually than the current minister. That is accounting for inflation as well.

**Frais**

Monsieur le président, je dois revenir sur l'une des réponses que le premier ministre a fournies hier. Je remettai en question le mauvais usage de l'argent des contribuables pour ce qui est des frais engagés par sa ministre. Il a affirmé qu'il n'était pas certain de la teneur des renseignements et qu'il faudrait peut-être faire plus de recherches à cet égard. C'est ce qu'il a dit. Je suis convaincue qu'il a maintenant obtenu le résultat des recherches et qu'il a appris que la députée de Carleton-Victoria avait assisté le 29 septembre au dîner du premier ministre et avait demandé que ses frais d'hébergement à l'hôtel soient payés par les gens du Nouveau-Brunswick. C'est la même ministre qui a obtenu un surclassement pour un vol à destination de Norvège afin d'assister à une fête de fruits de mer, ce qui a coûté 8 700 \$. C'est la même ministre qui a dépensé plus de 3 000 \$ en frais d'hébergement à l'hôtel pour une fête de cinq nuitées à Boston.

Le premier ministre a dit qu'il examinerait la politique. Cela ne suffit pas.

Le premier ministre mettra-t-il fin à une telle extravagance et fera-t-il en sorte que la députée de Carleton-Victoria rembourse...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M<sup>me</sup> Johnson :** Eh bien, Monsieur le président, le travail d'enquête effectué par la députée du côté de l'opposition est au mieux inadéquat. Si elle avait examiné les chiffres qu'elle ne cesse de citer, soit la somme de 8 500 \$, elle aurait vu que la somme s'appliquait à deux voyages distincts. L'un des voyages était à Barcelone, où nous avons examiné le marché européen, et l'autre était en Norvège, où nous avons fait valoir l'aquaculture. J'ai effectué mon propre petit travail de comptabilité judiciaire et j'ai découvert que l'ancien ministre libéral de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches dépensait en fait environ 8 000 \$ de plus par année que la ministre actuelle. Cela tient aussi compte de l'inflation.

Let's just go on while I have a minute or two. Southwest New Brunswick is the birthplace of aquaculture, and we—

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Hon. Ms. Johnson:** Quiet! It's my turn. I challenge any member of the opposition to keep up with me on these trade missions. I've asked you to reach out to the stakeholders I represent and consult with them to see whether they don't think we're getting return for their money.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order, please. I believe that is time.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order. Order, please. Thank you.

### **Point of Order**

**Mr. Speaker:** State your point of order.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

**Mr. G. Arseneault:** I hate to interrupt the standing ovation for the misuse of funds, but I have a point of order. During question period, in a reply to one of our questions, one of the ministers did use the name of a member here. I just want you to maybe remind the member that that is not allowed. Thank you.

**Mr. Speaker:** I believe that has been noted. I was going to speak to that point, but I thank you for bringing it up.

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Members, if you want to have a private conversation with someone, please do so, but not here in the Chamber.

Poursuivons simplement tandis que j'ai une minute ou deux. Le sud-ouest du Nouveau-Brunswick est le berceau de l'aquaculture, et nous...

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M<sup>me</sup> Johnson :** Silence! C'est à mon tour. Je mets au défi tout parlementaire du côté de l'opposition de réussir à me suivre pendant des missions commerciales. Je vous ai demandé de communiquer avec les parties prenantes que je représente et de les consulter pour savoir si elles pensent que nous n'obtenons pas de rendement pour leur argent.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que le temps est écoulé.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre. À l'ordre, s'il vous plaît. Merci.

### **Rappel au Règlement**

**Le président :** Exposez votre rappel au Règlement.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**M. G. Arseneault :** Je déteste interrompre l'ovation pour l'utilisation abusive des fonds, mais j'ai un rappel au Règlement. Pendant la période des questions, dans une réponse à l'une de nos questions, l'un des ministres a mentionné le nom d'un député. Je voudrais juste que vous rappeliez au député que ce n'est pas permis. Merci.

**Le président :** Je crois que cela a été noté. J'allais intervenir sur ce point, mais je vous remercie de l'avoir soulevé.

(Exclamations.)

**Le président :** Mesdames et Messieurs les parlementaires, si vous voulez avoir une conversation privée avec quelqu'un, faites-le, mais pas à la Chambre.

**Déclarations de ministres**

**L'hon. M. Fitch :** Merci beaucoup, Monsieur le président.

Is that up to your standard?

National Nursing Week is an opportunity for all of us to thank New Brunswick nurses for the high-quality care they give us every single day and the overall positive impact they have on patients.

Les infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick incarnent très certainement au quotidien le thème de cette année : Changer des vies. Façonner demain.

I would like to take this opportunity to thank each and every nurse for the courage and commitment you display every day in the face of an increasingly complex and challenging health care profession and system. Whether working directly on the front lines or indirectly on initiatives, program development, services, policy, management, or education, you contribute immensely to the care of New Brunswickers and are an integral part of the health care team.

Je suis heureux de dire que nous faisons des progrès pour veiller à ce qu'il y ait plus de personnel infirmier au Nouveau-Brunswick.

For the year ended March 31, 2024, RHAs hired 793 permanent RNs and LPNs. That's a net increase of 402. That's progress. Over the past five years, the number of nursing students in RN and nurse practitioner programs has nearly doubled, going from 888 in 2018 to 1 689 this year. That's an increase of over 90%. That's concrete progress, Mr. Speaker.

There will be more opportunities for nurses to train here in New Brunswick. Oulton College is launching its new nursing degree program. We are welcoming internationally educated nurses from all over the world. On Friday, I joined Villa Providence in Shediac to celebrate their efforts. Since 2019, New Brunswick has selected more than 1 395 internationally trained

**Statements by Ministers**

**Hon. Mr. Fitch:** Thank you very much, Mr. Speaker.

Est-ce à la hauteur de vos exigences?

La Semaine nationale des soins infirmiers est l'occasion pour nous tous de remercier les infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick pour les soins de haute qualité qu'ils nous prodiguent chaque jour et pour les effets positifs globaux qu'ils ont sur les patients.

New Brunswick nurses most certainly embody this year's theme every day. Changing Lives. Shaping Tomorrow.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier chaque infirmière et infirmier pour le courage et l'engagement dont vous faites preuve chaque jour face à une profession et à un système de soins de santé de plus en plus complexes et difficiles. Que vous travailliez directement en première ligne ou indirectement à des initiatives, à l'élaboration de programmes, à des services, à des politiques, à la gestion ou à l'éducation, vous contribuez énormément aux soins des gens du Nouveau-Brunswick et vous faites partie intégrante de l'équipe de soins de santé.

I am happy to say that we are making progress toward having more nurses in New Brunswick.

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2024, les RRS ont embauché 793 infirmières et infirmiers immatriculés et infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés permanents. Il s'agit d'une augmentation nette de 402. Il s'agit d'un progrès. Au cours des cinq dernières années, le nombre de personnes inscrites dans les programmes d'infirmières et infirmiers immatriculés et d'infirmières et infirmiers praticiens a presque doublé, passant de 888 en 2018 à 1 689 cette année. Il s'agit d'une augmentation de plus de 90 %. Voilà un progrès concret, Monsieur le président.

Il y aura davantage de possibilités de formation pour le personnel infirmier ici au Nouveau-Brunswick. Oulton College lance son nouveau programme de diplôme en sciences infirmières. Nous accueillons du personnel infirmier formé à l'étranger qui vient du monde entier. Vendredi, je me suis joint aux gens de la Villa Providence, à Shediac, pour célébrer leurs

nursing professionals for immigration. Many come here and work as personal support workers in the long-term care sector as they work to have their credentials recognized. Thank you, Mr. Speaker.

11:00

**Mr. McKee:** Thank you, Mr. Speaker. I want to take a moment as well to wish all the nurses in the province a happy National Nursing Week. It's a time to reflect on the important work they do within our health care system. Without them, the system would not function.

There are a number of issues that this government has failed to address over the years. We've had reports that date back many years and talk about the exodus of nurses from the profession. We've been losing them at an alarming rate and at a very young age. The government talks about its recruitment efforts and the trips that it takes all over the world to recruit new nurses. That's one side of the coin, but the flipside is the retention of the workers that we have in our province. They are working in deplorable conditions, Mr. Speaker. We have reports of nurses who are crying in their cars after shifts. They are filling out the paperwork for unsafe working conditions, but this government is failing to address those conditions.

We have nurse practitioners in this province who want to work to their full scope of practice. They want to contribute to increasing access to primary care, but they are left out. We could make changes to the regulatory framework to allow them to work within the public system and help people get access to primary care. Instead, while this government is failing to address these urgent issues, it has to resort to travel nurses to fill the gaps due to the consequences of its inaction over several years. The government is paying hundreds of millions of dollars to replace workers that it has let go because it is not giving them the respect that they deserve or making them feel wanted in our province. The government has to resort to outside travel agencies with CEOs that are living in mansions

efforts. Depuis 2019, le Nouveau-Brunswick a sélectionné à des fins d'immigration plus de 1 395 professionnels des soins infirmiers formés à l'étranger. Beaucoup d'entre eux viennent ici et travaillent comme préposés aux services de soutien à la personne dans le secteur des soins de longue durée pendant qu'ils s'efforcent de faire reconnaître leurs titres de compétences. Merci, Monsieur le président.

**M. McKee :** Merci, Monsieur le président. J'aimerais également prendre un moment pour souhaiter à tout le personnel infirmier de la province une bonne Semaine nationale des soins infirmiers. Il s'agit là de l'occasion de réfléchir au travail important que celui-ci accomplit au sein de notre système de soins de santé. Sans lui, le système ne fonctionnerait pas.

Il y a un certain nombre de problèmes que le gouvernement actuel n'a pas réussi à résoudre au fil des ans. Nous avons des rapports qui datent de plusieurs années et qui parlent de l'exode des infirmières et infirmiers de leur profession. Nous les perdons à un rythme alarmant et à un très jeune âge. Le gouvernement parle de ses efforts de recrutement et des voyages qu'il effectue dans le monde entier pour recruter du nouveau personnel infirmier. C'est là un côté de la médaille, mais, le revers de cette médaille, c'est le maintien en poste des travailleurs que nous avons dans notre province. Ceux-ci travaillent dans des conditions déplorables, Monsieur le président. On nous rapporte que des infirmières et infirmiers pleurent dans leur voiture une fois leur quart terminé. Ils remplissent les formulaires pour faire part de conditions de travail dangereuses, mais le gouvernement actuel ne s'occupe pas de ces conditions.

Nous avons dans la province des infirmières et infirmiers praticiens qui veulent travailler dans la totalité de leur champ d'activité. Ils veulent contribuer à accroître l'accès aux soins primaires, mais ils sont laissés pour compte. Nous pourrions modifier le cadre réglementaire pour leur permettre de travailler dans le système public et d'aider les gens à accéder aux soins primaires. Au lieu de cela, comme le gouvernement actuel ne s'attaque pas à de tels problèmes urgents, il doit recourir à du personnel infirmier itinérant pour combler les lacunes attribuables à son inaction pendant plusieurs années. Le gouvernement paie des centaines de millions de dollars pour remplacer des travailleurs qu'il a laissés partir parce qu'il ne leur accorde pas le respect qu'ils méritent ou ne fait pas en sorte qu'ils se

in Miami off of New Brunswick taxpayers' dollars. It's unacceptable.

I want this government to work harder to address these issues, but its time is running out. Once we form government, we will take these issues seriously and address the concerns that the nurses tell us about day in and day out and that we learned about on the health care tour that we went on earlier this year. Thank you very much.

**Ms. Mitton:** Mr. Speaker, I'm going to take this opportunity, as we mark National Nursing Week, to say thank you to all the nurses who serve our communities all across New Brunswick.

Merci à tous les infirmiers et infirmières, partout dans la province. Merci pour votre travail acharné. Merci d'être là chaque jour pour aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Nurses deserve our respect and our recognition. That is absolutely important. They also deserve to be listened to when they are talking about what needs to be changed in our system and what they need. Unfortunately, we have seen that this government doesn't want to listen to what nurses are saying about what they need.

We hear about recruitment, but if we are not retaining our nurses... If we don't have compensation that is competitive and working conditions that are safe and supportive, then we are not going to be able to retain our nurses. Unfortunately, Mr. Speaker, that is the case for many nurses. We need to listen to what they've been saying for a long time. They knew that we were going to have HR issues and a nursing shortage. The nurses warned red and blue governments that this was going to happen. They have been talking about needing investments in preventative care and investments in our public health care system to support that.

Mr. Speaker, these words are nice but without the actions—concrete actions—and funding to back them up, they can feel like empty words to the nurses who are working day after day in our hospitals and nursing

sentent utiles dans notre province. Le gouvernement doit recourir à des agences de voyage externes dont les PDG vivent dans des manoirs à Miami aux frais des contribuables du Nouveau-Brunswick. C'est inacceptable.

Je veux que le gouvernement actuel travaille plus fort pour résoudre les problèmes en question, mais son temps est compté. Lorsque nous formerons le gouvernement, nous prendrons ces problèmes au sérieux et nous répondrons aux préoccupations dont le personnel infirmier nous fait part jour après jour et dont nous avons pris connaissance lors de la tournée des soins de santé que nous avons effectuée plus tôt cette année. Merci beaucoup.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, je profite de la Semaine nationale des soins infirmiers pour remercier tout le personnel infirmier qui sert nos collectivités dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Thank you to all the nurses throughout the province. Thank you for your hard work. Thank you for being there for New Brunswickers every day.

Les infirmières et infirmiers méritent notre respect et notre reconnaissance. C'est absolument essentiel. Ils méritent également d'être écoutés lorsqu'ils parlent de ce qui doit être changé dans notre système et de ce dont ils ont besoin. Malheureusement, nous avons vu que le gouvernement actuel ne veut pas écouter ce que les infirmières et infirmiers disent sur leurs besoins.

Nous entendons parler de recrutement, mais, si nous ne retenons pas notre personnel infirmier... Si nous n'avons pas une rémunération compétitive et des conditions de travail sûres et favorables, nous ne pourrions pas retenir nos infirmières et infirmiers. Malheureusement, Monsieur le président, c'est le cas pour bon nombre d'infirmières et infirmiers. Nous devons écouter ce qu'ils disent depuis longtemps. Ils savaient que nous aurions des problèmes de ressources humaines et une pénurie de personnel infirmier. Les infirmières et infirmiers ont prévenu les gouvernements rouges et bleus que cela allait se produire. Ils ont parlé de la nécessité d'investir dans les soins préventifs et dans notre système de santé publique pour prévenir de tels problèmes.

Monsieur le président, de telles paroles sont belles, mais, sans les actions, des actions concrètes, et le financement qui les soutiennent, elles peuvent sembler vides de sens pour le personnel infirmier qui travaille

homes or going into communities through extra-mural, for example. Thank you to all those nurses.

Merci. Merci à tout le personnel infirmier. Je vais continuer à lutter pour des changements afin d'appuyer le personnel infirmier.

Thank you to all the nurses. I'll continue to fight for the changes that they need. Thank you, Mr. Speaker.

11:05

**L'hon. R. Savoie** : Monsieur le président, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour parler d'un investissement important que nous avons fait dans les infrastructures de logement dans le nord de la province.

As a funding agent, the Regional Development Corporation plays a critical role in achieving the housing targets set out in the *Housing for All* strategy. We are doing this through the delivery of a new program known as the Preconstruction and Infrastructure Fund to Support Housing. This is a \$22.5-million fund, Mr. Speaker.

La semaine dernière, nous avons annoncé un financement de 6,9 millions de dollars pour un projet à Tracadie qui comprend des améliorations à l'étang d'épuration pour prolonger sa durée de vie utile et augmenter sa capacité de soutenir les projets de logement prévus.

C'était la première annonce de financement en personne dans le cadre de ce programme. Le financement de plusieurs autres projets a été annoncé par voie de communiqué de presse. C'était un plaisir de faire cette annonce dans cette région de la province, car j'ai pu constater qu'elle est en pleine croissance.

Creating more housing capacity in rural New Brunswick is part of our plan to build vibrant and sustainable communities that will be the foundation of our future economic and social growth.

La Société de développement régional continuera de travailler avec d'autres organismes gouvernementaux,

jour après jour dans nos hôpitaux et nos foyers de soins ou qui se rend dans les collectivités dans le cadre d'activités extra-murales, par exemple. Merci à toutes les infirmières et à tous les infirmiers.

Thank you. Thank you to all nurses. I am going to continue fighting for change to support nurses.

Merci à toutes les infirmières et à tous les infirmiers. Je continuerai à me battre pour obtenir les changements dont ils ont besoin. Merci, Monsieur le président.

**Hon. R. Savoie**: Mr. Speaker, it is a pleasure for me to rise today to talk about an important investment we have made in housing infrastructure in the northern part of the province.

En tant qu'agent de financement, la Société de développement régional joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs en matière de logement fixés dans la stratégie *Un logement pour tous*. Pour ce faire, nous mettons en œuvre un nouveau programme appelé Fonds pour la préconstruction et les infrastructures de logement. Il s'agit d'un fonds de 22,5 millions de dollars, Monsieur le président.

Last week, we announced \$9.6 million in funding for a project in Tracadie that includes improvements to the sewage lagoon to prolong its useful life and increase its capacity to support planned housing projects.

It was the first funding announcement made in person for this program. The funding of several other projects was announced through news releases. It was a pleasure to make this announcement in that region of the province, because I was able to see that it is flourishing.

La création d'une plus grande capacité de logement dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick fait partie de notre plan visant à bâtir des collectivités dynamiques et durables qui seront le fondement de notre croissance économique et sociale future.

The Regional Development Corporation will continue to work with other government agencies,

établissements et groupes sans but lucratif pour que les régions de la province disposent des outils et des infrastructures nécessaires à leur croissance. Merci, Monsieur le président.

**M. Losier :** Merci, Monsieur le président. Un montant de 6,9 millions pour le nord de la province représente une bonne annonce. On peut tous reconnaître que c'est une bonne annonce, mais c'est une petite annonce. Jusqu'à présent, on n'a pas entendu parler des besoins en milieux ruraux. On entend tout le temps parler de Fredericton, de Saint John et de Moncton. Il est temps que l'on commence à penser à l'ensemble de la province. On parle d'une province, alors on devrait simplement penser à toute la province, selon la perspective nord-sud et est-ouest. Un montant de 6,9 millions correspond à une goutte d'eau par rapport à tous les besoins qui existent partout dans la province. Vous le savez, Monsieur le ministre.

Où est l'argent pour le nord-ouest de la province? Où est l'argent pour le nord de la province, soit la région du Restigouche? Il n'y a encore aucune annonce à ce sujet. C'est la première fois que vous faites une annonce en personne, alors je vous dis bravo. Bravo, mais les gens habitent partout dans la province, et ces derniers se demandent où sont les logements. Où sont les infrastructures pour le logement? Il n'y en a pas. Vous le savez. C'est un grand manque. Vous vous pêtez les bretelles en disant que vous êtes responsable de l'importante hausse démographique. Vous savez, vous n'avez rien fait relativement à cette hausse — zéro — et vous voyez quels problèmes cela entraîne.

Le nord de la province a été délaissé — délaissé complètement — depuis un bon bout de temps, soit depuis les cinq dernières années. Il est à peu près temps que d'autres montants de 6,9 millions soient distribués dans la province, surtout dans le nord de la province.

On a appris aussi, par le biais des prévisions budgétaires, qu'il y avait des maisons de soutien. On a parlé de Fredericton, de Saint John et de Moncton. Surprise, il n'y en avait même pas à Fredericton. Alors, vous n'êtes même pas capable d'élaborer un plan et de le mettre en œuvre. Peu importe ce que vous faites, vous vous creusez la tête et, aujourd'hui, vous faites une annonce pour faire taire le monde. Alors, Monsieur le ministre, je vous dis bravo pour cette annonce, mais dépêchez-vous pour les autres, parce que l'on en a grandement besoin. Merci.

organizations, and nonprofit groups to ensure that regions throughout the province have the tools and infrastructure they need to grow. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. Losier:** Thank you, Mr. Speaker. An announcement of \$6.9 million for the northern part of the province is a good one. Everyone can see that it is a good announcement, but it is a small announcement. There has still been no talk of needs in rural areas. Everyone always talks about Fredericton, Saint John, and Moncton. It is time to start thinking about the entire province. It is a province, so people should be thinking about the entire province, from the perspective of north-south and east-west. This \$6.9 million is just a drop in the bucket, considering all the needs throughout the province. You know that, Mr. Minister.

Where is the money for the northwestern part of the province? Where is the money for the northern part of the province, for the Restigouche region? There still has not been an announcement about that. It is the first time you have made an announcement in person, so I congratulate you. Bravo, but there are people living in every corner of the province, and they are wondering where the housing is. Where is the housing infrastructure? There is none. You know that. It is a significant lack. You pat yourself on the back and say that you are responsible for the significant population growth. You know, you did not do anything in that regard—absolutely nothing—and you are seeing the problems caused by it.

The northern part of the province has been abandoned—completely abandoned—for quite some time, for the past five years. It is about time that other \$6.9 million amounts were distributed in the province, especially in the northern regions.

The estimates also revealed that there was supportive housing. Fredericton, Saint John, and Moncton were mentioned. Surprise, Fredericton didn't even have any. So, you are not even able to develop a plan and implement it. Whatever you do, you rack your brains and, today, you made an announcement to keep people quiet. So, Mr. Minister, I congratulate you for this announcement, but hurry up with the others, because they are greatly needed. Thank you.

11:10

**M. Coon :** Merci, Monsieur le président. Merci au ministre responsable de la Société de développement régional pour sa déclaration ministérielle sur la question des investissements dans les infrastructures de logement.

Plus précisément, il a parlé du dossier du financement de 6,9 millions de dollars pour un projet à Tracadie, mais il s'agit d'un fonds de 22,5 millions de dollars — 22,5 millions de dollars.

So, Mr. Speaker, at this rate, if they are all around \$6.9 million, only three projects will be funded out of that \$22.5-million fund. This is important work. The infrastructure investments are required—no question about it—all over this province. I hope that the honourable minister will share, in a future ministerial statement, his plan for how he is expending the funds for preconstruction and infrastructure to support housing.

In the grand scheme of things, given the costs involved in creating or expanding infrastructure that supports housing today, this isn't a lot of money. As I said, this project in Tracadie is much needed. At close to \$7 million or a similar rate and with only \$22.5 million in the total fund, only two more projects could be done. That's it. It's important to see a plan, to see what the strategy is, and to see what the possibilities are for increasing that fund in order to meet the needs of municipalities around this province and to support their and the province's efforts to increase that fund for housing. Thank you, Mr. Speaker.

**Hon. S. Wilson:** Thank you, Mr. Speaker.

Le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la violence sexuelle.

Sexual violence affects everyone, regardless of age or gender identity. Certain groups such as Indigenous women, women with disabilities, trans women, and newcomers experience higher rates of violence. Sexual violence is pervasive and continuous despite ongoing efforts to stop it, and it's happening in New Brunswick.

**Mr. Coon:** Thank you, Mr. Speaker. Thank you to the Minister responsible for the Regional Development Corporation for his minister's statement on investments in housing infrastructure.

More specifically, he talked about the \$6.9 million in funding for a project in Tracadie, but it is a fund of \$22.5 million—\$22.5 million.

Alors, Monsieur le président, à un tel rythme, si les projets sont tous d'environ 6,9 millions de dollars, seulement trois seront financés à partir du fonds en question de 22,5 millions. Il s'agit d'un travail important. Les investissements dans l'infrastructure sont nécessaires dans toute la province, cela ne fait aucun doute. J'espère que le ministre exposera, dans une prochaine déclaration ministérielle, son plan d'utilisation des fonds pour la préconstruction et les infrastructures de logement.

D'un point de vue général, compte tenu des coûts liés à la création ou à l'extension des infrastructures qui soutiennent le logement aujourd'hui, le fonds ne représente pas beaucoup d'argent. Comme je l'ai dit, le projet en question à Tracadie est d'une très grande nécessité. À près de 7 millions ou à un coût similaire et avec seulement 22,5 millions dans le fonds total, seulement deux autres projets pourraient être réalisés. C'est tout. Il est important de voir un plan, de voir quelle est la stratégie et de voir quelles sont les possibilités d'augmenter ce fonds pour le logement afin de répondre aux besoins des municipalités de partout dans la province et d'appuyer leurs efforts et ceux de la province visant une telle augmentation du fonds pour le logement. Merci, Monsieur le président.

**L'hon. S. Wilson :** Merci, Monsieur le président.

May is Sexual Violence Awareness Month.

La violence sexuelle touche tout le monde, quel que soit l'âge ou l'identité de genre. Certains groupes, comme les femmes autochtones, les femmes ayant un handicap, les femmes transgenres et les nouvelles arrivantes, connaissent des taux de violence plus élevés. La violence sexuelle est omniprésente et

Women's Equality, Sexual Violence New Brunswick, and other community-based sexual violence services throughout the province are participating in the 14th annual awareness campaign to empower survivors, educate communities, and advocate for change.

I commend the collaborative efforts to end sexual violence in our province. Positive changes include improved police investigations and better funding for sexual assault nurse examiners. But we need to do even more to make New Brunswick free from sexual violence. Many survivors do not report incidents because they fear disbelief or reprisal.

Sexual Violence Awareness Month challenges harmful stereotypes, emphasizes support for survivors, and promotes trauma-informed care. For lasting change, this focus must extend beyond May. Addressing sexual violence requires ongoing education on healthy relationships and consent. Let's strive to prevent sexual violence through cultural change. Thank you, Mr. Speaker.

**M<sup>me</sup> Thériault :** Merci, Monsieur le président. Évidemment, il est important de parler du Mois de la sensibilisation à la violence sexuelle. Toutefois, je trouve intéressant que la ministre responsable de l'Égalité des femmes choisisse de faire cette déclaration, alors qu'un contrat a été signé, l'année dernière, avec les centres qui travaillent à la prévention de la violence sexuelle et qui accueillent les femmes victimes de violence sexuelle. Le 5 avril, à la réunion portant sur les prévisions budgétaires, la ministre a informé le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé que la hausse du financement prévue, qui devait passer de 100 000 \$ à 200 000 \$, avait été annulée. De nombreuses maisons s'étaient préparées en tenant compte de l'augmentation prévue et, trois jours après la tenue de la réunion sur les prévisions budgétaires, elles ont reçu un courriel indiquant que, finalement, elles ne recevraient pas 200 000 \$, mais seulement 100 000 \$, soit le montant prévu au départ. Il y a cinq centres dans la province qui reçoivent déjà 200 000 \$,

continue malgré les efforts constants pour y mettre fin, et elle se produit au Nouveau-Brunswick.

Égalité des femmes, Sexual Violence New Brunswick et d'autres services communautaires de lutte contre la violence sexuelle dans l'ensemble de la province participent à la 14<sup>e</sup> campagne annuelle de sensibilisation visant à autonomiser les personnes survivantes, éduquer les collectivités et promouvoir le changement.

Je salue les efforts de collaboration visant à mettre fin à la violence sexuelle dans notre province. Les changements positifs comprennent l'amélioration des enquêtes policières et un meilleur financement des infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle. Nous devons toutefois faire encore plus pour éliminer la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick. Bon nombre de personnes survivantes ne signalent pas les incidents par crainte d'incrédulité ou de représailles.

Le Mois de la sensibilisation à la violence sexuelle remet en question les stéréotypes néfastes, met l'accent sur le soutien aux personnes survivantes et encourage les soins tenant compte des traumatismes. Pour que les choses changent durablement, il faut qu'une telle attention se prolonge au-delà du mois de mai. La lutte contre la violence sexuelle passe par une sensibilisation continue aux relations saines et au consentement. Efforçons-nous de prévenir la violence sexuelle en préconisant un changement culturel. Merci, Monsieur le président.

**Ms. Thériault:** Thank you, Mr. Speaker. It is obviously important to talk about Sexual Violence Awareness Month. However, I find it interesting that the Minister responsible for Women's Equality chose to make this statement, since a contract was signed last year with the centres that work to prevent sexual violence and welcome women who are victims of sexual violence. On April 5, during the budget meeting, the minister informed the member for Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé that the planned increase in funding, which was supposed to go from \$100 000 to \$200 000, had been cancelled. Many houses had made plans based on the scheduled increase, and, three days after the budget meeting, they received an email indicating that, in the end, instead of receiving \$200 000, they would only be receiving \$100 000, which was the original amount. There are five centres in the province that already receive \$200 000, and the eight other centres that were promised \$200 000 will receive \$100 000.

et les huit autres centres auxquels on avait promis un montant de 200 000 \$, auront droit à 100 000 \$.

11:15

On a demandé un brefage et, le 29 avril, on a eu droit à celui-ci, avec des fonctionnaires, parce que la ministre n'était pas présente. On a posé des questions. Il y aura demain 30 jours que les centres attendent le financement prévu, et ils n'ont eu aucune nouvelle du ministère. Qu'est-ce qui se passe dans ce dossier? Si vous voulez souligner le Mois de la sensibilisation à la violence sexuelle, eh bien, les bottines doivent suivre les babines. Donnez à ces centres le financement qu'ils...

**Mr. Speaker:** Time, member.

**Ms. Mitton:** Thank you, Mr. Speaker. I'm rising today to respond to the ministerial statement, as we recognize Sexual Assault Awareness Month. I also want to touch on the issue of financing. In estimates, when I asked the minister whether these communities across the province that were supposed to be getting \$200 000 would be getting that funding, the minister said no. That includes Bathurst, Campbellton, Kent County, Miramichi, St. Stephen, Shediac, Sussex, and Woodstock.

(Interjections.)

**Ms. Mitton:** It is shameful, Mr. Speaker, because this statement says that "we need to do even more to make New Brunswick free from sexual violence." We need to be actually investing in our community-based services. They need support so that they don't have to spend their time fundraising and can actually be there on the ground, doing the work of supporting people who are leaving violent situations and who have experienced sexual violence, and also be working on education, prevention, and all the important work that they do. Unfortunately, Mr. Speaker, this government has decided not to increase the funding that these organizations were promised.

I also want to point out that I did ask for the three-year action plan for the Roundtable on Campus Sexual

A briefing was requested, and, on April 29, it was given by officials, because the minister was not present. Questions were asked. Tomorrow, the centres will have been awaiting the planned funding for 30 days, and they have received no news from the department. What is going on with this file? If you want to highlight Sexual Violence Awareness Month, then it is time to walk the walk. Give these centres the funding they...

**Le président :** Le temps est écoulé, Madame la députée.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour répondre à la déclaration ministérielle, alors que nous célébrons le Mois de la sensibilisation aux agressions sexuelles. J'aimerais également aborder la question du financement. Lors de l'étude des prévisions budgétaires, lorsque j'ai demandé à la ministre si les collectivités de la province qui devaient recevoir 200 000 \$ recevraient une telle somme, la ministre a répondu par la négative. Cela comprend Bathurst, Campbellton, le comté de Kent, Miramichi, St. Stephen, Shediac, Sussex et Woodstock.

(Exclamations.)

**M<sup>me</sup> Mitton :** C'est honteux, Monsieur le président, parce que la déclaration en question dit : « Nous devons toutefois faire encore plus pour éliminer la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick. » Nous devons en fait investir dans nos services communautaires. Ceux-ci ont besoin de soutien pour ne pas avoir à passer leur temps à collecter des fonds et pour pouvoir être plutôt sur le terrain, en train de soutenir les personnes qui quittent des situations violentes et qui ont été victimes de violence sexuelle, et aussi pour travailler à la sensibilisation, à la prévention et à tout le travail important qui est le leur. Malheureusement, Monsieur le président, le gouvernement actuel a décidé de ne pas augmenter le financement promis aux organismes en question.

Je tiens également à signaler que j'ai demandé le plan d'action triennal de la Table ronde sur la violence sexuelle sur les campus lors de la période des

Violence in question period quite a while ago, and I still have not received it. I await that.

### **Petition 18**

**Ms. Mitton:** Mr. Speaker, I stand today to table a petition calling on the government of New Brunswick to take a proactive role in the federal government's 2 Billion Trees program. This initiative is not only a powerful step toward mitigating the effects of climate change but also a significant opportunity to preserve the natural heritage of our province. By participating in this program, we have the chance to enhance our landscapes and contribute meaningfully to New Brunswick's commitment to a greener future. However, it is imperative that our approach prioritize the planting of diverse, native species that are intended to mature and thrive in their habitats, rather than focusing on species primarily used for clearcutting.

I agree with this petition and have attached my signature. Thank you, Mr. Speaker.

### **Committee Reports**

(**Ms. Conroy**, as Chair, presented the sixth report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bill 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, as agreed to.)

**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

### **Introduction and First Reading of Bills**

(**Mr. Allain** moved that Bill 43, *An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists*, be now read a first time.)

11:20

**M. Allain :** Merci beaucoup, Monsieur le président. L'objectif du projet de loi est de continuer l'avancement et le maintien de la qualité des services de technologie de la radiation médicale dans la province, et ce, sous l'appellation l'Ordre des

questions il y a un certain temps et que je ne l'ai toujours pas reçu. Je l'attends.

### **Pétition 18**

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, je dépose aujourd'hui une pétition demandant au gouvernement du Nouveau-Brunswick de jouer un rôle proactif dans le programme 2 milliards d'arbres du gouvernement fédéral. Ce programme est non seulement une initiative majeure en vue de l'atténuation des effets des changements climatiques mais aussi une occasion importante de préserver le patrimoine naturel de notre province. En participant à ce programme, nous avons la possibilité d'améliorer nos paysages et de contribuer de manière significative à l'engagement du Nouveau-Brunswick en faveur d'un avenir plus vert. Cependant, il est impératif que notre approche donne la priorité à la plantation d'espèces indigènes diversifiées qui sont destinées à mûrir et à prospérer dans leurs habitats, plutôt que de se concentrer sur des espèces principalement utilisées pour les coupes à blanc.

Je suis d'accord avec la pétition, et j'y ai apposé ma signature. Merci, Monsieur le président.

### **Rapports de comités**

(**M<sup>me</sup> Conroy**, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le sixième rapport du comité et fait rapport du projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, sans amendement.)

**Le président**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

### **Dépôt et première lecture de projets de loi**

(**M. Allain** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick*.)

**Mr. Allain:** Thank you very much, Mr. Speaker. The goal of the bill is to continue advancing and maintaining the quality of medical radiation technology services in the province under the name New Brunswick Regulatory College of Medical

technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

### Avis de motion

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 63 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie Cercle des Voyages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 64 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company Canadian Sky since January 1, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 65 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et Destination Canada, y compris mais sans s'y limiter le bureau de la vice-présidence internationale, le bureau du*

Radiation Technologists. Thank you very much, Mr. Speaker.

### Notices of Motion

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 63 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company Cercle des Voyages since January 1, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 64 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie Canadian Sky depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 65 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and Destination Canada, including but not limited to the office of the international Vice President, the in-*

*market office in the United Kingdom, and the inmarket office in France since January 1, 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 66 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*market office in the United Kingdom, and the inmarket office in France since January 1, 2023.*

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and all the other groups that the Minister of Tourism, Heritage and Culture contacted or met with during her vacation last September, since January 1, 2023.*

11:25

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 67 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie eDreams depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 68 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the*

*market office in the United Kingdom, and the inmarket office in France since January 1, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 66 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et tous les autres groupes avec lesquels la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a communiqué ou qu'elle a rencontrés pendant ses vacances en septembre 2023, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 67 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company eDreams since January 1, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 68 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier*

*Premier's Office, the Executive Council Office, and the company Finn Partners since January 1, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 69 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie JMB Voyages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 70 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company Odigoo Voyage since January 1st, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 71 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie Prestige Travel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

*ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie Finn Partners depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 69 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company JMB Voyages since January 1, 2023.*

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 70 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie Odigoo Voyage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 71 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company Prestige Travel since January 1, 2023.*

**Ms. Thériault** gave notice of Motion 72 for Thursday, May 16, 2024, to be seconded by **Mr. M. LeBlanc**, as follows:

*THAT an address be presented to Her Honour the Lieutenant-Governor, praying that she cause to be laid upon the table of the House all documentation, information, notes, memos, records, correspondence, however stored, electronically or otherwise, including but not limited to, emails, mobile to mobile device communication, PINs, and SMS text messages regarding all communications between the Department of Tourism, Heritage and Culture, the Premier's Office, the Executive Council Office, and the company Wexas since January 1, 2023.*

11:30

#### **Notice of Opposition Members' Business**

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Mr. Speaker. I want to give notice that tomorrow we'll be starting with Motion 5, which is asking the government to table a health care worker retention plan.

Après le dossier de la motion 5, on poursuivra avec le projet de loi 20, intitulé *Loi sur la couverture cellulaire sur la route*.

We'll follow Bill 20, which is about cellular coverage in the province, with Motion 49, encouraging the government of New Brunswick to refrain from spending any public funds on advertising campaigns that are directed at other levels of government.

That is the agenda for tomorrow. Thank you, Mr. Speaker.

#### **Government Motions for the Ordering of the Business of the House**

**Hon. G. Savoie:** Thank you very much, Mr. Speaker. Following routine proceedings, we will do second readings no later than 4 p.m., or earlier if that is how it works out. For second readings, we will begin with Bill 35, amending the *Financial Administration Act*, then deal with 36, amending the *Motor Vehicle Act*, 37, amending the *Salvage Dealers Licensing Act*, 38, amending the *Judicature Act*, 39, *Justices of the Peace Act*, 40, *An Act Respecting Hearing Officers*, 41, *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*,

**M<sup>me</sup> Thériault** donne avis de motion 72 portant que, le jeudi 16 mai 2024, appuyée par **M. M. LeBlanc**, elle proposera

*qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure, la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant toutes les communications entre le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif et la compagnie Wexas depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.*

#### **Avis d'affaires émanant de l'opposition**

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président. Je tiens à donner avis que, demain, nous commencerons par la motion 5, qui demande au gouvernement de déposer un plan de maintien en poste du personnel de la santé.

Motion 5 will be followed by Bill 20, entitled *Highway Cellular Coverage Act*.

Après examen du projet de loi 20, qui porte sur la couverture cellulaire dans la province, nous poursuivrons avec la motion 49, qui encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à s'abstenir de dépenser des fonds publics pour des campagnes publicitaires visant d'autres paliers de gouvernement.

Voilà pour l'ordre du jour de demain. Merci, Monsieur le président.

#### **Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre**

**L'hon. G. Savoie :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Après les affaires courantes, nous procéderons aux deuxièmes lectures au plus tard à 16 h, ou plus tôt s'il y a lieu. Pour les deuxièmes lectures, nous commencerons par le projet de loi 35, qui modifie la *Loi sur l'administration financière*, puis nous aborderons le projet de loi 36, qui modifie la *Loi sur les véhicules à moteur*, le projet de loi 37, qui modifie la *Loi sur les licences de brocanteurs*, le projet de loi 38, qui modifie la *Loi sur l'organisation*

and 42, a regional service delivery Act respecting regional transportation. Any bills that receive second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Following the House, we will adjourn to allow the economic policy committee to meet to consider the following bills: 22, *An Act to Amend the Safer Communities and Neighbourhoods Act*, 24, *An Act Respecting Occupational Health and Safety*, 29, *An Act Respecting Cannabis Control*, and 30, *An Act to Amend the Tobacco and Electronic Cigarette Sales Act*. Thank you, Mr. Speaker.

### **Debate on Second Reading of Bill 35**

**Hon. Mr. Steeves**, after the Speaker called for second reading of Bill 35, *An Act to Amend the Financial Administration Act*: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to speak on second reading of the bill entitled *An Act to Amend the Financial Administration Act*. The proposed Act to amend the *Financial Administration Act* will modernize the cornerstone piece of legislation pertaining to financial management within government so that it will better align with current public sector accounting standards and current government financial management practices.

Specifically, the proposed Act will improve the *Financial Administration Act* by clarifying the applicability of the *Financial Administration Act* to Crown corporations and other government-related entities, clarifying the prevalence of the *Financial Administration Act* over all other Acts with respect to financial management matters unless the other Act specifically indicates otherwise, and clarifying the authorities of the Comptroller with respect to performance audits and requesting information required in order for the Comptroller to carry out their duties. Also, it will set out more specific requirements for the delegation of authorities related to financial management in government. It will remove or update long outdated provisions related to accounting procedures, investments, remissions, and deletions,

*judiciaire*, le projet de loi 39, *Loi sur les juges de paix*, le projet de loi 40, *Loi concernant les agents d'audience*, le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*, et le projet de loi 42, une loi sur la prestation de services de transports régionaux. Les projets de loi qui seront examinés en deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

Après les travaux de la Chambre, la séance sera levée pour permettre au Comité de la politique économique de se réunir et d'examiner les projets de loi suivants : 22, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*, 24, *Loi concernant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, 29, *Loi concernant la réglementation du cannabis*, et 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques*. Merci, Monsieur le président.

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35**

**L'hon. M. Steeves**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière* : Merci, Monsieur le président. Je suis content de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*. La loi proposée modifiant la *Loi sur l'administration financière* modernisera la pierre d'assise de la législation relative à la gestion financière au sein du gouvernement afin qu'elle s'aligne mieux sur les normes comptables actuelles du secteur public et sur les pratiques actuelles de gestion financière du gouvernement.

Plus précisément, la loi proposée améliorera la *Loi sur l'administration financière* en clarifiant l'applicabilité de la *Loi sur l'administration financière* aux sociétés de la Couronne et aux autres entités liées au gouvernement, en clarifiant la prévalence de la *Loi sur l'administration financière* sur toutes les autres lois en ce qui concerne les questions de gestion financière, sauf indication contraire dans l'autre loi, et en clarifiant les pouvoirs du contrôleur concernant les audits de performance et les demandes de renseignements nécessaires permettant au contrôleur d'exercer ses fonctions. En outre, elle précisera les exigences pour la délégation des pouvoirs liés à la gestion financière dans le gouvernement. Elle abrogera ou mettra à jour les dispositions depuis longtemps obsolètes relatives aux méthodes

and it will clarify the requirements for supplementary and final estimates and for use of special warrants.

In addition to these improvements, the proposed *Act to Amend the Financial Administration Act* will serve to respond to recommendations from the Auditor General. This proposed Act will come into force on a date to be set by proclamation in order to allow required supporting regulatory amendments to be finalized. Thank you, Mr. Speaker.

11:35

### **Point of Order**

**Mr. M. LeBlanc:** Thank you, Mr. Speaker. This morning, after question period, my honourable colleague, the House Leader, raised a point of order on the fact that my name was raised during question period for something that I have not done. Since that time, the Minister of Health has gone onto Twitter to defame me and say I did something that I did not do. I think my privilege as a member of the House was breached in being accused of something that I have not committed. I would like for you to review that. The minister named me during question period. It was raised afterwards. Since then, it has been brought onto Twitter where I'm being defamed by the honourable Minister of Health. I certainly think you should look at that. Thank you.

**Mr. Speaker:** Thank you, member. We will look into it.

### **Debate on Second Reading of Bill 35**

**Mr. Legacy:** Thank you, Mr. Speaker. I'm glad to speak on the second reading of Bill 35, *An Act to Amend the Financial Administration Act*. I got a quick chance to review the bill itself. Obviously, and I think the minister might've alluded to some of this yesterday, it is more of a technical bill with more on the details. Unfortunately, we have not had a chance to get a briefing from the department. I hope the minister and his deputy minister will be kind enough to offer us that opportunity to look at the details because the process is quite technical.

comptables, aux investissements, aux remises et aux radiations, et elle clarifiera les exigences relatives aux prévisions budgétaires supplémentaires et définitives ainsi qu'à l'utilisation des mandats spéciaux.

Outre de telles améliorations, la *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière* qui est proposée aidera à répondre aux recommandations du vérificateur général. La loi proposée entrera en vigueur à une date qui sera fixée par proclamation, afin de permettre la mise au point des modifications réglementaires nécessaires. Merci, Monsieur le président.

### **Rappel au Règlement**

**M. M. LeBlanc :** Merci, Monsieur le président. Ce matin, après la période des questions, mon collègue le leader parlementaire a invoqué le Règlement parce que mon nom a été mentionné pendant la période des questions à propos de quelque chose que je n'ai pas fait. Depuis, le ministre de la Santé s'est rendu sur Twitter pour me diffamer et dire que j'ai fait quelque chose que je n'ai pas fait. Je pense qu'il y a eu atteinte à mon privilège de député du fait d'avoir été accusé d'une chose que je n'ai pas commise. J'aimerais que vous examiniez la question. Le ministre m'a nommé pendant la période des questions. Le sujet a été soulevé par la suite. Depuis lors, l'incident a été porté sur Twitter, où le ministre de la Santé m'a diffamé. Je pense certainement que vous devriez vous pencher sur la question. Merci.

**Le président :** Merci, Monsieur le député. Nous allons nous pencher sur la question.

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35**

**M. Legacy :** Merci, Monsieur le président. Je suis content de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*. J'ai eu l'occasion d'examiner rapidement le projet de loi lui-même. De toute évidence, et je pense que le ministre pourrait y avoir fait allusion dans une certaine mesure hier, il s'agit avant tout d'un projet de loi technique et fort détaillé. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion d'obtenir une séance d'information par le ministère. J'espère que le ministre et sa sous-ministre auront la gentillesse de nous donner l'occasion

It is always important to have clarification because, when we're looking at definitions, role definitions, and maybe some changes in the delegation of authorities, there could be some consequences. There's also some discussion around clarifying outdated processes that are causing problems for the government at this time, which I'd like to see as it is going to improve these situations.

There's a bit of concern around the process to talk about. I think the minister mentioned that the Act is the cornerstone piece of legislation pertaining to financial management within government. This bill is laudable if it is about reducing red tape and making the process simpler. It is concerning if, as we've seen in other instances, power becomes more centralized. I'm looking forward to delving into where that would be applicable and what exactly the consequences would be if we're having these different changes being made to the Act.

We had quite a few chances to discuss different things during budget estimates, and one other point of interest was the Premier's very favourite line of One Team One GNB. A lot of people aren't necessarily on the same page. I don't know whether this would help that, through the Comptroller, or whether it is really just on the accounting principles. On the accounting principles, I know that the Auditor General brought up his concerns around liquidity management and the department in his last report. The answer by the department, at least once before it changed, was that it was building policies around liquidity management. I'm curious to see whether this bill is part of that process and whether that will answer the Auditor General's concerns and, obviously, our concerns. A lot of cash seems to be sitting dormant and may not be producing what should be expected for the people of New Brunswick when it comes to returns and providing new funds or more funds for projects or programs. We'll have a chance to bring it to committee.

Again, if the minister would be so kind as to provide a briefing so that we may have a more fruitful discussion

d'examiner les détails, car le processus est très technique.

Il est toujours important d'avoir des éclaircissements, car, en ce qui concerne les définitions, les définitions des rôles et peut-être certains changements dans la délégation des pouvoirs, il pourrait y avoir des conséquences. Il y a aussi des discussions sur la clarification des processus désuets qui causent actuellement des problèmes au gouvernement, clarification que j'aimerais examiner sous l'angle des améliorations qu'elle apportera.

Il y a une certaine inquiétude à soulever au sujet du processus. Je pense que le ministre a mentionné que la loi est la pierre d'assise relative à la gestion financière au sein du gouvernement. Le projet de loi est louable s'il vise à réduire les formalités administratives et à simplifier le processus. Il est inquiétant s'il a pour effet, comme nous l'avons vu dans d'autres cas, de centraliser davantage le pouvoir. J'ai hâte de voir à quoi les changements s'appliqueraient et quelles seraient exactement les conséquences si ces différents changements étaient apportés à la loi.

Nous avons eu plusieurs occasions de discuter de différents sujets au cours de l'étude des prévisions budgétaires, et un autre point d'intérêt a été la formule préférée du premier ministre, à savoir Une équipe, un GNB. Beaucoup de gens ne sont pas nécessairement sur la même longueur d'onde. Je ne sais pas si la mesure aiderait, par l'intermédiaire du contrôleur, ou si elle ne concerne en réalité que les principes comptables. En ce qui a trait aux principes comptables, je sais que le vérificateur général a fait part de ses préoccupations au sujet de la gestion des liquidités et du ministère dans son dernier rapport. La réponse du ministère, au moins une fois avant qu'elle ne change, a été qu'il élaborait des politiques en matière de gestion des liquidités. Je suis curieux de voir si le projet de loi fait partie d'un tel processus et s'il répondra aux préoccupations du vérificateur général et, évidemment, aux nôtres. Beaucoup de liquidités semblent dormir et ne produisent peut-être pas ce que l'on devrait attendre pour la population du Nouveau-Brunswick en termes de rendement et de fourniture de nouveaux fonds ou de fonds supplémentaires pour des projets ou des programmes. Nous aurons l'occasion d'en parler au comité.

Encore une fois, si le ministre avait l'amabilité d'organiser une séance d'information afin que nous puissions avoir une discussion plus fructueuse sur le

around the subject, that'd be much appreciated. Thank you, Mr. Speaker.

**M. K. Arseneau** : Merci, Monsieur le président. C'est vraiment le genre de projet de loi propice à une discussion en comité. Il y aura des questions sur l'impact exact de ces modifications et la source de ces recommandations. Nous voudrions aussi savoir quels sont les problèmes que nous cherchons à régler avec cette mesure. Je n'en dirai pas plus à l'étape de la deuxième lecture, car c'est vraiment un projet de loi propice à une discussion en comité. Merci.

11:40

### **Second Reading**

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 35, *An Act to Amend the Financial Administration Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 36**

**Hon. Mr. Austin**, after the Speaker called for second reading of Bill 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*: I'll just be one moment, Mr. Speaker.

I apologize for that. I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*.

(**Ms. Anderson-Mason** took the chair as Deputy Speaker)

Impaired driving affects all New Brunswickers. By strengthening existing administrative penalties to deter impaired driving, we can make our roads safer for everyone. The *Motor Vehicle Act* outlines administrative penalties related to impaired driving. Those include an immediate three-month administrative license suspension for drivers with a blood alcohol content equal to or more than 0.08 or who refuse to provide a breath sample, as well as additional administrative penalties such as short-term license suspensions, vehicle impoundments, an increased license reinstatement fee, participation in an impaired driver re-education course, and participation in the Alcohol Ignition Interlock Program.

sujet, nous lui en saurions gré. Merci, Monsieur le président.

**Mr. K. Arseneau**: Thank you, Mr. Speaker. This really is the kind of bill that lends itself to discussion in committee. There will be questions on the exact impact of these changes and the source of these recommendations. We will also want to know what problems we are looking to solve with this bill. I will not say anything more at second reading, because it really is a bill to discuss in committee. Thank you.

### **Deuxième lecture**

(**Le président** met aux voix la question, et le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 36**

**L'hon. M. Austin**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* : Juste un moment, Monsieur le président.

Mes excuses. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.

(**M<sup>me</sup> Anderson-Mason** prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

La conduite avec facultés affaiblies touche tous les gens du Nouveau-Brunswick. En renforçant les pénalités administratives existantes pour décourager la conduite avec facultés affaiblies, nous pouvons rendre nos routes plus sûres pour tous. La *Loi sur les véhicules à moteur* prévoit des pénalités administratives pour la conduite avec facultés affaiblies. Celles-ci comprennent une suspension administrative immédiate de trois mois du permis de conduire pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie est 0,08 ou plus ou qui refusent de fournir un échantillon d'haleine, ainsi que des pénalités administratives supplémentaires telles que des suspensions de permis à court terme, des mises en fourrière de véhicules, une augmentation des droits à acquitter pour le rétablissement du permis, la participation à un cours de rééducation pour

The suspension program for alcohol impaired driving means that under this new administrative route, law enforcement will have the discretion to use the immediate roadside suspension program or charge under the *Criminal Code*. The new immediate roadside suspension program will result in drivers not being charged criminally but receiving administrative penalties. Those penalties would include a mandatory three-month driver's license suspension followed by a one-year driving suspension, a mandatory 30-day vehicle impoundment, mandatory participation in an impaired driver re-education program, and administrative fines and penalties. Drivers must also participate in the Alcohol Ignition Interlock Program for the year of their driving suspension.

It is important to note that this program will not be used for those who have caused serious bodily harm, death, or have a passenger under the age of 16 in the vehicle. Currently, impaired drivers are waiting upward of a year or more for a court date due to the delays in our provincial court system. During this time, these drivers are back on the roads after their three-month administrative license suspension and \$52 fee.

These proposed amendments will keep impaired drivers off our roads. They will help make our roads safer and help with delays in our courtrooms so prosecutors can refocus their efforts and resources on other priority files. This approach forces drivers who have driven after drinking to separate the activities of drinking and driving. It forces them for months to choose between drinking or driving. This is our best chance to cut down on impaired driving long term.

These amendments are supported by MADD Canada, the New Brunswick Association of Chiefs of Police,

conducteurs aux facultés affaiblies et la participation au programme d'antidémarrage avec éthylomètre.

Le programme de suspension pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool signifie que, en vertu de la nouvelle mesure administrative, les forces de l'ordre auront la possibilité d'utiliser le programme de suspension immédiate sur le bord de la route ou de porter des accusations en vertu du *Code criminel*. Dans le cadre du nouveau programme de suspension immédiate sur le bord de la route, les conducteurs ne seront pas accusés au criminel mais se verront infliger des pénalités administratives. Ces pénalités comprennent une suspension obligatoire du permis de conduire de trois mois suivie d'une suspension d'un an, une mise en fourrière obligatoire du véhicule pendant 30 jours, la participation obligatoire à un programme de rééducation pour conducteurs aux facultés affaiblies, ainsi que des amendes et pénalités administratives. Les conducteurs doivent également participer au programme d'antidémarrage avec éthylomètre pendant l'année de leur suspension de permis de conduire.

Il est important de noter que le programme en question ne sera pas utilisé pour les personnes qui ont causé des lésions corporelles graves ou la mort ou qui ont comme passager une personne âgée de moins de 16 ans. À l'heure actuelle, les conducteurs aux facultés affaiblies attendent plus d'un an, voire encore plus, pour obtenir une date de comparution devant le tribunal, en raison des retards de notre système judiciaire provincial. Pendant ce temps, ces conducteurs se retrouvent de nouveau sur les routes après une suspension administrative de leur permis de conduire de trois mois et l'acquiescement de droits de 52 \$.

Les modifications proposées empêcheront les conducteurs aux facultés affaiblies de circuler sur nos routes. Elles contribueront à rendre nos routes plus sûres et à réduire les retards dans nos salles d'audience afin que les procureurs puissent concentrer leurs efforts et leurs ressources sur d'autres dossiers prioritaires. Une telle approche oblige les conducteurs qui ont pris le volant après avoir consommé de l'alcool à dissocier la consommation d'alcool et la conduite. Elle les oblige pendant des mois à choisir entre boire et conduire. Il s'agit là de notre meilleure chance de réduire à long terme la conduite avec facultés affaiblies.

Les modifications sont soutenues par MADD Canada, l'Association des chefs de police du Nouveau-

and the RCMP. They are modeled after successful programs in British Columbia, Manitoba, and Alberta. The safety of the public is paramount, and these amendments will help keep our roads and highways safe for all New Brunswickers by keeping impaired drivers off the roads. Thank you, Madam Deputy Speaker.

11:45

**Mr. McKee:** Thank you, Madam Deputy Speaker, and thank you to the minister for bringing this legislation forward.

It is quite a substantial amendment to the *Motor Vehicle Act* and to the framework that New Brunswick will be proceeding under with respect to prosecuting impaired drivers. As the minister said, it is fully supported by MADD Canada—Mothers Against Drunk Driving. It is an organization that we fully support as well in its efforts to curb drinking and driving, to keep our roads safe, and to punish those guilty of these crimes.

This legislation, as the minister said, is modeled on what other provinces have done, specifically British Columbia, Alberta, and Manitoba. At the committee stage, I will be diving into what this framework looks like in those provinces, what other provinces are doing that might be a little different, as well as what is being done in the Atlantic Provinces. I think that it is important. We should be receiving a briefing on this as well, as it is a very substantial piece of legislation and a shift, as I said, in the way we will proceed.

I have some experience dealing with these types of cases. I think that there will be pressure put on police forces to adhere to some of these provisions, such as having the approved screening device readily available in officers' vehicles to take these tests. Not all officers are trained to use these devices or have possession of them in their vehicles, so that will be a consideration to take into account.

Over the years, these provisions have been fought in the courts, and I will review a bit of the history of this legislation in British Columbia. These provisions have

Brunswick et la GRC. Elles s'inspirent de programmes qui ont fait leurs preuves en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Alberta. La sécurité du public est primordiale, et ces modifications aideront à garder nos routes et chemins sûrs pour tous les gens du Nouveau-Brunswick en empêchant les conducteurs aux facultés affaiblies d'y circuler. Merci, Madame la vice-présidente.

**M. McKee :** Merci, Madame la vice-présidente, et merci au ministre d'avoir présenté la mesure législative.

Il s'agit d'une modification assez importante de la *Loi sur les véhicules à moteur* et du cadre dans lequel le Nouveau-Brunswick procédera à la poursuite des conducteurs aux facultés affaiblies. Comme l'a dit le ministre, le projet de loi est pleinement soutenu par MADD Canada, Les mères contre l'alcool au volant. C'est un organisme que nous soutenons pleinement dans ses efforts pour réduire l'alcool au volant, assurer la sécurité de nos routes et punir les personnes coupables des crimes en question.

Comme l'a dit le ministre, la mesure législative en question s'inspire de ce qu'ont fait d'autres provinces, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba. Lors de l'examen en comité, je me pencherai sur la forme que prend un tel cadre dans ces provinces, sur ce que font peut-être un peu différemment ces autres provinces, ainsi que sur ce qui se fait dans les provinces de l'Atlantique. Je pense que cela est important. Nous devrions obtenir une séance d'information à ce sujet également, car il s'agit d'une mesure législative très importante et d'un changement, comme je l'ai dit, dans la manière dont nous procéderons.

J'ai une certaine expérience des types de cas en question. Je pense qu'une certaine pression sera exercée sur les corps de police pour qu'ils respectent certaines dispositions, comme le fait d'avoir accès facile à l'appareil de détection approuvé dans les véhicules des agents pour qu'ils puissent effectuer les tests en question. Tous les agents ne sont pas formés à l'utilisation de tels appareils ou ne les ont pas en leur possession dans leur véhicule, de sorte qu'il faudra tenir compte de cela.

Au fil des ans, les dispositions en question ont été contestées devant les tribunaux, et je vais rappeler un peu l'historique des mesures législatives en la matière

been attacked on section 8, which protects you against unreasonable search and seizure, on section 10(b) of the *Charter of Rights*, which is your right to counsel, and on section 11(d), which is the presumption of innocence.

There is a recent case from the Supreme Court of Canada that deals with approved screening devices. Historically, with approved screening devices, it is considered a roadside detention. It is not an arrest. It is a detention. If you fail that, then it can lead to further testing at the police station on an approved instrument that gives you a specific blood alcohol concentration reading.

At the roadside, with it being just a detention, you are not entitled to your right to counsel at that point in time. It has been challenged that it is a detention and that, technically, you would have a right to counsel at the point of detention. However, in this case, it was viewed that the importance of prosecuting impaired driving and protecting the community trumped that right, and it was saved under section 1 of the Charter as a reasonable and valid breach of your right to counsel.

With that being said, there is a recent Supreme Court of Canada decision that says that you must have that device readily available. If there is any delay by not having it with you or by not being able to provide that test forthwith, then the suspension of your right to counsel is no longer valid. There is going to be some pressure on the system here to ensure that we have these devices readily available and that the officers are trained to use these devices.

Another thing that I want to touch on... There are added costs with everything here. Currently, under the *Criminal Code*, there is a minimum for your first offense of a one-year driving prohibition, a minimum fine of \$1 000, plus a victim fine surcharge, which is discretionary. I think that it comes to about \$1 300 for a first offense with no aggravating circumstances. You are looking at \$1 300 plus a one-year driving prohibition.

en Colombie-Britannique. Ces dispositions ont été attaquées sur la base de l'article 8 de la *Charte des droits*, lequel protège contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives, de l'alinéa 10b), qui garantit le droit à l'assistance d'un avocat, et de l'alinéa 11d), qui établit la présomption d'innocence.

La Cour suprême du Canada s'est récemment penchée sur une cause concernant les appareils de détection approuvés. Historiquement, lorsqu'il y a utilisation d'un appareil de détection approuvé, le cas est considéré comme une détention sur le bord de la route. Il ne s'agit pas d'une arrestation. Il s'agit d'une détention. Si le conducteur échoue à un tel test, il peut être soumis à d'autres tests au poste de police au moyen d'un éthylomètre approuvé qui donne une mesure précise du taux d'alcoolémie.

Sur le bord de la route, comme il s'agit d'une simple détention, le conducteur n'a pas droit à l'assistance d'un avocat sur le moment. Il a été contesté qu'il s'agit d'une détention et a été avancé que, techniquement, le conducteur a droit à un avocat au moment de la détention. Cependant, dans un tel cas, il a été considéré que l'importance de poursuivre des conducteurs aux facultés affaiblies et d'assurer la protection de la collectivité prime sur ce droit, et la pratique a été maintenue en vertu de l'article 1 de la Charte en tant que violation raisonnable et légitime du droit à l'assistance d'un avocat.

Cela dit, une décision récente de la Cour suprême du Canada stipule que l'agent doit avoir accès facile à l'appareil en question. S'il y a un retard attribuable au fait que l'agent ne l'a pas avec lui ou n'est pas en mesure d'effectuer le test immédiatement, la suspension du droit à l'assistance d'un avocat n'est plus légitime. Le système sera alors soumis à une certaine pression pour que les appareils en question soient d'accès facile et que les agents soient formés à leur utilisation.

Une autre chose que je voudrais aborder... Tout ceci entraîne des coûts supplémentaires. Actuellement, le *Code criminel* prévoit, pour la première infraction, une interdiction de conduire d'un an, une amende minimale de 1 000 \$, plus une suramende compensatoire, qui est discrétionnaire. Je pense que cela revient à environ 1 300 \$ pour une première infraction sans circonstances aggravantes. Il y a donc une amende de 1 300 \$ plus une interdiction de conduire pendant un an.

Under this scheme, we will be looking at the same 12-month prohibition. There are the extra three months, but that is the same in the current system. You lose it for three months, and then you get it back. If you lose your trial 12 months down the road, then you lose your license again for another 12 months. The prohibition is around the same as what we see now with respect to driving prohibitions. But then there are the added costs.

11:50

We were talking about the driver re-education program and the Alcohol Ignition Interlock Program. So we're no longer looking at \$1 300. We're looking at \$4 000 and \$5 000 for someone to be reinstated with their driving privileges for a first offense with no aggravating circumstances. I guess it could be cost prohibitive for vulnerable citizens who don't have access to funds. It's no excuse for breaking the law, but it kind of gives you different tiers. Someone who is wealthy can get through the justice system a lot easier. I guess that's the same as it's always been. If you have access to funds, you can spend loads on lawyers. Again, this is a system to fast-track it through the courts. Someone who does not have access to funds might be at a disadvantage compared to other people. The application of the law is not always the same.

Now, with respect to this legislation, I think the original legislation is from 2010 and comes from British Columbia. In 1997, British Columbia implemented an administrative driving prohibition, which has been adopted in New Brunswick. We have that. Anyone who is stopped at the side of the road, tests positive on the screening device, and eventually gets charged with impaired driving or driving while over the legal limit automatically loses their license for three months, regardless of whether they're found not guilty later at trial. They're automatically losing their license for three months. That's something that's been in place. It started in 1997 in B.C., and it has been adopted in New Brunswick. It has been challenged as well under those various sections of the Charter, and it's been upheld.

Dans le cadre du nouveau régime, nous aurons la même interdiction de conduire de 12 mois. Il y a les trois mois supplémentaires, mais c'est la même chose dans le système actuel. Le conducteur perd son permis de conduire pendant trois mois, puis il le récupère. S'il perd son procès 12 mois plus tard, il perd de nouveau son permis pour 12 mois supplémentaires. L'interdiction de conduire est à peu près la même que celle qui s'applique aujourd'hui. Or, il y a aussi les coûts supplémentaires.

Nous avons parlé du programme de rééducation pour conducteurs et du programme d'antidémarrage avec éthylomètre. Nous ne parlons donc plus de 1 300 \$. Nous parlons de 4 000 \$ à 5 000 \$ pour qu'une personne récupère ses droits de conducteur pour une première infraction sans circonstances aggravantes. Je suppose que le coût pourrait être prohibitif pour les personnes vulnérables qui n'ont pas accès à de telles sommes. Ce n'est pas une excuse pour enfreindre la loi, mais cela établit en quelque sorte différents niveaux. Une personne riche peut passer à travers le système judiciaire beaucoup plus facilement. Je suppose qu'il en a toujours été ainsi. Quand on a de l'argent, on peut dépenser des sommes considérables en frais d'avocats. Encore une fois, il s'agit d'un système qui permet d'accélérer le passage devant les tribunaux. Une personne qui a peu d'argent peut être désavantagée par rapport à d'autres. L'application de la loi n'est pas toujours la même.

En ce qui concerne la mesure législative, je pense que la mesure législative originale date de 2010 et vient de la Colombie-Britannique. En 1997, la Colombie-Britannique a mis en œuvre une interdiction administrative de conduire, qui a été adoptée par le Nouveau-Brunswick. C'est ce que nous avons. Toute personne qui est arrêtée sur le bord de la route, qui a un résultat positif par appareil de détection et qui est ensuite accusée de conduite avec facultés affaiblies ou de conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale perd automatiquement son permis de conduire pendant trois mois, même si elle est déclarée non coupable à l'issue d'un procès. Elle perd automatiquement son permis pour trois mois. C'est une mesure qui est en place. Elle a été mise en œuvre en 1997 en Colombie-Britannique et a été adoptée au Nouveau-Brunswick. Elle a également été contestée en vertu des différents articles de la Charte dont j'ai parlé, et elle a été maintenue.

Then, further to that framework, in 2010, the Legislative Assembly of British Columbia adopted the Immediate Roadside Prohibition (IRP) program. That is what they're calling it. It has been through the court system. There was the first version that was implemented in 2010. Then it was subject to a Charter challenge. It went through the courts. I think the ultimate Supreme Court of Canada decision was in 2015. As a result of those court proceedings, B.C. amended its legislation in 2012. That increased the grounds for review, for someone to make full answer and defense. That wasn't in the first version. It was a breach of the right to make full answer and defense, so they increased the grounds for review in that second version. Further again, that one went through the courts and made it to the Supreme Court of Canada.

Then, there was a third amendment to the legislation, which is the current version in British Columbia. It went through the courts a third time with different amendments, and it withstood a Charter challenge as well. Now, I'd like to look at the legislation that has finally withstood Charter scrutiny. It was the third time.

In British Columbia, the last court challenge had to do with respect to the burden placed on the accused. I'd have to look to see, but I think that, in our legislation, there are sections for the accused to apply for a review of the officer's decision to give him or her an immediate roadside prohibition. They amended the sections in the B.C. legislation to add grounds that the applicant, who is the accused, had to raise this. That was challenged. I guess the onus in criminal law is that the Crown must prove its case against the accused beyond all reasonable doubt. The burden is entirely on the Crown to call the evidence. The defendant doesn't need to call evidence in a trial. It's their choice. It's entirely on the Crown to prove its case.

However, in this case, the B.C. legislation is not under the *Criminal Code*. It's under an administrative or regulatory framework, so it withstood the Charter challenge in that case. In this case, placing the burden on the accused, who already has to apply for a review, was outside the criminal law context. With respect to

Par la suite, toujours dans le même cadre, en 2010, l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a adopté le programme d'interdiction immédiate de conduire. C'est ainsi qu'on l'appelle. Ce programme est passé par le système judiciaire. La première version a été mise en œuvre en 2010. Elle a ensuite fait l'objet d'une contestation fondée sur la Charte. Les tribunaux ont été saisis. Je pense que la décision finale de la Cour suprême du Canada a été rendue en 2015. À la suite de telles procédures judiciaires, la Colombie-Britannique a modifié sa mesure législative en 2012. Cela a augmenté les motifs de révision, afin qu'une personne puisse présenter une défense pleine et entière. Cela ne figurait pas dans la première version. Il s'agissait d'une violation du droit de présenter une défense pleine et entière, de sorte que les motifs de révision ont été augmentés dans la deuxième version. Celle-ci est à son tour passée par les tribunaux et est arrivée jusqu'à la Cour suprême du Canada.

Puis, la mesure législative a été modifiée une troisième fois, ce qui a donné la version actuelle en Colombie-Britannique. Elle a été soumise aux tribunaux une troisième fois avec différentes modifications, et elle a également résisté à une contestation fondée sur la Charte. J'aimerais maintenant me pencher sur la mesure législative qui a finalement résisté à l'examen fondé sur la Charte. C'était la troisième fois.

En Colombie-Britannique, la dernière contestation judiciaire portait sur le fardeau imposé à l'accusé. Il faudrait que je vérifie, mais je pense que notre mesure législative comprend des articles qui permettent à l'accusé de demander un examen de la décision de l'agent de lui imposer une interdiction immédiate sur le bord de la route. Les articles de la mesure législative de la Colombie-Britannique ont été modifiés pour ajouter des motifs selon lesquels le demandeur, qui est l'accusé, devait soulever une telle question. Il y a eu contestation. Je suppose que le fardeau de la preuve, en droit criminel, correspond au fait que la Couronne doit prouver hors de tout doute raisonnable sa cause contre l'accusé. Il incombe entièrement à la Couronne d'établir la preuve. Le défendeur n'a pas besoin d'établir la preuve dans un procès. C'est un choix. Il incombe entièrement à la Couronne d'établir sa preuve.

Toutefois, dans ce cas-ci, la mesure législative de la Colombie-Britannique ne relève pas du *Code criminel*. Comme elle relève d'un cadre administratif ou réglementaire, elle a résisté à la contestation fondée sur la Charte. En l'occurrence, le fait d'imposer le fardeau à l'accusé, qui doit déjà présenter une

the burden of proof, they said the general rule is that the person who seeks to establish a point bears the burden of doing so.

11:55

So that went through the courts, and I guess that is the position that the Supreme Court of Canada took on these different challenges.

As I said, the B.C. law went through the court three times. The legislation was amended three times. I will be taking a close look in committee at the legislation that we have in this case. Is it the same? Has it been mirrored, or are there things that are different? Does it go a little bit further? Does it not go far enough compared to what the other provinces are doing? Those are things that we will have to examine.

Again, we always have to take into account those sections of the Charter, as I mentioned. If there is anything different in this case, we will have to review it. If it is something that the Supreme Court of Canada ruled on, then that is the law, and we have to follow it. But if it is not, then we will have to have a conversation about what the purpose of that stipulation might be, whatever it might be, and whether it is different than what we have seen approved by the courts. We will have those questions at committee.

Again, I think it is a reasonable way forward in terms of dealing with the backlogs we are seeing in the courts. I think the statistic that was mentioned is that 28% of court cases now are offences related to impaired driving. That is more than one in four cases. It clogs up the courts. Sometimes you have no chance in hell of going to trial with the way the evidence unfolds. By some miracle, the person can get off, so I guess we are taking away the trial process here. But, again, I think it is a reasonable way forward to give accused persons a way to take accountability for their actions without having to go through the court system. At the same time, I guess the trade-off would be that they don't have to get a criminal record as a result of this.

demande de révision, ne relevait pas du droit criminel. En ce qui concerne le fardeau de la preuve, l'on a dit que la règle générale est que la personne qui cherche à établir un point porte le fardeau de le faire.

Les tribunaux ont donc été saisis de la question, et je pense que telle est la position que la Cour suprême du Canada a adoptée à l'égard des différentes contestations.

Comme je l'ai dit, la loi de la Colombie-Britannique a été portée devant les tribunaux à trois reprises. La mesure législative a été modifiée trois fois. J'examinerai attentivement en comité la mesure législative que nous avons en l'occurrence. Est-elle la même? Reflète-t-elle la même chose, ou y a-t-il des choses différentes? Va-t-elle un peu plus loin? Ne va-t-elle pas assez loin par rapport à ce que font les autres provinces? Ce sont là des choses que nous devons examiner.

Encore une fois, nous devons toujours tenir compte des articles en question de la Charte, comme je l'ai mentionné. S'il y a quoi que ce soit de différent en l'occurrence, nous devons l'examiner. S'il s'agit d'un élément visé par une décision de la Cour suprême du Canada, il a alors force de loi, et nous devons respecter cette décision. Si tel n'est pas le cas, cependant, nous devons discuter de ce que pourrait être l'objet de la disposition, quelle qu'elle soit, et déterminer si celle-ci est différente de ce que les tribunaux ont approuvé. Ce sont des questions que nous poserons en comité.

Encore une fois, je pense qu'il s'agit d'une façon raisonnable de réduire l'arriéré que nous constatons dans les tribunaux. Selon la statistique qui, je pense, a été mentionnée, 28 % des causes dont les tribunaux sont actuellement saisis sont des infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies. C'est plus d'un cas sur quatre. Ces cas encombrant les tribunaux. Parfois, de la façon dont la mise en preuve se déroule, la personne n'a absolument aucune chance d'aller en procès. Par quelque miracle, elle peut s'en sortir, de sorte que, je suppose, nous supprimons en l'occurrence le processus judiciaire. Cependant, encore une fois, je pense qu'il s'agit d'une façon raisonnable de donner aux personnes accusées un moyen d'assumer la responsabilité de leurs actes sans avoir à passer par le système judiciaire. En même temps, je suppose que le compromis serait qu'elles n'aient pas à avoir un casier judiciaire en conséquence.

Oftentimes, when we are dealing with these cases... I think that, historically, before amendments were made to the *Motor Vehicle Act* and the *Criminal Code* that had mandatory minimum sentences for impaired driving... In the old days, people used to try to negotiate a lesser charge, such as dangerous driving or something, but there were always policies from the Crown saying that you couldn't do that. Then, people would ask us this: Well, can we apply to get one point back so that we can get our license? In the old days, you could apply to get a point back. That policy removed the ability to do that.

A criminal record is a significant burden that people carry, and it can affect their employment. They might make a mistake. It is against the law, and I don't condone anyone breaking the law, but again, people make mistakes in life, and they want to have a second chance. Carrying a criminal record can be a very significant burden.

I have had clients who immigrated from other countries who were facing deportation. They had deportation orders given against them because of an impaired driving offense while they were a university student and had made a bad decision. This will remove that. People can take responsibility for their actions. They can pay their dues, the administrative penalties, but they don't have to carry that burden.

Another one is simply travelling. People who are working might have to travel to the United States for work. They are prohibited from doing so. Carrying a criminal record can carry a significant burden.

I think this is a reasonable way forward to ensure people are punished for their actions. I think there is sufficient deterrence and denunciation with respect to the conduct in these cases, and it keeps our roads safe. I think that, moving forward, we will study the bill. We will have to look at it in relation to what has gone through the court system, and we will have to see what has been approved in other provinces by the Supreme Court of Canada. I think that is what we will have to do at the committee stage. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

Souvent, lorsque nous traitons de tels cas... Je pense que, par le passé, avant que des modifications soient apportées à la *Loi sur les véhicules à moteur* et au *Code criminel*, établissant des peines minimales obligatoires pour la conduite avec facultés affaiblies... Autrefois, les gens essayaient de négocier une accusation moins grave, comme la conduite dangereuse ou quelque autre chose du genre, mais il y avait toujours des politiques de la Couronne établissant qu'on ne pouvait pas faire une telle chose. Ensuite, les gens nous demandaient : Eh bien, pouvons-nous demander de récupérer un point pour que nous puissions obtenir notre permis? Autrefois, on pouvait faire une demande pour récupérer un point. La politique en question a éliminé une telle possibilité.

Un casier judiciaire est un fardeau important pour les gens, et il peut avoir une incidence sur leur emploi. Les gens peuvent commettre une erreur. Ils contreviennent à la loi, et je ne tolère aucune infraction à la loi, mais, encore une fois, les gens commettent des erreurs dans la vie et ils veulent avoir une seconde chance. Avoir un casier judiciaire peut être un fardeau très lourd.

J'ai eu des clients qui ont immigré d'autres pays et qui risquaient l'expulsion. Ils ont fait l'objet d'ordonnances d'expulsion en raison d'une infraction de conduite avec facultés affaiblies alors qu'ils étaient étudiants universitaires et avaient pris une mauvaise décision. La mesure législative proposée supprimera une telle situation. Les gens peuvent assumer la responsabilité de leurs actes. Ils peuvent payer leur dû, les pénalités administratives, mais ils n'ont pas à supporter un tel fardeau.

Le simple fait de voyager est une autre contrainte. Les gens qui travaillent pourraient devoir se rendre aux États-Unis dans le cadre de leurs fonctions. Il leur est interdit de le faire. Avoir un casier judiciaire peut constituer un fardeau important.

Je pense que les changements proposés sont une façon raisonnable de s'assurer que les gens sont punis pour leurs actes. Il y a suffisamment, je pense, de mesures de dissuasion et de dénonciation à l'égard de telles conduites, et la sécurité de nos routes est assurée. Je pense que nous irons de l'avant et examinerons le projet de loi. Nous devons l'étudier en fonction de ce qui a été soumis au système judiciaire, et nous devons voir ce qui a été approuvé dans d'autres provinces par la Cour suprême du Canada. Je pense que c'est ce que nous devons faire à l'étape du comité. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

### Introduction of Guests

**Hon. Mr. Higgs**, after requesting that Deputy Speaker revert to the order of Introduction of Guests: Thank you, Madam Deputy Speaker. Today, we have Roger Quimper in the gallery. He is going to be our new candidate for Edmundston—Vallée-des-Rivières. I just want to recognize Roger because he is a well-known businessman in the area. He is well known in the community.

12:00

He brings a lot of strengths and values to us, and he brings a lot of great value to his colleagues where he lives in the northwest.

Roger, thanks for being here in the gallery. You did miss the fireworks earlier. It gets a little heated in question period, but we appreciate your dropping by and seeing what this is all about. Thank you.

Merci beaucoup.

**Madam Deputy Speaker:** Pursuant to the Orders of the Day, we have now reached the time for lunch. The House will resume at one o'clock.

(The House recessed at 12 p.m.)

The House resumed at 1:04 p.m., with **Mr. Speaker** in the chair.)

13:04

### Speaker's Ruling

**Mr. Speaker:** Members, please be seated.

Earlier today, the Member for Restigouche-Chaleur raised a point of order and submitted that the Minister of Health defamed him on Twitter. Specifically, the tweet in question alleged that the Member for Restigouche-Chaleur laughed at the Minister of Health's attempt to speak French. The Member for Restigouche-Chaleur denies this allegation, and I will take him at his word that he did not engage in the alleged conduct.

### Présentation d'invités

**L' hon. M. Higgs**, après avoir demandé à la vice-présidente de revenir à l'appel de la présentation d'invités : Merci, Madame la vice-présidente. Aujourd'hui, nous avons Roger Quimper à la tribune. Il sera notre nouveau candidat dans Edmundston—Vallée-des-Rivières. Je veux simplement saluer Roger parce qu'il est un homme d'affaires bien connu dans la région. Il est bien connu dans la collectivité.

Le monsieur nous apporte beaucoup de forces et de valeurs, et il fait bénéficier ses collègues du Nord-Ouest, où il vit, de sa grande valeur.

Roger, merci d'être ici à la tribune. Vous avez raté le feu d'artifice qu'il y a eu plus tôt. Les esprits s'échauffent un peu pendant la période des questions, mais nous vous sommes reconnaissants d'être venu voir à quoi tout cela ressemble. Merci.

Thank you very much.

**La vice-présidente :** Conformément à l'ordre du jour, nous sommes maintenant à l'heure de la pause du midi. La séance reprendra à 13 h.

(La séance est levée à 12 h.)

La séance reprend à 13 h 4. **Le président** de la Chambre occupe le fauteuil.)

### Décision de la présidence

**Le président :** Veuillez vous asseoir.

Plus tôt aujourd'hui, le député de Restigouche-Chaleur a invoqué le Règlement et a soutenu que le ministre de la Santé l'avait diffamé sur Twitter. Plus précisément, le gazouillis en question alléguait que le député de Restigouche-Chaleur avait ri de la tentative de parler français du ministre de la Santé. Le député de Restigouche-Chaleur nie l'allégation, et je le crois sur parole lorsqu'il dit ne pas s'être conduit de la façon alléguée.

13:05

With that said, however, I must advise the House that the Speaker does not have the authority to address comments or statements made outside the House. As well, it would be impractical for the Speaker to be asked to monitor the use of personal digital devices by Members, including determining whether any offending tweet or social media post originated in the House.

I will address, however, the general issue of tweeting or posting items on social media. I would ask all Members to please refrain from tweeting or posting criticism of your fellow Members on social media while we are sitting in the House. To engage in such activity would obviously cause disorder in the House, lead to various points of order, distract from the business of the House, and undermine the reputation of this House and its honourable Members. I thank you for your attention to this matter. I hope that you follow my request. It would make it a lot easier for all of us, and we could have the next 13 days in some form of peace.

#### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 36**

**M. K. Arseneau :** Merci beaucoup, Monsieur le président. En comité, il faudra se pencher sur le projet de loi 36. Comme on l'a déjà dit, à première vue, ce projet de loi est un pas dans la bonne direction, selon moi. Toutefois, en raison de la façon dont le processus habituel est intrinsèquement modifié, il faudra poser des questions extrêmement importantes auxquelles il faudra répondre.

Donc, une des premières questions visera à déterminer qui, exactement, a été consulté. C'est bien beau de parler de MADD, un organisme très respecté, ainsi que de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick, mais qui a été consulté exactement? Y a-t-il eu des consultations avec des agents de la cour, avec des avocats, avec... Je dirais même, de la recherche a-t-elle été effectuée dans les autres provinces et territoires? Si je ne me trompe pas, l'Alberta a apporté des changements à son projet de loi initial, qui ressemblait drôlement à celui dont il est question ici. Donc, il faut voir quelles erreurs ont été commises en

Cela dit, je dois toutefois signaler à la Chambre que le président n'a pas le pouvoir de se pencher sur les observations ou les déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. De plus, il serait irréaliste que le président soit tenu de surveiller l'utilisation que font les parlementaires de leurs appareils numériques, y compris de déterminer si des gazouillis ou des messages offensants publiés sur les réseaux sociaux ont émané de la Chambre.

Toutefois, je me pencherai sur la question générale touchant la publication de gazouillis ou de messages sur les médias sociaux. Je demanderais à tous les parlementaires de bien vouloir s'abstenir de publier sur les médias sociaux des gazouillis ou publications contenant des critiques à l'endroit de leurs pairs pendant que nous tenons séance. De toute évidence, s'adonner à de telles activités sèmerait le désordre à la Chambre, entraînerait divers rappels au Règlement, perturberait les travaux de la Chambre et minerait la réputation de la Chambre et des parlementaires. Je vous remercie de votre attention à cet égard. J'espère que vous acquiescerez à ma demande. Voilà qui nous rendrait à tous la tâche beaucoup plus facile et nous permettrait de conserver un semblant de paix pour les 13 prochains jours.

#### **Debate on Second Reading of Bill 36**

**Mr. K. Arseneau:** Thank you very much, Mr. Speaker. Bill 36 will have to be looked at in committee. As was already said, and in my opinion, at first glance, this bill is a step in the right direction. However, because of the way the usual process is being intrinsically changed, extremely important questions will have to be asked and answered.

So, one of the first questions will seek to determine who exactly was consulted. It is all well and good to talk about MADD, a very well-respected organization, and the New Brunswick Association of Chiefs of Police, but who exactly was consulted? Were there consultations held with court officials, lawyers... I would even ask: has research been done in the other provinces and territories? If I am not mistaken, Alberta made amendments to its initial bill, which strangely resembled this one. So, any mistakes made in Alberta and what was learned from them have to be looked at. With that in mind, was the Act improved upon?

Alberta et ce que l'on a pu en retirer. En ce sens, la loi a-t-elle été améliorée?

Il faut également déterminer si cela fonctionne réellement, et non pas simplement dire que cela fonctionne. Quelles sont les données qui peuvent être utilisées pour justifier et dire que, en effet, cela fonctionne et qu'il y a moins de gens qui conduisent en état d'ébriété. Cela fonctionne de ce côté-là également.

Donc, il faudra examiner ce qui a été fait dans les autres provinces et territoires et les données qui ont été recueillies. Ce n'est quand même pas un nouveau concept. En Colombie-Britannique, une loi semblable existe quand même depuis plusieurs années. Si je ne me trompe pas, il y a aussi d'autres provinces et territoires où c'est la même chose : le Manitoba, l'Alberta et peut-être la Saskatchewan. J'y vais de mémoire. Ces provinces ont déjà adopté et mis en œuvre une loi semblable. Donc, il devrait y avoir des données qui démontrent qu'une telle loi a réellement un impact positif.

On sait que le ministre de la Sécurité publique n'est habituellement pas très enthousiaste à l'idée de mentionner des données, mais, cette fois, on l'informe à l'avance qu'il y aura des questions à ce sujet. Donc, il n'y a aucune raison pour laquelle il n'aurait pas ces données à l'appui pour bien nous démontrer que c'est la bonne direction à prendre. Pour l'instant, c'est tout pour moi par rapport au projet de loi 36 à l'étape de la deuxième lecture. Ce projet de loi sera davantage scruté en comité. Merci.

J'ai oublié un commentaire que je voulais formuler, Monsieur le président, avant de m'asseoir.

13:10

Étant donné la complexité et les changements du présent projet de loi, il serait important qu'il y ait des témoins, car ce projet de loi semble être du genre de ceux pour lesquels des témoins seraient de mise.

Je continue de penser que les témoins pourraient comparaître dans le cadre du Comité permanent de la politique économique ; donc, il serait très important, je crois, qu'il y ait des témoins pour mieux comprendre l'impact de ce projet de loi sur les cours, les avocats et ainsi de suite. Toutefois, vu qu'on s'est fait refuser à plusieurs reprises d'avoir des témoins au Comité permanent de la politique économique, je vais donc proposer un amendement en me disant, Monsieur le

Whether or not this really works has to be determined; people can't just say that it works. What data can be used to justify it and say that it in fact works and that there are fewer people who drink and drive? It also works in that way.

So, what has been done in the other provinces and territories and the data that has been collected will have to be examined. It is not a new concept. A similar Act has existed in British Columbia for several years now. If I am not mistaken, the same can be said for other provinces and territories: Manitoba, Alberta, and maybe Saskatchewan. I'm speaking from memory here. These provinces have already passed and implemented a similar Act. So, there should be data that shows that such an Act really had a positive impact.

The Minister of Public Safety is not usually very enthused by the idea of mentioning data, but, this time, he is being informed in advance that there will be questions on that. So, there is no reason there wouldn't be supporting data to show us that this is the right way to go. For now, that is all from me on the second reading of Bill 36. This bill will be scrutinized more in committee. Thank you.

I forgot one comment I wanted to make before sitting down, Mr. Speaker.

Given the complexity of this bill and the changes it makes, it would be important that witnesses be called, because this bill seems to be one for which calling witnesses would be in order.

I still think witnesses could appear before the Standing Committee on Economic Policy, so, in my opinion, it would be very important for there to be witnesses so that the impact of this bill on courts, lawyers, and so on can be better understood. However, since requests for witnesses to appear before the Standing Committee on Economic Policy have been repeatedly denied, I will propose an amendment believing that the best place for this bill is before the Standing Committee on

président, que la meilleure place pour le présent projet de loi, c'est au Comité permanent de modification des lois. De plus, il y a longtemps que ce comité ne s'est pas réuni. C'est un projet de loi par lequel nous pourrions mieux comprendre toutes les ramifications de tels changements.

**Mr. Speaker:** Member for Kent North, could you read this into the...

**M. K. Arseneau :** Excusez, en effet, j'ai oublié de lire l'amendement. Je suis désolé, Monsieur le président, il y a longtemps que je n'aie pas fait d'amendement.

**Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 36**

**M. K. Arseneau,** appuyé par **M. Coon,** propose l'amendement suivant :

*que la motion portant deuxième lecture soit amendée par la suppression de tous les mots après le mot « que », et leur remplacement par ce qui suit :*

*le projet de loi 36, Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.*

(**Mr. Speaker,** having read the proposed amendment, put the question, and the following debate ensued.)

**Debate on Proposed Amendment**

**Mr. J. LeBlanc:** On the amendment or on the bill?

**Mr. Speaker:** On the amendment.

**M. J. LeBlanc :** Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de me lever à la Chambre aujourd'hui pour parler de l'amendement proposé du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

Monsieur le président, je veux aussi commencer en disant que, nous, du côté de l'opposition officielle, reconnaissons que notre collègue de Moncton-Centre a tenu des propos sur le projet de loi et a donné beaucoup d'informations techniques. En gros, nous

Law Amendments, Mr. Speaker. Also, this committee has not met for a long time. It is a bill through which we will be able to better understand all the ramifications of such changes.

**Le président :** Monsieur le député de Kent-Nord, pourriez-vous donner lecture de...

**Mr. K. Arseneau:** Pardon me, I did forget to read the amendment. I apologize, Mr. Speaker, it has been a long time since I have proposed an amendment.

**Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 36**

**Mr. K. Arseneau** proposed the following amendment, seconded by **Mr. Coon:**

*That the motion for second reading be amended by deleting all the words after the word "that" and substituting the following:*

*Bill 36, An Act to Amend the Motor Vehicle Act, be not now read a second time but that the order for second reading be discharged and the subject matter of the Bill referred to the Standing Committee on Law Amendments.*

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix ; il s'élève un débat.)

**Débat sur l'amendement proposé**

**M. J. LeBlanc :** Sur l'amendement ou sur le projet de loi?

**Le président :** Sur l'amendement.

**Mr. J. LeBlanc:** Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to talk about the proposed amendment to Bill 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act.*

Mr. Speaker, I also want to start by saying that we, in the official opposition, recognize that our colleague from Moncton Centre said things about the bill and gave a lot of technical information. Essentially, we are in favour of the bill, but there are still a lot of technical elements to talk about.

sommes en faveur du projet de loi, mais il reste encore beaucoup d'éléments techniques à aborder.

Ce matin, mon collègue a beaucoup parlé de jurisprudence en ce qui a trait à la *Charte canadienne des droits et libertés* et à la Cour suprême du Canada, car il faut quand même respecter les autorités. Monsieur le président, lorsque nous serons en comité, je pense qu'il serait bon — tout comme mon collègue qui a fait un amendement — d'inviter des gens à témoigner ; des gens qui nous donneraient de vrais témoignages sur leur position et les raisons pour lesquelles nous avons besoin de ce projet de loi.

13:15

Cela étant dit, Monsieur le président, dans sa déclaration à l'étape de la deuxième lecture, ce matin, le ministre a beaucoup parlé de trois provinces qui ont un projet de loi semblable, c'est-à-dire la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba. Il n'y a aucune jurisprudence et aucune loi à cet égard. Je ne sais même pas si l'on a consulté les autres provinces de l'Atlantique, soit la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Ce sont des provinces qu'on devra consulter.

J'étais content de voir que, au moins, le ministre a parlé des commentaires émis par l'organisation MADD Canada. Celle-ci s'est dite d'accord. Elle est d'avis qu'on doit être beaucoup plus sévère à l'égard des récidivistes qui conduisent leur auto en état d'ébriété. Je pense que le ministre a aussi fait état de cela.

Monsieur le président, le moment où ce projet de loi a été déposé, c'est un temps de l'année où il y a l'obtention des diplômes dans les écoles secondaires et dans les universités. Je pense que l'organisation MADD Canada fait beaucoup de sensibilisation pour ce qui est de savoir bien se comporter lors de l'obtention des diplômes. Il ne faut pas conduire en état d'ébriété.

Monsieur le président, je pense qu'il y a beaucoup de consultations à faire en termes de jurisprudence. Il faut aussi voir s'il y a eu de vraies recherches. Les recherches sont-elles fondées sur des données probantes? Ces données apportent-elles vraiment les résultats escomptés? Le but est de s'assurer que les gens sont redevables et qu'ils ne conduisent pas en état d'ébriété.

This morning, my colleague talked a lot about case law related to the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and the Supreme Court of Canada, because the authorities must be respected. Mr. Speaker, when we are in committee, just like my colleague who proposed an amendment, I think it would be good to invite witnesses, people who would give us real testimonies on their position and the reasons we need this bill.

That being said, Mr. Speaker, in his statement on second reading this morning, the minister talked a lot about three provinces that have similar bills: British Columbia, Alberta, and Manitoba. There is no case law nor Act on the subject. I do not even know if the other Atlantic provinces, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland and Labrador, were consulted. These are provinces that will have to be consulted.

I was happy to see the minister at least talk about the comments made by MADD Canada. The members of that organization expressed support for this. They believe the system has to be a lot tougher on repeat offenders who drink and drive. I think the minister also mentioned that.

Mr. Speaker, the bill was tabled at a time of the year when high schools and universities are holding their graduations. I think MADD Canada raises a lot of awareness about knowing how to behave properly at graduation time. People should not drink and drive.

Mr. Speaker, I think there are many consultations to be held with regard to case law. It also remains to be seen whether real research has been done. Is the research based on evidence? Does this data reflect the expected results? The goal is to ensure people are accountable and do not drink and drive.

Je veux aussi... Je pense qu'on n'a pas encore eu le temps d'avoir une séance d'information. C'est certain qu'on va en demander une, afin d'avoir accès aux raisons qui justifient le dépôt de ce projet de loi. Je pense que c'est de mise que le gouvernement nous donne une séance d'information sur le projet de loi. C'est un projet de loi qui, Monsieur le président... Je regardais le document et j'ai vu que c'est un projet de loi très étoffé. Il compte une trentaine de pages, avec beaucoup, beaucoup d'aspects techniques et légaux.

En terminant, Monsieur le président, je veux aussi que vous vous teniez aux aguets. Je pense que l'aspect technique de ce projet de loi a été soulevé ce matin. On mettra beaucoup, beaucoup d'énergie et l'on donnera énormément de responsabilités aux forces de l'ordre. A-t-on les effectifs nécessaires? A-t-on investi dans les effectifs, soit la police ou les gens qui donneront les contraventions? Va-t-on les munir de l'équipement nécessaire pour analyser les situations et obtenir des résultats? Pourront-ils obtenir des données probantes qui mèneront à des sentences?

Je veux aussi dire qu'on aura beaucoup plus de questions au moment où l'on sera en comité. Sur ce, ce sera tout pour moi, Monsieur le président. Merci.

**Ms. Mitton:** Thank you, Mr. Speaker. I'm rising to speak to the amendment to move this bill to the law amendments committee. I want to point out, once again, that this wouldn't be a step that we would be suggesting if we were able to bring witnesses to the economic policy committee. This is something that we, as a Legislature, could decide to do and that we, as Greens, have been strongly urging that we do. We need to change the rules so that we can hear from experts and witnesses, when necessary, when looking at legislation.

Of course, when we're talking about drunk driving, this is something that needs to be prevented as much as possible. This is something that needs to be stopped. Of course, there need to be consequences. I don't think that there is any disagreement on that. We would like to hear from experts about what results have been achieved by implementing this in other jurisdictions, and we'd like to know what type of consultation has happened and be able to hear directly from experts.

I also want to... I don't think there has been time yet for a briefing. One will certainly be requested to learn the reasons for tabling this bill. I think it is appropriate for the government to give us a briefing on this bill. Mr. Speaker, it is a bill that... I was looking at the document and found that it was a very extensive bill. It is about 30 pages long and contains many technical and legal aspects.

In closing, Mr. Speaker, I also want you to be on the lookout. I think the technical aspect of this bill was mentioned this morning. A lot of energy will be put in and a tremendous amount of responsibility will be given to law enforcement. Is there enough staff? Were investments made in staffing, whether it be the police or the people who will issue tickets? Will they be provided with the equipment needed to analyze these situations and get results? Will they be able to get the evidence that will result in sentencing?

I also want to say that there will be a lot more questions in committee. On that note, that is all I had to say, Mr. Speaker. Thank you.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le président. Je prends la parole au sujet de l'amendement visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Je tiens à signaler, encore une fois, que nous ne proposerions pas une telle mesure si nous pouvions faire comparaître des témoins devant le Comité de la politique économique. Nous pourrions, à titre d'Assemblée législative, décider de permettre de telles comparutions, et nous, les Verts, avons fortement insisté pour que nous le fassions. Nous devons modifier les règles pour pouvoir entendre des experts et des témoins, au besoin, lorsque nous examinons des mesures législatives.

Évidemment, s'il y a quelque chose qu'il faut prévenir le plus possible, c'est bien la conduite en état d'ébriété. Il faut la faire cesser. Bien sûr, il doit y avoir des conséquences. Je ne pense pas qu'il y ait de désaccord là-dessus. Nous aimerions que des experts nous disent quels résultats ont été obtenus grâce à la mise en œuvre d'une telle mesure dans d'autres administrations, et nous aimerions savoir quel type de consultation a eu lieu et être en mesure d'entendre directement les experts.

13:20

I am speaking in favour of this motion, even though I wish we didn't have to keep bringing this type of thing forward. We could set up the Legislature to be better and to do our work in a better way. I want to point to the fact that when the *Child and Youth Well-Being Act* came forward, we actually managed to get witnesses here. We listened to them, amendments came as a result of that, and the legislation was better as a result. I can't understand why we wouldn't want to have that type of process happen every time so that the best legislation can go through this House. I speak in favour of this, Mr. Speaker. Thank you for the chance to speak to it.

**Mr. Bourque:** Thank you very much, Mr. Speaker, for finally being recognized. It has been a trek, but we always appreciate it when you make those rulings. It is always nice when people have an interest in standing up and talking about an important bill. This is an important bill. That is why I feel the need to say a few words on the bill.

Again, I think that most of us, if not all of us, agree that this bill is a step in the right direction. I think that most of us, if not all of us, want to see less drinking and driving on our roads and streets in New Brunswick—and all over the world, for that matter. Obviously, we know the risks that are involved with that. To see this bill being supported by respectable organizations is certainly a plus. It is definitely a step in the right direction. I think that all sides see this as such.

I do feel, however, that there are a couple of things that need a bit deeper diving. That is why I feel the need to talk about it. I know that I don't have the knowledge that my colleague from Moncton Centre has. He is a former, and maybe even a current, litigator on issues that deal with this matter. I am not a lawyer. I am only going here on the little bit that I know, but I do feel that there are a couple of things that we need to probe a little further.

One of those is the fact that this is about drinking and driving, as I understand it. One of the things we are seeing on the roads of New Brunswick is not only drinking and driving but also substance abuse and

Je suis en faveur de la motion, même si j'aurais aimé que nous n'ayons pas à continuer de proposer un tel genre de choses. Nous pourrions faire en sorte que l'Assemblée législative soit meilleure et que nous fassions mieux notre travail. Je tiens à signaler que, lorsque la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* a été présentée, nous avons réussi à faire venir des témoins ici. Nous les avons écoutés, et des amendements ont été proposés en conséquence, ce qui a amélioré la mesure législative. Je ne peux comprendre pourquoi nous ne voudrions pas qu'un tel genre de processus soit appliqué chaque fois pour que les meilleures mesures législatives puissent être adoptées à la Chambre. Je suis en faveur de la motion, Monsieur le président. Merci de l'occasion d'en parler.

**M. Bourque :** Merci beaucoup, Monsieur le président, de m'accorder enfin la parole. Cela a été difficile, mais nous vous sommes toujours reconnaissants lorsque vous rendez de telles décisions. Il est toujours bon que les gens soient intéressés à parler d'un projet de loi important. C'est un projet de loi important. C'est pourquoi je ressens le besoin de dire quelques mots sur ce projet de loi.

Encore une fois, je pense que la plupart d'entre nous, sinon tous, conviennent que le projet de loi est un pas dans la bonne direction. Je pense que la plupart d'entre nous, sinon tous, veulent voir moins d'alcool au volant sur nos routes et nos rues au Nouveau-Brunswick, et partout dans le monde, d'ailleurs. Évidemment, nous connaissons les risques associés à l'alcool au volant. Le fait que le projet de loi soit appuyé par des organismes respectables est certainement un atout. C'est certainement un pas dans la bonne direction. Je pense que toutes les parties voient cela comme tel.

J'estime cependant qu'il y a deux ou trois choses qu'il faut approfondir. C'est pourquoi je ressens le besoin d'en parler. Je sais que je n'ai pas les connaissances de mon collègue de Moncton-Centre. Celui-ci est un ancien avocat plaçant qui s'occupait de telles questions, et il l'est peut-être même encore actuellement. Je ne suis pas avocat. Je ne vais parler ici que du peu que je connais, mais j'estime qu'il y a deux ou trois choses que nous devons approfondir un peu.

L'un des points à approfondir concerne le fait qu'il s'agit ici d'alcool au volant, si je comprends bien. Ce que nous constatons sur les routes du Nouveau-Brunswick, c'est qu'il y a non seulement l'alcool au

driving. It is not just alcohol. We know, for example, that cannabis is now legal in Canada. Chances are that, at one point, somebody has driven while being under the influence of cannabis. I think that is something that we can guess has happened, and probably is still happening. So, what do we do about that? Has that been dealt with? Maybe it is a different set of... I am just saying this: Is what is good for the goose good for the gander?

I am talking about cannabis, but there is more than that. As we know, there are other hard drugs. There are different types of substances that are out there that are being used by some New Brunswickers, and some of them drive. So, what about them? I am in favour of some tough laws when it comes to drinking and driving, but what about the other forms of substance abuse and driving? I think that also needs to be addressed.

I think there is something fundamental here that strikes me. Mr. Speaker, maybe this is a delicate matter, but I do want to bring it up. We have all heard this expression: Power corrupts, and absolute power corrupts absolutely. When you give more power, which might be in appearance... I say "in appearance" because I want to make sure that I say this properly. I don't want to prematurely accuse anybody of anything. If, in appearance, it seems that more power is given, which may seem a bit more unchecked, that is where you might start seeing the abuse of power.

13:25

I say this just as a general principle, Mr. Speaker, and I could give a lot of examples. But I want to stick to the bill.

The bill talks about how, if they find or if they feel that this person is intoxicated or over the limit, they will immediately suspend the driver's license of that person. That is a serious thing to do unless we fully know that that person is fully guilty of the issue, of the crime, let's say. I'm all for you doing the time if you do the crime. That's not the issue for me. The issue is whether you are really guilty of that crime before you do the time.

volant mais aussi la toxicomanie liée à la conduite. Ce n'est pas seulement l'alcool. Nous savons par exemple que le cannabis est maintenant légal au Canada. Il y a des chances que, à un moment donné, quelqu'un ait conduit en étant sous l'influence du cannabis. Nous pouvons tenir pour acquis, je pense, que c'est quelque chose qui s'est produit et qui se produit probablement encore. Alors, que faisons-nous? S'est-on attaqué au problème? Peut-être est-ce un ensemble différent de... Je demande simplement ceci : Ce qui est bon pour l'un est-il bon pour l'autre?

Je parle du cannabis, mais il y a plus que cela. Comme nous le savons, il y a d'autres drogues dures. Il existe différents types de substances qui sont utilisées par certaines personnes du Nouveau-Brunswick, et certaines d'entre elles conduisent. Alors, qu'en est-il de ces personnes? Je suis en faveur de lois sévères en matière d'alcool au volant, mais qu'en est-il des autres formes de toxicomanie liées à la conduite? Je pense qu'il faut aussi s'en occuper.

J'estime qu'il y a ici quelque chose de fondamental qui m'interpelle. Monsieur le président, c'est peut-être une question délicate, mais je tiens à la soulever. Nous avons tous déjà entendu l'expression selon laquelle le pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument. Lorsqu'on donne plus de pouvoir, ce qui pourrait être en apparence... Je dis « en apparence », parce que je veux m'assurer de m'exprimer correctement. Je ne veux pas accuser prématurément quelqu'un de quoi que ce soit. Si, en apparence, il semble que plus de pouvoir est donné, lequel peut sembler un peu plus incontrôlé, c'est là qu'on pourrait commencer à voir un abus de pouvoir.

Je ne parle ici que d'un principe général, Monsieur le président, et je pourrais donner beaucoup d'exemples. Mais je veux m'en tenir au projet de loi.

Le projet de loi dit que, si l'agent constate ou estime que la personne est en état d'ébriété ou dépasse la limite, il suspendra immédiatement le permis de conduire de cette personne. C'est un geste grave à poser, qui exige que nous sachions parfaitement que cette personne est pleinement coupable de son acte, ou du crime, disons. Je suis pour que la personne purge sa peine si elle a commis le crime. Je ne remets pas cela en cause. La question est de savoir si la personne est vraiment coupable du crime avant de lui infliger sa peine.

I find that this principle is being challenged a bit, at least in appearance—again, in appearance. That’s why I think it’s important to ask proper questions. We want to make sure that it has been properly examined. Unfortunately, with this government, and with former governments, we have seen that this is a general thing that occurs. Sometimes we want to... I was actually having an interesting discussion on another bill that was introduced two or three years ago by this government. I am not going to go into specifics. That is for another discussion. But, in general, there was something that the government changed in order to try to improve a situation, in a certain way, which it did for some people, but it created a whole other set of problems for other people.

In this particular case, I’m just afraid that... Yes, we want to be tougher on drinking and driving. I feel that is a good thing. But I don’t want to see that we’re creating a whole new set of problems, which tends to be... Are we shooting first and asking questions later or that type of thing? That’s what I would like to avoid. In that case, then, we’re stepping dangerously into the fundamental right of people being innocent until proven guilty. I believe that these things need to be properly reflected upon and discussed.

That is also why I am in favour of the amendment brought by the third party. We could bring witnesses to the law amendments committee and we could dig a little deeper on this issue. Again, this is not to say that I am against this bill. This is just to say that I think that we need to properly reflect on this bill. I think that there are issues here that, in appearance, will solve a lot of things but may create more problems down the road.

(Interjections.)

**Mr. Bourque:** Yes, this could create some dangerous precedents. What happens if somebody is wrongly convicted? All of a sudden, then, we start getting lawsuits and counter lawsuits. Maybe I’m being a little bit alarmist. Maybe I’m going... I’m just saying that these are the things that we want to avoid. Maybe they’ve been dealt with. I just want to make sure that these things are properly covered because we don’t want to create a new set of problems with this bill.

Je trouve qu’il s’agit là d’un principe qui est un peu remis en question, du moins en apparence, encore une fois. C’est pourquoi je pense qu’il est important de poser les bonnes questions. Nous voulons nous assurer que la question a bien été examinée. Malheureusement, sous le gouvernement actuel et d’anciens gouvernements, nous avons constaté qu’il s’agit là de quelque chose qui se produit en général. Parfois, nous voulons... En fait, j’ai eu une discussion intéressante sur un autre projet de loi qui a été déposé il y a deux ou trois ans par le gouvernement actuel. Je ne vais pas entrer dans les détails. C’est pour une autre discussion. Cependant, en gros, le gouvernement a changé quelque chose pour essayer d’améliorer une situation, d’une certaine façon, et il l’a fait pour certaines personnes, mais cela a créé toute une autre série de problèmes pour d’autres personnes.

En l’occurrence, je crains simplement que... Oui, nous voulons être plus sévères à l’égard de l’alcool au volant. J’estime que c’est une bonne chose. Je ne veux cependant pas nous voir créer un tout nouvel ensemble de problèmes, qui tend à être... Voulons-nous tirer d’abord et poser des questions ensuite ou quelque chose comme ça? C’est ce que j’aimerais éviter. Nous empiétons alors dangereusement sur le droit fondamental des gens d’être innocents jusqu’à preuve du contraire. Je crois qu’il faut bien réfléchir à de telles questions et en discuter.

C’est aussi la raison pour laquelle je suis en faveur de l’amendement proposé par le troisième parti. Nous pourrions inviter des témoins au Comité de modification des lois et approfondir un peu plus la question. Encore une fois, cela ne veut pas dire que je suis contre le projet de loi. Je pense simplement que nous devons bien réfléchir à celui-ci. Je pense qu’il comporte des mesures qui vont régler beaucoup de choses en apparence mais qui risquent de créer d’autres problèmes plus tard.

(Exclamations.)

**M. Bourque :** Oui, cela pourrait créer des précédents dangereux. Que se passe-t-il si quelqu’un est condamné à tort? Tout à coup, nous commençons à avoir des poursuites et des contre-poursuites. Je suis peut-être un peu alarmiste. Je vais peut-être... Je dis simplement que ce sont là les choses que nous voulons éviter. Peut-être ont-elles été prises en compte. Je veux simplement m’assurer que ces choses sont bien prises en considération, parce que nous ne voulons pas créer de nouveaux problèmes avec le projet de loi.

We will be asking questions. We will do a deep dive. We are, I believe, in favour of the amendment brought by the Greens, or at least I am. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Mr. Speaker. I just want to make a few short comments. I think that it's important for me, as Opposition House Leader and as a citizen and an MLA in this House, to pronounce myself somewhat on this issue.

Impaired driving affects all of us, all New Brunswickers. I think that, in general, when you look at the bill that has been introduced by the minister, we would support it. It is supported by some very strong advocates who are against impaired driving. But the bill also leaves some question marks and a lot of questions, unfortunately.

I know that the minister looks forward to hearing comments about his bill, and not only this one. There are others.

13:30

The minister always listens attentively, and quite often he will move on an action or whatever. But what we're asking here, Mr. Speaker... I agree with the bill and the amendment as well. I think that, together, the two of them would make a more powerful bill—a more powerful solution—and would develop consensus going forward.

But the bill leaves room for a lot of questions I have. Really, when you look at sending it to an economic policy committee, just from the name itself... If you look at the Order Papers, and I know you do so every day, Mr. Speaker, you will see that the economic policy committee has 10 bills before it right now. There are 10 bills that it has to look at between now and June 7. The Legislature has another eight bills before it so far. Think about it. That's 18 bills between now and June 7, with a week off in between. Then, we have to adjourn for the summer.

So, I ask you: Can we do those important bills justice? Can we do them justice? If you're sitting on a committee that has to deal with 18 bills between now and June, can you do solid work? I know the economic policy committee. I've sat on it. I'm not a member, but

Nous poserons des questions. Nous ferons une étude en profondeur. Je crois que nous sommes en faveur de l'amendement proposé par les Verts, ou du moins je le suis. Merci, Monsieur le président.

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président. Je veux juste faire quelques brèves observations. Je pense qu'il est important pour moi, en tant que leader parlementaire de l'opposition et en tant que citoyen et député à la Chambre, de me prononcer un peu sur la question.

La conduite avec facultés affaiblies nous touche tous, les gens du Nouveau-Brunswick. Je pense que nous appuyons de manière générale le projet de loi qui a été déposé par le ministre. Celui-ci est appuyé par des défenseurs très fermes qui luttent contre la conduite avec facultés affaiblies. Cependant, le projet de loi soulève aussi des points d'interrogation et beaucoup de questions, malheureusement.

Je sais que le ministre a hâte d'entendre les commentaires sur son projet de loi, et pas seulement celui-ci. Il y en a d'autres.

Le ministre écoute toujours attentivement, et, bien souvent, il passe à l'action ou réagit de quelque autre manière. Or, ce que nous demandons ici, Monsieur le président... Je suis d'accord avec le projet de loi et avec l'amendement également. Je pense que les deux, combinés, donneraient un projet de loi plus puissant, une solution plus puissante, et assureraient un consensus pour l'avenir.

Or, le projet de loi m'inspire beaucoup de questions. En fait, lorsqu'on envisage de le renvoyer à un comité de la politique économique, son nom à lui seul... Si vous lisez le Feuilleton, et je sais que vous le faites tous les jours, Monsieur le président, vous constaterez que le Comité de la politique économique est actuellement saisi de 10 projets de loi. Il doit examiner 10 projets de loi d'ici le 7 juin. L'Assemblée législative est jusqu'à maintenant saisie de 8 autres projets de loi. Pensons-y. Cela fait 18 projets de loi d'ici le 7 juin, avec une pause d'une semaine d'ici là. Ensuite, nous devons ajourner la Chambre pour l'été.

Je vous demande donc : Pouvons-nous rendre justice aux projets de loi importants en question? Pouvons-nous leur rendre justice? Quand on siège à un comité qui doit étudier 18 projets de loi d'ici juin, peut-on faire un travail solide? Je connais le Comité de la

I have been on it to replace people now and then and to do this and that. I've seen our team in action. It's good. I like what I see. I've seen the government team in action. It's good. I've seen the third-party team in action. It's good. But it's not enough—not with 18 bills.

Committee members want to do more. If they take their time and do the due diligence that they should, they're going to take time away from another bill. I don't want to prioritize this bill, although it is a high-priority bill in my mind. I don't want to say that this bill is it and then, after that, ask what other ones we should do first or spend more time on. If we take a couple of days on this one, as we should, or maybe more... I think we could take a good week.

You know, one of the things that doesn't really come out in these things is law amendments. In law amendments, we always talk about the ability to call witnesses. That's a big thing. The other thing is the ability to have a committee separate from the economic policy committee that receives all of these other bills. A separate committee has a different eye on the ball. It knows it has the time for a different law. If you sent this to the law amendments committee today, what would happen? You have a special committee. It can sit. Why not sit at the same time as other committees? Why not have law amendments say: We're going to set a deadline so that, by June 7, we'll have that bill back and it will have gone through the readings and the debates?

Not being able to do that, putting it to this committee... Sometime in the future, this bill is going to come back. After committee, it's going to come back to third reading. How many people have technically debated the bill yet? Very few. Very few. It's going to come back at third reading, and everyone's going to want to speak on it. Then, all of a sudden, the government is going to say: Hey, you're speaking too long, and you're trying to delay things. The government is going to say: You're trying to delay closure, so we'll have to put a closure motion in. Or the bill's going to come back and, from what we heard in committee, the government's going to say: Geez, this is a problem, so we need some amendments. Very

politique économique. J'y ai siégé. Je ne suis pas membre, mais j'y ai siégé pour remplacer des gens de temps en temps et pour faire ceci et cela. J'ai vu notre équipe en action. Elle est bonne. J'aime ce que je vois. J'ai vu l'équipe gouvernementale en action. Elle est bonne. J'ai vu l'équipe du troisième parti en action. Elle est bonne. Cependant, elles ne suffisent pas à la tâche, pas avec 18 projets de loi.

Les membres du comité veulent faire davantage. S'ils prennent leur temps et font preuve de la diligence qui s'impose, ils vont devoir consacrer moins de temps à un autre projet de loi. Je ne veux pas donner la priorité au projet de loi qui nous occupe, même s'il est hautement prioritaire à mes yeux. Je ne veux pas dire que ce projet de loi est prioritaire et, ensuite, demander à quels autres nous devrions nous attaquer en premier ou consacrer plus de temps. Si nous consacrons quelques jours au projet de loi en question, comme nous le devrions, ou peut-être plus... Je pense que nous pourrions prendre une bonne semaine.

Vous savez, l'une des choses qui n'apparaît pas vraiment dans un tel genre d'examen, c'est la modification des lois. Au Comité de modification des lois, nous parlons toujours de la capacité de convoquer des témoins. C'est un élément important. Il y a aussi la possibilité d'avoir un comité distinct du Comité de la politique économique qui reçoit tous les autres projets de loi. Un comité distinct a un regard différent sur un projet de loi. Il sait qu'il a le temps pour une loi différente. Si on renvoie le projet de loi au Comité de modification des lois aujourd'hui, que se passerait-il? On a un comité spécial. Il peut siéger. Pourquoi ne pas siéger en même temps que d'autres comités? Pourquoi le Comité de modification des lois ne dirait-il pas : Nous allons fixer une date limite afin que, d'ici le 7 juin, le projet de loi nous soit renvoyé après avoir fait l'objet des lectures et ses débats?

Ne pas être en mesure de faire une telle chose, de renvoyer le projet de loi au comité... Ce projet de loi finira un jour par revenir. Après l'étude en comité, il reviendra à l'étape de la troisième lecture. En pratique, combien de personnes ont déjà débattu du projet de loi? Très peu. Très peu. Il reviendra à l'étape de la troisième lecture, et tout le monde voudra le commenter. Puis, tout à coup, le gouvernement va dire : Hé, vous parlez trop longtemps et vous essayez de retarder les choses. Le gouvernement va dire : Puisque vous essayez de retarder la clôture, nous allons devoir présenter une motion de clôture. Ou bien le projet de loi va revenir et, d'après ce que nous avons entendu en comité, le gouvernement va dire : Oh la la,

few amendments can be made at third reading, and it's not the place to make them. They should be made at second reading.

We should've had a more robust debate with this bill. This bill should not have been debated today. It should've been debated on Friday, at least, to give us a chance. Mr. Speaker, if you've had a look at it, and I know you look at all the bills, you will have seen that Bill 36 is 32 pages long. We got this yesterday with no briefing. I'm not criticizing the government. It just brought a bill forward. But the government could've given us the briefings today and tomorrow.

13:35

We could have worked on those, on our speeches, and then come back on Friday for second reading, have a debate, and go from there and get it into committee.

I would say to you, Mr. Speaker, that there are some unanswered questions here. I think the minister mentioned that the bill is based on what happened in British Columbia. Okay. Is it, or is it not? It would be nice to see what British Columbia has. I am sure that, because of the topic, British Columbia would come to a law amendments committee meeting and spend a couple of hours with members and say: This is what we had some difficulties with, or, it works perfectly, or, here are the numbers, the statistics, the before and after. Why not? There is nothing to hide. It is good. We know that it is good, but reemphasize that it is good. When they come in, maybe there is something that they will tell us. Maybe they will say: I would do this a little differently.

I don't know if this is exactly the bill that British Columbia has. I know that we have presented private members' bills here. Our side presented a private member's bill, and we based it on... There is the organ donor bill that we presented here. The honourable member from Edmundston presented that. It was based on the Nova Scotia bill. Well, because it wasn't word for word with Nova Scotia's bill, it took almost

il y a problème, de sorte que nous avons besoin d'amendements. Très peu d'amendements peuvent être présentés à l'étape de la troisième lecture, et ce n'est pas le moment pour le faire. Ils devraient être présentés à l'étape de la deuxième lecture.

Nous aurions dû tenir un débat plus approfondi sur le projet de loi. Celui-ci n'aurait pas dû être débattu aujourd'hui. Il aurait dû être débattu vendredi, au moins, pour nous donner une chance. Monsieur le président, si vous avez jeté un coup d'œil à celui-ci, et je sais que vous examinez tous les projets de loi, vous aurez constaté que le projet de loi 36 compte 32 pages. Nous l'avons reçu hier sans séance d'information. Je ne critique pas le gouvernement. Il n'a fait que présenter un projet de loi. Mais il aurait pu nous donner les séances d'information aujourd'hui et demain.

Nous aurions pu avoir de telles séances, préparer nos interventions, puis revenir vendredi pour la deuxième lecture, avoir un débat et alors renvoyer le projet de loi au comité.

Je vous dirais, Monsieur le président, qu'il reste des questions sans réponse. Je crois que le ministre a mentionné que le projet de loi se base sur ce qui a été fait en Colombie-Britannique. D'accord. Est-ce le cas ou pas? Il serait bon de voir ce que la Colombie-Britannique a. Je suis certain que, compte tenu du sujet, les responsables de la Colombie-Britannique se présenteraient à une réunion du Comité de modification des lois et passeraient quelques heures avec les membres pour leur dire : Le système fonctionne parfaitement, ou bien voici ce qui nous a posé problème, ou encore voici les chiffres, les statistiques, avant et après. Pourquoi pas? Il n'y a rien à cacher. Le projet de loi est bon. Nous savons qu'il est bon, mais il faut souligner ce en quoi il est bon. Quand les gens en question viendront, ils nous diront peut-être quelque chose. Ils diront peut-être : Voici ce que je ferais un peu différemment.

Je ne sais pas si le projet de loi correspond exactement à la loi en vigueur en Colombie-Britannique. Je sais que nous avons présenté à la Chambre des projets de loi d'initiative parlementaire. Notre parti a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire, et nous l'avons fondé sur... Il y a le projet de loi sur les donneurs d'organes que nous avons présenté ici. Le député d'Edmundston a présenté ce projet de loi-là. Il était fondé sur le projet de loi de la Nouvelle-Écosse. Eh

two years to get that through because the members wanted to do it right. They wanted to do it right.

What I am saying here is that, by sending it to the law amendments committee, you are going to get some expertise. I am not a lawyer. I am not a lawyer. I am not saying that the lawyers have all the answers, but we hold them in high esteem because they do have that knowledge bank. They have that expertise. You have to admit that. We have two learned lawyers here. I think that there are only two lawyers in the House, and they do a good job.

(Interjections.)

**Mr. G. Arseneault:** Are there three? Oh, there are the ones who are sitting at the table too. I guess they are all lawyers. Yes, and my friend in the back there. Okay, so we have a few lawyers here in the House, and they can lend their expertise. We could get some outside expertise, but law amendments committee is the way to go. There is nothing to hide. It is a good bill.

I don't know whether you listened to my speech yesterday, Mr. Speaker, my intervention yesterday on Bill 25. I spoke, not at length but for a good 10 minutes. At that time, I spoke about sending more bills to law amendments committee. I used the example of the amendments to the *Child and Youth Well-Being Act*. That is the bill that has been amended three times, the family Act and all of that.

So, what are we going to do? Speed through this one? I shouldn't use the word "speed" because speeding is not technically good. Are we going to speed through this bill and then have to make amendments for the next year or so? That is what happened to the family Act. So, Mr. Speaker, I think it is a good bill.

How about the question of driver education? I guess that driver re-education is what the bill mentions. Well, I know that the government view is this: Let's get this done, and let's get it proclaimed. I haven't heard when the government wants to proclaim it. Is there a date, or whatever? Quite often, what is in the

bien, comme il ne correspondait pas mot pour mot au projet de loi de la Nouvelle-Écosse, il a fallu près de deux ans pour le faire adopter parce que les parlementaires voulaient bien faire les choses. Ils voulaient les faire correctement.

Ce que je dis, c'est que, en renvoyant le projet de loi au Comité de modification des lois, on obtiendra une certaine expertise. Je ne suis pas avocat. Je ne dis pas que les avocats ont toutes les réponses, mais nous les tenons en haute estime parce qu'ils ont un bagage de connaissances. Ils ont une expertise. Il faut l'admettre. Nous avons ici deux éminents avocats. Je pense qu'il n'y a que deux avocats à la Chambre, et ils font du bon travail.

(Exclamations.)

**M. G. Arseneault :** Y en a-t-il trois? Oh, il y a aussi ceux qui sont assis à la table. Je suppose que ce sont tous des avocats. Oui, et il y a mon ami au fond, là-bas. D'accord, nous avons donc quelques avocats ici à la Chambre, et ils peuvent faire bénéficier de leurs connaissances. Nous pourrions obtenir de l'expertise de l'extérieur, mais le Comité de modification des lois est la voie à utiliser. Il n'y a rien à cacher. Il s'agit d'un bon projet de loi.

Je ne sais pas si vous avez écouté mon allocution d'hier, Monsieur le président, mon intervention d'hier sur le projet de loi 25. J'ai parlé non pas longuement mais pendant 10 bonnes minutes. J'ai alors fait état de renvoyer plus de projets de loi au Comité de modification des lois. J'ai donné l'exemple des modifications à la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Il s'agit du projet de loi qui a été modifié trois fois, la loi sur la famille et tout le reste.

Alors, qu'allons-nous faire? Étudier le présent projet de loi à toute vitesse? Je ne devrais pas utiliser le mot « vitesse », car, techniquement, un excès de vitesse n'est pas une bonne chose. Allons-nous adopter ce projet de loi à toute vitesse pour devoir ensuite apporter des modifications pendant un an ou deux? C'est ce qui est arrivé à la loi sur la famille. Donc, Monsieur le président, je pense qu'il s'agit d'un bon projet de loi.

Qu'en est-il de l'éducation des conducteurs? Je suppose que le projet de loi fait mention de la rééducation des conducteurs. Eh bien, je sais que la position du gouvernement est la suivante : Faisons ce qu'il y a à faire et faisons proclamer le projet de loi. Je ne sais pas quand le gouvernement veut le proclamer.

bill and what happens out there are a little different. Is there a re-education program now? I don't know. If there is, should it be improved, or should there be a different one? Will you be able to roll that out throughout the province, or will people have to travel? Will that re-education program have people who are trained to re-educate and design a system? Who is going to pay the cost of the program?

We have municipal forces in the province. We have provincial Public Safety officers. We have the RCMP in many places. Who will take on that cost? Who will bear the cost? Will it be the tax rate in Saint John? Will it be the tax rate in Moncton?

13:40

Who is going to pay for the reeducation besides the person, who, of course, will probably pay for it there? They will have to. Maybe that's in the bill. I haven't read it closely. I haven't had time. I've been reading some of the other bills.

So who will pay for it? That's the question. Right now, in the municipalities, we look at the citizens who are paying their taxes, and they're complaining because their taxes are so high. This is another expense that would possibly be added on. That's another thing.

Who is paying for the training for public security officers, safety officers, and all of those? Will it be the province? Will it be shared? Now, we have these regional commissions that are taking over some of the activities that the province used to do. You know, Mr. Speaker, when you speak to some of the people who sit on that board, they say: Well, we didn't get the money, any extra finances. We have all this extra stuff to do, extra responsibility, and we're not capable of doing it because we don't have the proper finances in place. That's another thing.

I don't know whether the minister was seized with this issue during the implementation of the bill. It's substance abuse, and it's becoming more prevalent as well. That's an issue. That's a major issue as well. Maybe British Columbia has that solution. Maybe it has a solution to that, or maybe one of the other provinces does. I think that there are a few provinces

Y a-t-il une date ou quoi que ce soit? Très souvent, ce qui est dans le projet de loi et ce qui se fait dans la réalité sont un peu différents. Existe-t-il actuellement un programme de rééducation? Je ne sais pas. Si c'est le cas, devrait-on l'améliorer ou le remplacer par un autre? Serez-vous en mesure de déployer le programme dans toute la province, ou les gens auront-ils à se déplacer? Ce programme de rééducation disposera-t-il de personnes formées pour rééduquer les gens et concevoir un système? Qui va payer le coût du programme?

Nous avons des corps municipaux dans la province. Nous avons des agents de sécurité publique provinciaux. Nous avons la GRC à bien des endroits. Qui assumera le coût? Qui supportera le coût? Sera-t-il supporté par le taux d'imposition à Saint John? Sera-t-il supporté par le taux d'imposition à Moncton?

Qui va payer pour la rééducation à part la personne qui, bien sûr, va probablement payer pour celle-ci? Quelqu'un devra payer. C'est peut-être dans le projet de loi. Je ne l'ai pas lu attentivement. Je n'ai pas eu le temps. J'ai lu d'autres projets de loi.

Alors, qui va payer? Voilà la question. À l'heure actuelle, dans les municipalités, nous voyons les gens qui paient leurs impôts, et ils se plaignent d'avoir à payer des impôts si élevés. Et voilà une autre dépense qui pourrait être ajoutée. C'est une autre chose.

Qui paiera la formation des agents de sécurité publique et de tous les autres? Ce sera la province? Le coût sera-t-il partagé? Nous avons actuellement des commissions régionales qui prennent en charge certaines des activités que la province exerçait auparavant. Vous savez, Monsieur le président, quand on parle à certains des membres de ces commissions, ils disent : Eh bien, nous n'avons pas obtenu l'argent, de fonds supplémentaires ; nous avons toutes ces choses supplémentaires à faire, des responsabilités additionnelles, et nous ne sommes pas capables de faire ces choses parce que nous n'avons pas les fonds appropriés. C'est une autre histoire.

Je ne sais pas si le ministre a été saisi de cette question-ci lors de la préparation du projet de loi. Il s'agit de la toxicomanie, qui est de plus en plus répandue également. Elle est un problème. Elle est un problème majeur elle aussi. Peut-être la Colombie-Britannique a-t-elle la solution. Peut-être a-t-elle une solution à ce problème, ou peut-être l'une des autres provinces l'a-

that have a bill or a law similar to what we're trying to put in.

There's substance abuse, driver's education, and then there's the cost... Today, we heard my learned colleague from Moncton Centre talk about the procedure before, what it was in the past, and how things were dealt with. He talked about his interpretation, which is only limited, mind you, because we didn't have a chance to get our briefing on this. The member talked about having special equipment in each and every police car. If there is a delay... If you stop a car and you don't have the equipment to administer that preliminary test, that breath test or whatever, you can't call in another car to do something. If there is a delay, then that has an impact on the judicial system, whether they have a right to counsel and things of that nature. That's another aspect.

There's that training aspect for the public security officers and there is also the cost of the equipment. If you have to put some of these things in every police car, who pays? Who pays? What do they do in British Columbia? I don't know. Maybe it's not a big cost. Maybe the government... I think it's a worthy cause, definitely.

I certainly think that we would be doing a great service to the people of New Brunswick and act as a role model if we said: Yes, it is a good idea. Maybe, before you send it to the law amendments committee, you may want to sit down and work out the timelines and the limitations on the number of witnesses so that it's not dragged out. There is an election coming, and I'm sure that the government members want to flag that. It's not a political thing. The government will flag it, but so will we, because we're part of it. We'll all get the credit for it. This is not going to win or lose an election, but I think that this would demonstrate the way in which the Legislature should work, which is more in collaboration. It would give us a view of what's to come.

Those are things that I wanted to bring up. As I just mentioned in passing again, and as I mentioned

t-elle. Je pense qu'il y a quelques provinces qui ont un projet de loi ou une loi semblable à ce que nous essayons de mettre en place.

Il y a la toxicomanie, l'éducation des conducteurs, puis il y a le coût... Aujourd'hui, nous avons entendu mon éminent collègue de Moncton-Centre parler de la procédure antérieure, de ce qu'elle était dans le passé et de la façon dont on faisait les choses. Il a exposé son interprétation, qui n'est que limitée, évidemment, car nous n'avons pas eu l'occasion d'avoir notre séance d'information sur le sujet. Le député a parlé du fait d'avoir de l'équipement spécialisé dans chaque voiture de police. S'il y a un retard... Si l'agent arrête une voiture et qu'il n'a pas l'équipement nécessaire pour faire le test préliminaire, l'alcootest ou quoi que ce soit d'autre, il ne peut pas appeler une autre voiture pour faire quelque chose. S'il y a un retard, celui-ci a une incidence sur le système judiciaire, sur le droit à un avocat et sur d'autres choses du genre. Il s'agit là d'un autre aspect.

Il y a la question de la formation des agents de sécurité publique, et il y a aussi le coût de l'équipement. S'il faut mettre certains des appareils dans chaque voiture de police, qui paie? Qui paie? Que font les responsables en Colombie-Britannique? Je ne sais pas. Peut-être ne s'agit-il pas d'un coût important... Peut-être que le gouvernement... Je pense qu'il s'agit d'une bonne cause, assurément.

Je pense certainement que nous rendrions un grand service aux gens du Nouveau-Brunswick et servirions de modèle si nous disions : Oui, c'est une bonne idée. Peut-être, avant de renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois, voudriez-vous déterminer l'échéancier et les limites relatives au nombre de témoins afin d'éviter de trop faire traîner les choses. Il y aura bientôt des élections, et je suis certain que les parlementaires du côté du gouvernement veulent en tirer parti. Il ne s'agit pas d'une question politique. Le gouvernement tentera d'en tirer parti, mais nous aussi, parce que nous participons à l'exercice. Nous en tirerons tous parti. Cela ne va pas faire gagner ou perdre des élections, mais je pense que cela démontrerait la façon dont l'Assemblée législative devrait fonctionner, c'est-à-dire davantage en collaboration. Cela nous donnerait une idée de ce qui vient.

Ce sont là des aspects que je voulais soulever. Comme je viens de le mentionner en passant et comme je l'ai

yesterday, the other thing is that, quite often, we don't know who was consulted.

13:45

I know MADD Canada was involved and things of that nature, but I don't know who else provincially was consulted and whether they would like to come in. I can't imagine an expert on this coming in and being negative about the overall bill. We have to move in this direction. They may say that it's not going far enough or that it is going too far. We have the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* as well, how that measures in and how that works. I know that different parts of the B.C. bill have been challenged a number of times. Has there been some adjustment in this bill compared to the B.C. one to make sure that we meet the challenge of the Charter?

That's reasonable. There's nothing wrong with having some flexibility here. We have to be flexible. Just because we have a different opinion, it doesn't mean that we should be antagonistic. It doesn't mean that we're against the bill. We have a different opinion because we want the bill to be better. The major role of an opposition party is to question—question. We're not the only ones who should be questioning. Quite often, the media questions a lot as well. They question it publicly, and we question it here.

The minister should hand out the olive branch. He should say: You know, maybe we should think and work it out.

(Interjections.)

**Mr. G. Arseneault:** This is a very serious subject. I know my friend in the back likes to stand up and... Well, I don't whether he likes to stand up, but maybe he will stand up later. I would listen to him. I promise not to yell and chirp at him as he's doing to me now. I promise—

(Interjections.)

**Mr. Speaker:** Order.

aussi mentionné hier, il y a aussi le fait que, très souvent, nous ne savons pas qui a été consulté.

Je sais que MADD Canada a participé, ainsi que des organismes du genre, mais je ne sais pas qui d'autre a été consulté à l'échelle provinciale et si ces parties aimeraient venir témoigner. Je ne peux imaginer qu'un expert en la matière vienne dire des choses négatives sur le projet de loi dans son ensemble. Nous devons suivre une telle voie. Les experts diront peut-être que le projet de loi ne va pas assez loin ou va trop loin. Nous avons également la *Charte canadienne des droits et libertés*, la façon dont celle-ci s'applique et dont tout cela fonctionne. Je sais que différentes parties du projet de loi de la Colombie-Britannique ont été contestées à plusieurs reprises. Des ajustements ont-ils été apportés au projet de loi par rapport à la loi de la Colombie-Britannique pour nous assurer de tenir compte de la contestation fondée sur la Charte?

Cela est raisonnable. Il n'y a rien de mal à avoir une certaine souplesse à un tel égard. Nous devons faire preuve de souplesse. Il ne faut pas conclure du seul fait que nous ayons une opinion différente que nous devrions être antagonistes. Il ne faut pas en conclure que nous sommes contre le projet de loi. Nous avons une opinion différente parce que nous voulons que le projet de loi soit meilleur. Le rôle principal d'un parti de l'opposition est de poser des questions — de poser des questions. Nous ne sommes pas les seuls à devoir poser des questions. Très souvent, les médias posent aussi beaucoup de questions. Ils remettent des choses en question publiquement, et, nous, nous le faisons ici.

Le ministre devrait tendre le rameau d'olivier. Il devrait dire : Vous savez, peut-être devrions-nous réfléchir et trouver une solution.

(Exclamations.)

**M. G. Arseneault :** Le sujet est très sérieux. Je sais que mon ami à l'arrière aime se lever et... Eh bien, je ne sais pas s'il aime se lever, mais il se lèvera peut-être plus tard. Je l'écouterai. Je promets de ne pas lui crier dessus et de le chahuter comme il le fait à mon endroit maintenant. Je promets...

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**Mr. G. Arseneault:** I promise that you'll still be my friend afterward, even if you have a different opinion from mine. I like to be friends with everyone. Maybe he should stand in his place and let us know. It would be good if he got involved in some of these discussions before the end of the session. It would be good to hear from him from time to time.

Our peace officers need training. All that is there, Mr. Speaker. Again, I repeat that we did not have a briefing on this bill. It's 32 pages. You know what? As I said earlier, I'm not a lawyer, and there is some legalese in there. It takes me some time to digest that. With the briefings... We've had some good briefings with the department or the government before. With that type of expertise they bring along, a briefing may allow us to have pretty well all of my questions answered. It would be nice if the government said: Yes, it is an important bill, and we're going to show that it's important by giving it to law amendments. That's where it should go.

Thank you very much for your attention, Mr. Speaker. I thank all my colleagues, including the honourable member from the Moncton area for supporting and listening attentively. That means he was at least listening. Thank you. Have a good day.

### **Proposed Amendment Defeated**

(**Mr. Speaker**, having read the proposed amendment, put the question, and the proposed amendment was defeated.)

### **Second Reading**

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

13:50

### **Debate on Second Reading of Bill 37**

**Hon. Mr. Austin**, after the Speaker called for second reading of Bill 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*: Thank you, Mr. Speaker. I did

**M. G. Arseneault** : Je vous promets que vous serez toujours mon ami par la suite, même si vous avez une opinion différente de la mienne. J'aime être ami avec tout le monde. Le député devrait peut-être se lever et s'adresser à nous. Il serait bon qu'il participe à certaines des discussions du genre avant la fin de la session. Il serait bon de l'entendre de temps en temps.

Nos agents de la paix ont besoin de formation. Tout est là, Monsieur le président. Je répète encore une fois que nous n'avons pas eu de séance d'information sur le projet de loi. Il compte 32 pages. Vous savez quoi? Comme je l'ai dit plus tôt, je ne suis pas avocat, et il y a du jargon juridique dans ce projet de loi. Il me faut du temps pour le digérer. Avec les séances d'information... Nous avons déjà eu de bonnes séances d'information avec le ministère ou le gouvernement. Avec le genre d'expertise dont nous y disposerions, une séance d'information pourrait nous permettre de trouver réponse à presque toutes mes questions. Il serait bien que le gouvernement dise : Oui, c'est un projet de loi important, et nous allons montrer qu'il l'est en le renvoyant au Comité de modification des lois. C'est là qu'il devrait aller.

Merci beaucoup de votre attention, Monsieur le président. Je remercie tous mes collègues, y compris le député de la région de Moncton, pour leur appui et leur écoute attentive. Cela veut dire qu'il écoutait, au moins. Merci. Bonne journée.

### **Rejet de l'amendement proposé**

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix ; l'amendement proposé est rejeté.)

### **Deuxième lecture**

(**Le président** met aux voix la question ; le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 37**

**L'hon. M. Austin**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs* : Merci, Monsieur le président. J'ai

enjoy the speech of the member opposite. I just thought that I would throw that in. That was good.

Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today for second reading of *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*. Last September, a fire burned for two days at the American Iron & Metal facility in Saint John. The fire brought to light the safety risks that salvage sites and the materials they work with may present, not only to the site but also to the surrounding area. In response, a task force was created to examine the fire and recommend steps needed to mitigate the risk in the industry of a similar event in the future.

Mr. Speaker, these amendments will strengthen the *Salvage Dealers Licensing Act*, help prevent a similar event from happening in the future, and strengthen responses by the department if one does.

The proposed amendments require any person applying for a salvage dealer's license to submit a fire safety plan and site layout for approval by the Fire Marshal's Office, increase the penalty for salvage dealers found operating in violation of the licensing requirements under this Act, establish a new ministerial authority to temporarily suspend a salvage dealer license without a hearing while an investigation into noncompliance under the Act is being conducted, and establish new ministerial authority to apply special conditions to a salvage dealer's license.

Mr. Speaker, there are 86 licensed salvage dealers spread out across the province. This is an important industry that is very much needed in New Brunswick. Salvage dealers reduce product going to the landfill. We have to do our best to make sure that we avoid similar actions in the future while encouraging the safe operation of the industry. I believe that this bill provides that balance. Thank you, Mr. Speaker.

**M. J. LeBlanc** : Merci, Monsieur le président. Vous avez prononcé correctement le nom de ma

bien aimé le discours du député d'en face. Je voulais juste le mentionner. C'était bien.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*. En septembre dernier, un incendie a fait rage pendant deux jours dans l'installation de Fer & métaux américains, à Saint John. Cet incendie a mis en lumière les risques pour la sécurité que les sites de récupération et les matériaux avec lesquels ils travaillent peuvent présenter, non seulement pour le site mais aussi pour la région environnante. En réaction, un groupe de travail a été mis sur pied afin d'examiner l'incendie et de recommander les mesures nécessaires pour atténuer le risque d'un événement similaire à l'avenir dans l'industrie.

Monsieur le président, les modifications renforceront la *Loi sur les licences de brocanteurs*, aideront à prévenir un événement semblable à l'avenir et renforceront les interventions du ministère en pareil cas.

Les modifications proposées obligent toute personne qui demande une licence de brocanteur à soumettre un plan de sécurité-incendie et un plan d'aménagement du site pour approbation par le Bureau du prévôt des incendies, augmentent la peine pour les brocanteurs qui exercent leurs activités en violation des exigences liées à la licence en vertu de la présente loi, établissent un nouveau pouvoir ministériel de suspendre temporairement une licence de brocanteur sans audience pendant la tenue d'une enquête sur le non-respect de la loi et établissent un nouveau pouvoir ministériel d'appliquer des conditions spéciales à une licence de brocanteur.

Monsieur le président, il y a 86 brocanteurs titulaires d'une licence dans toute la province. C'est une industrie importante dont le Nouveau-Brunswick a grandement besoin. Les brocanteurs réduisent la quantité de produits envoyés à la décharge. Nous devons faire de notre mieux pour éviter de tels incidents à l'avenir tout en encourageant le fonctionnement sécuritaire de l'industrie. Je crois que le projet de loi assure un tel équilibre. Merci, Monsieur le président.

**Mr. J. LeBlanc**: Thank you, Mr. Speaker. You pronounced the name of my riding, Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, correctly. Thank you.

circonscription, soit Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé. Merci.

J'ai le plaisir de me lever à la Chambre, en tant que parlementaire du côté de l'opposition officielle, pour discuter du projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*. Monsieur le président, je veux porter à votre attention que je suis content de voir que le ministre ait apporté des modifications à cette loi afin de l'améliorer. C'est un processus qui avait été entamé il y a quelques années avec un premier projet de loi, mais je vois que, aujourd'hui, il contient beaucoup plus de conditions et de détails des modifications qui sont proposées.

Je vois qu'il y a quatre modifications importantes, mais, au premier coup d'œil, je pense qu'il pourrait y en avoir d'autres, Monsieur le président. De plus, nous n'avons pas eu de séance d'information, et il est certain que l'opposition officielle aimerait en recevoir une, afin de savoir quel genre de recherche a conduit à ce projet de loi.

Je vois qu'un rapport a quand même été rédigé après l'incendie qui a brûlé à Saint John pendant deux jours sur le site de la Compagnie américaine de fer & métaux. Toutefois, il n'y a pas seulement Saint John qui a été aux prises avec des défis. En effet, dans la région de Moncton, plus précisément sur la rue Toombs, qui est dans la circonscription de Moncton-Est, si je ne me trompe pas, Monsieur le président, il y a eu des problèmes. La ville de Moncton a aussi été aux prises avec des défis par rapport à cette compagnie.

On parle surtout de l'usine située à Saint John, mais la compagnie a aussi, sous un autre nom, œuvré dans ma région, soit dans le parc industriel de Scoudouc. Cette entreprise aussi faisait fi de son permis et ne respectait pas les conditions de l'entente. Donc, je suis content de voir que ce projet de loi apporte des précisions.

13:55

Je pense que les gens de Moncton-Est sont très, très ravis et contents de voir qu'on est en train d'imposer des conditions à cette compagnie, parce que les gens de cette circonscription en ont ras le bol de voir celle-ci ne pas bien respecter les conditions de l'entente. Les gens de Saint John auront eux aussi gain de cause sur cette compagnie, qui ne respecte pas l'entente.

I am pleased to rise in the House as a member of the official opposition to discuss Bill 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*. Mr. Speaker, I want to bring to your attention the fact that I am glad to see that the minister has made amendments to this Act to improve it. It is a process that was started a few years ago with a first bill, but I see that, today, it has a lot more conditions and details about the proposed amendments.

I see that there are four important amendments, but, at first glance, I think there could be others, Mr. Speaker. In addition, we have not received a briefing, and the official opposition would certainly like to get one to find out what kind of research led to this bill.

I see that a report was written following the fire that burned for two days in Saint John, at the American Iron & Metal Company site. However, Saint John is not the only place that has faced challenges. In fact, in the Moncton region, more specifically on Toombs Street, which is in the Moncton East riding, if I am not mistaken, there were problems, Mr. Speaker. The city of Moncton has also had challenges related to this company.

People talk mostly about the plant in Saint John, but the company has also operated in my region, in the Scoudouc Industrial Park, under another name. This business also disregarded its licence and did not respect the terms of the agreement. So, I am happy to see that this bill is clarifying things.

I think the people of Moncton East are very, very pleased and delighted to see that conditions are being imposed on this company, because they have had enough of seeing it not respect the terms of the agreement. The people of Saint John will also win against this company that is not respecting the agreement.

Je veux aussi porter une autre chose à votre attention. On sait qu'il y a 86 autres cas dans la province. Je pense que, lorsque les municipalités font leur plan de zonage pour donner accès à ces compagnies, elles ont une responsabilité et un droit de regard sur le zonage accordé à ces entreprises. Ce zonage ne doit pas avoir un impact négatif sur la vie de la population, qui paie aussi des impôts. Ces gens veulent une qualité de vie dans leur collectivité.

Monsieur le président, c'est certain que, lorsqu'on sera en comité, j'aurai des questions. Mes collègues auront certainement eux aussi des questions. On passera certainement ce projet de loi au peigne fin pour voir les avantages et les défis qu'il occasionnera pour les gens. On veut aussi savoir quelle a été la recherche effectuée par le ministère et par ce gouvernement avant de déposer ce projet de loi devant nous aujourd'hui. Quel a été le processus? Pourquoi a-t-il fallu autant de temps pour déposer un projet de loi afin de protéger la population de la province? Ce sont toutes des questions que mes collègues et moi aurons lorsque nous serons en comité.

C'est certain que, cette semaine... Vous savez que, la fin de semaine dernière, nous avons célébré la Journée internationale des pompiers, pour remercier les pompiers volontaires et les pompiers professionnels de la province. Je veux aussi prendre le temps de saluer le travail qu'ont fait ces gens-là pendant deux jours, à Saint John, afin de combattre cet incendie. Les gens de Saint John ont été obligés de subir une situation, alors que cette compagnie n'a jamais respecté l'entente initiale avec l'Administration portuaire de Saint-Jean. Monsieur le président, d'ailleurs, c'est la même chose qui se produit dans la région de Moncton-Est, et ce n'est pas acceptable. Donc, il est certain que, du côté de l'opposition officielle, nous demanderons une reddition de comptes. Nous aurons des questions lorsque ce projet de loi sera devant nous, en comité. Merci.

**M. K. Arseneau :** Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est certainement bien de voir que, après une certaine situation, on s'est penché sur la question et qu'on propose une solution. Il est certainement malheureux qu'il ait fallu attendre que survienne un accident pour le faire, mais je pense qu'on pourrait peut-être en tirer une leçon.

Car, il y a plusieurs autres lois au Nouveau-Brunswick qui devraient être mises à jour et amenées au 21<sup>e</sup> siècle. Il faut adapter ces lois aux nouvelles réalités. Je pense surtout ici aux lois du ministère de

I also want to bring something else to your attention. There are 86 other cases in the province. I think that when municipalities make their zoning maps to give these companies access, they have responsibility and control over the zone allocated to these businesses. The zoning must not have a negative impact on people's lives, who are taxpayers too. They want a good quality of life in their community.

Mr. Speaker, I will have questions in committee, of course. My colleagues will certainly also have questions. Of course, this bill will be combed through to determine the advantages and challenges it will present for people. It would also be good to know what research was done by the department and this government before the bill before us today was tabled. What was the process? Why did it take so much time to table a bill protecting the people of the province? These are all questions my colleagues and I will have in committee.

Of course, this week... As you know, last weekend, we celebrated International Firefighters' Day to thank volunteer and professional firefighters in the province. I also want to take the time to acknowledge the work those people did for two days fighting the fire in Saint John. The people of Saint John were forced to go through that situation while this company has never respected the initial agreement with the Saint John Port Authority. In fact, Mr. Speaker, the same thing is happening in the Moncton East region, and it is not acceptable. So, we in the official opposition will certainly ask for accountability. We will have questions when this bill is before us in committee. Thank you.

**Mr. K. Arseneau:** Thank you very much, Mr. Speaker. It was certainly good to see that, after a certain situation occurred, the issue was examined and a solution is being proposed. It is certainly unfortunate that an incident had to occur for it to be done, but I think a lesson can be learned from this.

That is because a number of other Acts in New Brunswick should be updated and brought into the 21st century. These Acts have to be adapted to new realities. I am mostly thinking of the Acts under the

l'Environnement et du Changement climatique, qui sont désuètes au Nouveau-Brunswick. Il existe encore beaucoup de lois qui pourraient bénéficier de mises à jour comme celle-ci, afin de protéger non seulement notre environnement mais aussi la qualité de vie des gens.

Je pense entre autres ici à l'usine Coastal Shell Products, qui a un impact négatif sur la collectivité de Richibucto. La différence entre les deux dossiers, c'est qu'il y a eu un accident à Saint John. À Richibucto, il n'y en a pas eu. Cependant, il y a un impact et un risque pour la population. Il y a un impact grave sur la qualité de vie des gens.

Ce n'est pas la faute de la compagnie, car celle-ci est tout simplement mal placée. Tout le monde sait qu'elle est mal placée. Plus on attend et plus on repousse le problème à demain, plus grands seront les coûts pour relocaliser cette compagnie, qui offre tout de même un produit intéressant au bout du compte.

14:00

C'est un recyclage de déchets de produits de la mer. Toutefois, Monsieur le président, l'entreprise est située dans un quartier où il y a des résidences et à côté d'une école. C'est clair que l'entreprise n'est pas bien située. La seule différence entre les deux parties est un manque de volonté. Dans ce dossier, le gouvernement a fait preuve de bonne volonté et a fait le travail qui s'imposait en apportant des changements qui, à première vue, semblent positifs, selon moi. Ces changements sont positifs pour la population qui réside dans le secteur et ils sont positifs en ce qui a trait à la sécurité.

Donc, le message que je souhaite partager, à l'étape de la deuxième lecture, est le suivant : il y a d'autres lois semblables au Nouveau-Brunswick qu'il faudrait mettre à jour. N'attendons pas toujours des catastrophes ou des situations plus extrêmes pour les mettre à jour. Regardons ces projets de loi et adaptons-nous à l'an 2024 et au contexte environnemental et social dans lequel nous vivons. Je pense que l'époque où l'argent prime tout est révolue. Nous nous devons d'avoir une vision beaucoup plus globale et de trouver beaucoup plus d'équilibre entre les différentes composantes de notre vie de tous les jours.

Cela étant dit, Monsieur le président, ce sont là tous mes commentaires à l'étape de la deuxième lecture.

Department of Environment and Climate Change, which are outdated in New Brunswick. There are still a lot of Acts that could benefit from updates like this one to protect not only our environment, but also people's quality of life.

In this case, I am thinking of things like the Coastal Shell Products plant, which has a negative impact on the Richibucto community. The difference between these two files is that there was an incident in Saint John. In Richibucto, there has not been one. However, there is an impact on and a risk for people. There is a serious impact on people's quality of life.

It is not the company's fault, because it is just poorly located. Everyone knows it is poorly located. The more people wait and the more the problem is put off to tomorrow, the greater the costs of relocating this company, which, at the end of the day, provides an attractive product, will be.

It is seafood waste recycling. However, Mr. Speaker, the business is located next to a school, in a residential neighbourhood. The business is clearly not well located. The only difference between the two parties is the lack of willingness. With regard to this file, the government has shown a willingness and did the work that had to be done by making changes that, in my opinion, at first glance, seem positive. These changes are positive for the people who live in the area and for safety.

So, the message I want to share at second reading is that there are other similar Acts in New Brunswick that should be updated. Let's not always wait for catastrophes or more extreme situations to update them. Let's look at these bills and adapt to the year 2024 and the environmental and social context in which we live. I think the time when money trumped everything has passed. We owe it to ourselves to have a much more global vision and find a much better balance between the different components of our daily lives.

That being said, Mr. Speaker, those are all my comments at second reading. There will certainly be questions to ask in committee. Thank you.

On aura certainement des questions à poser en comité.  
Merci.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Mr. Speaker. While I am up and about, I just want to make a few comments on the bill. It's a very simple bill. Again, it would be good to get it right the first time. It seems to be brought in just for a particular case, and that case is a severe one. The people of Saint John have suffered enough.

We owe a great deal of gratitude to our firefighters who have worked on that site over the years, especially in the last two-day event. We owe that gratitude to all our firefighters across the province, both volunteer and full-time. I think it is at times like these that we recognize that. We certainly support them in many ways.

While I am on the topic of firefighters, I know that the Minister of Natural Resources is on top of that as well, even with the heightened threat of forest fires and wildfires this year. Speaking of firefighters in the province, when a fire hits nearby, right on the border of a community, or whatever, many times, the first line of defence is the local community. I know that the minister is quite diligent in that. He listens, and he is willing to get out there and do that work. He is the type of minister who rolls up his sleeves and gets the work done, and I like that. I guess he comes from an area... I used to work with a guy by the name of Peter Fullerton. He was the president of the NBTA, and I was his vice-president. He always used to say: Get 'er done. Get 'er done. He was from that area.

I say to the minister that I am hoping that he gets 'er done because he usually does. That has to do with, maybe, more training for our volunteer fire departments in municipal areas. I think that would be important at this stage. I know that training is going on now. That costs money as well, and municipalities are hard pressed. I would hope that the department would also look at making advanced equipment available in different parts of the province. I am sure that he does that. I couldn't help but mention that. I have mentioned a few times in my caucus as well that we should be on top of that. I just thought I would mention that.

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président. Pendant que j'ai la parole, j'aimerais faire quelques observations sur le projet de loi. C'est un projet de loi très simple. Encore une fois, il serait bon de bien faire les choses dès le départ. Le projet de loi semble avoir été rédigé en fonction uniquement d'un cas particulier, et il s'agit d'un cas grave. Les gens de Saint John ont assez souffert.

Nous devons beaucoup de gratitude à nos pompiers qui ont travaillé sur le site au fil des ans, surtout au cours du dernier incident d'une durée de deux jours. Nous devons cette gratitude à tous les pompiers de la province, qu'ils soient volontaires ou employés à temps plein. Je pense que c'est dans de tels moments que nous le remercions. Nous appuyons assurément les pompiers de bien des façons.

Puisque je parle des pompiers, je sais que le ministre des Ressources naturelles agit bien également, même avec la menace accrue de feux de forêt et de feux incontrôlés cette année. Toujours à propos des pompiers dans la province, lorsqu'un incendie survient à proximité, aux limites d'une collectivité ou peu importe, la première ligne de défense est souvent la collectivité locale. Je sais que le ministre fait preuve d'une grande diligence à cet égard. Il écoute et il est prêt à aller sur le terrain et à faire le travail. Il est le genre de ministre qui se retrousses les manches et qui fait le travail, et j'aime cela. Je pense qu'il vient d'une région... J'ai travaillé avec un certain Peter Fullerton. Il était président de la NBTA, et j'étais son vice-président. Il disait toujours : Faites le travail, faites le travail. Il venait de la région.

Je dis au ministre que j'espère qu'il fera le travail parce qu'il le fait habituellement. Il s'agirait peut-être de donner plus de formation à nos services de pompiers volontaires des municipalités. Je pense que ce serait important à ce stade-ci. Je sais que de la formation est en cours. Elle a aussi un coût, et les municipalités sont à court d'argent. J'espère que le ministère envisagera également de mettre de l'équipement de pointe à la disposition de différentes régions de la province. Je suis sûr que le ministre le fait. Je ne pouvais m'empêcher de mentionner cela. J'ai mentionné à quelques reprises au sein de mon caucus également que nous devrions être maîtres de la situation. Je voulais juste le mentionner.

14:05

With regard to Bill 37... I notice that the Speaker is sort of nodding to me to tell me to get back to what I was saying. I sometimes have a tendency to roam around. I appreciate your indulgence, Mr. Speaker, and members on the other side.

Here is one of the things that I worry about a little bit. It's not that I don't trust the minister, but this is a law that is going to go on forever. We don't know who is going to be in government. Well, I think that we know who is going to be in government next. I don't know who the minister will be. The Act states:

*When issuing a licence or by written notice at any time, the Minister may impose on the licence any terms and conditions the Minister considers appropriate.*

Now, that is a big blank cheque. The minister can do whatever he wants with any regulation he wants. There are no guidelines. There are no situations where that won't be in force. There is no temporary measure. It is not a temporary measure saying that he has to do something within 20 days, that someone has to review it, or that the Court of King's Bench or whatever has to conduct some legal review. I would worry about that.

In his comments, the minister brought up a very good and an interesting fact. There are 86 salvage dealers in New Brunswick —86. Is this bill for them, or is it just for one specific group? It is for all of them. I understand that. That is the danger if you are sort of painting them all with the same brush and you are going to have control over all 86 of them. I wonder whether there was proper consultation with the other 85. I don't even know whether you had proper consultation with the company you are dealing with— AIM, or whatever that company is.

I question that aspect of the bill, and I hope that when the minister comes to committee, he will have... I hope that we will have time to have him in committee because we have, as I said a while ago, 18 on that committee. If he wants to send it to the law amendments committee, he could do that. We could get a few experts in.

En ce qui concerne le projet de loi 37... Je remarque que le président me fait signe de la tête pour me dire de revenir à ce que je disais. J'ai parfois tendance à m'écarter du sujet. Je vous remercie de votre indulgence, Monsieur le président, et j'en remercie aussi les parlementaires d'en face.

Voici une chose qui m'inquiète un peu. Ce n'est pas que je ne fasse pas confiance au ministre, mais il est question d'une loi qui va durer éternellement. Nous ne savons pas qui sera au gouvernement. Eh bien, je pense que nous savons qui formera le prochain gouvernement. Je ne sais pas qui sera le ministre. Le projet de loi dit :

*Lors de sa délivrance ou par avis écrit à tout moment, le ministre peut assortir la licence des modalités et des conditions qu'il juge appropriées.*

Voilà bien un gros chèque en blanc. Le ministre peut faire ce qu'il veut en établissant n'importe quel règlement. Il n'y a pas de lignes directrices. Il n'y a pas de situation où une telle disposition ne s'appliquera pas. Il n'y a pas de mesure temporaire. Il n'y a pas de mesure temporaire disant que le brocanteur doit faire quelque chose dans les 20 jours, que quelqu'un doit en faire le contrôle ou que la Cour du Banc du Roi ou qui que ce soit d'autre doit effectuer un examen juridique. Je m'inquiète d'une telle disposition.

Dans ses observations, le ministre a soulevé un fait intéressant et très pertinent. Il y a 86 brocanteurs au Nouveau-Brunswick, 86. Le projet de loi est-il pour eux, ou vise-t-il un groupe en particulier? Il est pour eux tous. Je comprends cela. Tel est le danger si on les peint tous avec le même pinceau en quelque sorte, en ayant le contrôle sur tous les 86. Je me demande s'il y a eu des consultations appropriées auprès des 85 autres. Je ne sais même pas si vous avez eu de bonnes consultations avec la compagnie avec laquelle vous traitez — AIM, ou quel que soit son nom.

Je m'interroge sur un tel aspect du projet de loi, et j'espère que, lorsque le ministre comparaitra devant le comité, il aura... J'espère que nous aurons le temps de l'accueillir au comité, parce que nous y avons 18 projets de loi, comme je l'ai dit plus tôt. S'il veut renvoyer celui-ci au Comité de modification des lois, il peut le faire. Nous pourrions convoquer quelques experts.

Do you know what would be interesting if it does go to the law amendments committee? We could get the firefighters who fought that fire to come in and explain some of the challenges and see whether a fire plan is the right thing to do, whether that is the only thing that has to be done, or whether there are other situations that happened there. They might have more explanation and more recommendations. There could be some recommendations there.

I really would appreciate it if... I heard the honourable member who spoke before me talk about other situations in the province that are issues, so maybe it would be nice to have this at the law amendments committee as well. Some of the citizens of Saint John would come here. I am sure that they would support the minister because he is doing something.

The other thing that should be noted is the length of time it took to do something about this. I don't know whether this is the right bill that is going to solve all those situations. Are we going to be back here again making more amendments? I am concerned that it took five years to bring this bill forward. There are two pages in five years. I am actually a little disappointed. I am very disappointed. Actually, I am very disappointed that we couldn't solve that situation in Saint John for the citizens of Saint John sooner than that. There is no guarantee that it is going to be solved with this. Thank you, Mr. Speaker.

Merci. *Wela'lin.*

### **Second Reading**

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 41**

**Mr. Speaker**, after calling for second reading of Bill 41, *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*: We're going to skip Bill 38. The minister has a meeting, so we are going directly to Bill 41.

Savez-vous ce qui serait intéressant si le projet de loi était renvoyé au Comité de modification des lois? Nous pourrions demander aux pompiers qui ont combattu l'incendie en question de venir nous expliquer certains des défis, et déterminer si un plan de sécurité-incendie est la bonne chose à faire, si c'est la seule chose à faire ou si d'autres facteurs ont joué un rôle. Ils pourraient avoir davantage d'explications et de recommandations. Des recommandations pourraient être faites.

Je serais vraiment reconnaissant si... J'ai entendu le député qui a parlé avant moi citer d'autres situations dans la province qui posent problème, de sorte qu'il serait peut-être bon que celles-ci soient soulevées également au Comité de modification des lois. Des gens de Saint John pourraient venir. Je suis certain qu'ils appuieraient le ministre parce qu'il fait quelque chose.

Il faut noter également le temps qu'il a fallu pour agir. Je ne sais pas s'il s'agit du bon projet de loi qui va régler tous les problèmes. Allons-nous revenir ici pour apporter d'autres modifications? Je suis préoccupé qu'il ait fallu cinq ans pour aboutir à ce projet de loi. Cela fait deux pages en cinq ans. Je suis en réalité un peu déçu. Je suis même très déçu. En fait, je suis très déçu que nous n'ayons pas pu régler la situation à Saint John pour les gens de Saint John plus tôt. Rien ne garantit que le projet de loi réglerait cette situation. Merci, Monsieur le président.

Thank you. *Wela'lin.*

### **Deuxième lecture**

(**Le président** met aux voix la question, et le projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41**

**Le président**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*: Nous allons sauter le projet de loi 38. Comme le ministre a une réunion, nous allons passer directement au projet de loi 41.

14:10

**Mr. G. Arseneault:** I just want to make sure that our speakers are lined up. We based them on the government's order today, so we've lined up... Some of our members have meetings too, based on when they were... I think that our critic is always ready. He'll be ready to go. Thank you. Thank you.

**Hon. Mr. Turner,** after the Speaker called for second reading of Bill 41, *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*: Thank you, Mr. Speaker. It's always great to rise before the House. It's wonderful to have the critic on hand and in the House, ready to go. We appreciate that notice. Thank you very much.

Mr. Speaker, I rise to speak to the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*. The *Private Occupational Training Act* sets out the minimum requirements for the registration of private occupational training organizations, commonly referred to as private career colleges, in New Brunswick.

Mr. Speaker, for context, today there are about 51 registered private career colleges offering 240 registered programs to more than 3 000 students. These programs cover a wide range of occupations, including business administration, cosmetology, engineering technology, massage therapy, and personal support services, to name a few.

A key requirement of the Act, as it exists today, is for these organizations to register with the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. The department is responsible for the administration of the Act, which includes undertaking inspections to ensure compliance. However, Mr. Speaker, the existing Act is limited in several ways, particularly in its capacity to protect students from situations where they may be vulnerable to being exploited. It is also very limited in its capacity to set even the most basic standards for the quality of programming and instruction that New Brunswick's students receive from private career colleges.

**M. G. Arseneault :** Je veux simplement m'assurer que nos intervenants sont prêts. Nous avons planifié leurs interventions en fonction de l'ordre du jour du gouvernement, de sorte que nous avons organisé celles-ci... Certains de nos parlementaires ont aussi des réunions, fixées en fonction du moment où ils étaient... Je pense que notre porte-parole est toujours prêt. Il sera prêt. Merci. Merci.

**L'hon. M. Turner,** à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* : Merci, Monsieur le président. C'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre. Il est merveilleux d'avoir le porte-parole sur place à la Chambre, prêt à intervenir. Nous vous savons gré pour la précision. Merci beaucoup.

Monsieur le président, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*. La *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* établit les exigences minimales pour l'enregistrement des organismes privés de formation professionnelle, communément appelés écoles privées de formation professionnelle, au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, pour mettre les choses en contexte, il y a aujourd'hui environ 51 écoles privées de formation professionnelle enregistrées, offrant 240 programmes enregistrés à plus de 3 000 étudiants. Ces programmes couvrent un large éventail de professions, y compris l'administration des affaires, la cosmétologie, la technologie du génie, la massothérapie et les services de soutien à la personne, pour n'en nommer que quelques-unes.

Une exigence clé de la loi telle qu'elle existe aujourd'hui est que les organismes visés doivent s'enregistrer auprès du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le ministère est responsable de l'application de la loi, ce qui comprend la mise en œuvre d'inspections de conformité. Toutefois, Monsieur le président, la loi actuelle est limitée à plusieurs égards, particulièrement en ce qui concerne sa capacité de protéger les étudiants contre les situations où ils pourraient être vulnérables à l'exploitation. Elle est également très limitée dans sa capacité d'établir même les normes les plus élémentaires pour la qualité des programmes et de l'enseignement que les étudiants du Nouveau-

In fact, as it exists today, the Act lags well behind all other jurisdictions in Canada. This is particularly problematic when one considers the population growth we are experiencing in New Brunswick, both as the result of immigration and of interprovincial migration. We know that this growth is going to continue to have a significant impact on our economy.

Mr. Speaker, the people of New Brunswick need to know that the graduates entering our workforce are appropriately trained and qualified, regardless of whether their training was delivered through a public or private institution. Our students need to have confidence that their government will not allow them to be put into situations where they can be taken advantage of, financially or otherwise, and that the colleges that the province approves are up to standard.

The issue of establishing better regulation over private colleges has seen significant media attention recently, with reports about the need for more regulation in this area, many focusing on concerns about the exploitation of international students. In 2022, New Brunswick's Commissioner on Systemic Racism recommended that government establish, and I quote, "Careful and attentive oversight over private colleges". Mr. Speaker, we heard these concerns and set to work on addressing them. Today, we are sharing the results of that effort.

Through *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*, we are looking to address a variety of concerns and limitations of the existing *Private Occupational Training Act* and increase the regulatory capacity under the Act. We are also seeking to modernize processes related to registration so that private occupational training operators can experience a more streamlined process when working with government.

Mr. Speaker, while there are several elements that we are proposing to change, they can be organized into

Brunswick reçoivent des écoles privées de formation professionnelle.

En fait, dans sa forme actuelle, la loi accuse un retard considérable par rapport à toutes les autres administrations au Canada. Cela est particulièrement problématique si l'on tient compte de la croissance démographique que nous connaissons au Nouveau-Brunswick, à la fois en raison de l'immigration et de la migration interprovinciale. Nous savons que cette croissance continuera d'avoir une incidence importante sur notre économie.

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de savoir que les diplômés qui entrent sur notre marché du travail sont formés et qualifiés de façon appropriée, peu importe que leur formation ait été dispensée par un établissement public ou privé. Nos étudiants doivent avoir l'assurance que leur gouvernement ne leur permettra pas d'être placés dans des situations où ils pourraient être exploités, financièrement ou autrement, et que les écoles que la province approuve sont conformes aux normes.

La question de l'assujettissement des écoles privées à une meilleure réglementation a récemment fait l'objet d'une attention médiatique importante, avec des reportages sur la nécessité d'une réglementation accrue dans le secteur, bon nombre de ceux-ci mettant l'accent sur les préoccupations concernant l'exploitation des étudiants internationaux. En 2022, la commissaire sur le racisme systémique au Nouveau-Brunswick a formulé la recommandation suivante au gouvernement : « Assurer une surveillance prudente et attentive des collèges privés. ». Monsieur le président, nous avons entendu de telles préoccupations, et nous nous sommes mis au travail pour y répondre. Aujourd'hui, nous présentons les résultats d'un tel effort.

Au moyen de la *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*, nous cherchons à répondre à diverses préoccupations et limites à l'égard de la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* ainsi qu'à accroître la capacité réglementaire en vertu de la loi. Nous cherchons également à moderniser les processus liés à l'enregistrement afin que les exploitants d'organismes privés de formation professionnelle puissent bénéficier de processus simplifiés lorsqu'ils traitent avec le gouvernement.

Monsieur le président, bien qu'il y ait plusieurs éléments que nous proposons de modifier, ceux-ci

three key categories: first, the registration process for operators, second, protections for students, and, third, the general modernization of the Act.

14:15

When it comes to the registration process for operators, a key change that we are looking to make involves the frequency of registration. In the existing Act, operators of these organizations are required to reregister every year. This can be onerous for operators, as this is another piece of red tape that they really don't need. It's also worth noting that, when they do register, they aren't required to submit much by way of program information, which is something that also needs to change.

Mr. Speaker, to address this, we are proposing the removal of the requirement to reregister every year, replacing that with a one-time registration that remains in effect until it needs to be modified. We are also proposing to establish measures for noncompliance for those operators as well. Currently, in cases where operators fail to meet their obligations under the Act, the department doesn't have flexibility in the actions it can take to remedy the situation. Again, this is not representative of the more common practices across the country. The majority of provinces have systems in place where compliance orders can be issued before taking a step like revoking registration. Mr. Speaker, establishing this type of system will benefit all parties by giving the department greater flexibility as a regulator and providing operators with opportunities to remedy issues, ideally without any disruptions to programming.

(Ms. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

As mentioned, one of the main drivers behind making changes to the *Private Occupational Training Act* is a desire to improve student protections. We want to establish the authority for government to set some basic standards within regulation that will assure students that their education dollars are being well invested.

peuvent être regroupés en trois catégories clés : en premier lieu, le processus d'enregistrement des exploitants, en deuxième lieu, la protection des étudiants et, en troisième lieu, la modernisation générale de la loi.

En ce qui concerne le processus d'enregistrement des exploitants, un changement clé que nous cherchons à apporter porte sur la fréquence d'enregistrement. En vertu de la loi actuelle, les exploitants des organismes visés sont tenus de se réenregistrer chaque année. Cela peut être onéreux pour eux, car il s'agit d'une autre formalité administrative dont ils n'ont pas vraiment besoin. Il convient également de noter que, lorsqu'ils s'enregistrent, ils ne sont pas tenus de soumettre beaucoup d'information sur les programmes, ce qui doit également changer.

Monsieur le président, en guise de solution, nous proposons de supprimer l'obligation de se réenregistrer chaque année, en la remplaçant par un enregistrement unique qui demeure en vigueur jusqu'à ce qu'il doive être modifié. Nous proposons également d'établir des mesures contre la non-conformité des exploitants. À l'heure actuelle, dans les cas où les exploitants ne respectent pas leurs obligations en vertu de la loi, le ministère n'a pas la souplesse voulue quant aux mesures pouvant être prises pour remédier à la situation. Encore une fois, cela diverge des pratiques les plus courantes au pays. La majorité des provinces ont en place des systèmes qui permettent de donner des ordres d'observation avant de prendre des mesures telles que la révocation de l'enregistrement. Monsieur le président, la mise en place d'un système du genre profitera à toutes les parties en donnant au ministère une plus grande souplesse en tant qu'organisme de réglementation et en donnant aux exploitants la possibilité de remédier aux problèmes, idéalement sans perturber leurs programmes.

(M<sup>me</sup> Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Comme il a été mentionné, l'une des principales motivations à l'origine des changements apportés à la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* est le désir d'améliorer la protection des étudiants. Nous voulons donner au gouvernement le pouvoir d'établir des normes de base dans la réglementation qui garantiront aux étudiants que

One thing that we are proposing to achieve in the Act right away is to establish a formal mechanism to handle student complaints. As it stands, New Brunswick is one of only a few provinces that does not have some kind of complaint mechanism. That needs to change. Along with the compliance order system and increased monitoring, we believe that creating the capacity to handle student complaints will help protect students from exploitation while also further incentivizing these training organizations to maintain the required standards.

Madam Deputy Speaker, overall, New Brunswick's private colleges are reputable and professionally managed and deliver quality programming. However, this is an industry that is growing rapidly along with our population, and government needs to be able to assure future students that, if they attend a private college in New Brunswick, they are going to have access to appropriate services while they pursue that training.

Currently in New Brunswick, private career colleges are not required to have any minimum support or infrastructure in place for their students. Again, this is not the norm across the country. The reality is that every other province has at least some minimum requirements in place. For this reason, we are proposing to establish authority for government to build in some regulation related to student services and to the student protection policies that a training organization should have in place.

We understand that every training situation is different, and that the needs of every student body are different. We are not proposing to impose a one-size-fits-all approach on our training providers. We are asking to establish authority to look at program and service standards that may vary across the many career training programs delivered in the province.

One of the basic protections that students need is access to their records. Many employers require proof of qualifications, and this means that it is important that students can access their transcripts after they finish their studies. Through our consultations, we heard concerns related to the maintenance of student

l'argent qu'ils consacrent à leur éducation soit bien investi.

Une des choses que nous proposons d'accomplir dès maintenant grâce à la loi est d'établir un mécanisme officiel pour traiter les plaintes des étudiants. À l'heure actuelle, le Nouveau-Brunswick est l'une des rares provinces qui ne disposent pas d'un mécanisme de plainte. Cela doit changer. En plus du système d'ordres d'observation et d'une surveillance accrue, nous croyons que la création de la capacité de traiter les plaintes des étudiants aidera à protéger ceux-ci contre l'exploitation tout en incitant davantage les organismes de formation à maintenir les normes requises.

Madame la vice-présidente, dans l'ensemble, les écoles privées du Nouveau-Brunswick sont réputées et gérées de manière professionnelle, et elles offrent des programmes de qualité. Cependant, il s'agit d'une industrie qui croît rapidement en même temps que notre population, et le gouvernement doit être en mesure d'assurer aux futurs étudiants que, s'ils fréquentent une école privée au Nouveau-Brunswick, ils auront accès à des services appropriés pendant qu'ils suivent leur formation.

À l'heure actuelle au Nouveau-Brunswick, les écoles privées de formation professionnelle ne sont pas tenues de mettre en place des exigences minimales de soutien ou d'infrastructure pour leurs étudiants. Encore une fois, telle n'est pas la norme partout au pays. En fait, toutes les autres provinces ont au moins certaines exigences minimales. Pour cette raison, nous proposons de donner au gouvernement le pouvoir d'établir des règlements à l'égard des services aux étudiants et des politiques de protection des étudiants qu'un organisme de formation devrait avoir en place.

Nous comprenons que chaque situation de formation est différente et que les besoins de chaque groupe d'étudiants sont différents. Nous ne proposons pas d'imposer une approche universelle à nos prestataires de formation. Nous demandons d'établir le pouvoir d'examiner les programmes et les normes de service qui peuvent varier selon les nombreux programmes de formation professionnelle offerts dans la province.

L'une des protections de base dont les étudiants ont besoin est l'accès à leurs dossiers. De nombreux employeurs exigent une preuve de qualification, de sorte qu'il est important que les étudiants puissent accéder à leurs relevés de notes après avoir terminé leurs études. Dans le cadre de nos consultations, nous

records, and notably, in some instances, to students having trouble accessing them after completing their program.

Madam Deputy Speaker, every province except for New Brunswick and Ontario imposes some requirements that ensure student records are protected and maintained. The amendments that we're proposing today serve as the first step toward addressing this gap. By establishing authority to set regulations related to student records, we will be in a position to work with regulators to find reasonable regulatory solutions.

14:20

Finally, Madam Deputy Speaker, since the landscape of private career training is constantly evolving, as a matter of good practice, we are proposing to update the Act to include a provision requiring government to review the Act every five years.

As I mentioned previously, these changes to the Act are long overdue and have been in the works for some time. Making these changes will help us increase transparency and accountability for those who are subject to the Act while streamlining some of the regulatory processes for them. All of this will have a positive impact in terms of protecting and enhancing New Brunswick's post-secondary reputation, both domestically and internationally. But perhaps of even greater significance, making these changes will put us in a better position to ensure New Brunswick's students—our future labour force—are receiving high-quality training in exchange for their investment. Thank you, Madam Deputy Speaker.

**M. M. LeBlanc :** Merci, Madame la vice-présidente. C'est un plaisir pour moi de me lever pour prendre la parole sur le projet de loi 41, qui vise à modifier la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*.

Dans son ensemble, ce projet de loi abroge de nombreux articles de la loi actuelle et les modifie en utilisant un langage semblable avec quelques petits changements qui me portent à poser des questions. Et puis, Madame la vice-présidente, malheureusement, comme vous l'avez probablement remarqué ce matin, aucune séance d'information n'a encore été offerte aux

avons entendu des préoccupations liées à la tenue des dossiers des étudiants, et notamment, dans certains cas, au fait que des étudiants ont de la difficulté à accéder à ceux-ci après avoir terminé leur programme.

Madame la vice-présidente, toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, imposent des exigences pour garantir la protection et la tenue des dossiers des étudiants. Les modifications que nous proposons aujourd'hui constituent la première étape visant à combler une telle lacune. En établissant le pouvoir d'établir des règlements relatifs aux dossiers des étudiants, nous serons en mesure de travailler avec les organismes de réglementation pour trouver des solutions réglementaires raisonnables.

Enfin, Madame la vice-présidente, étant donné que le paysage de la formation professionnelle dans le secteur privé évolue constamment, nous proposons, à titre de bonne pratique, d'actualiser la loi en y incluant une disposition exigeant que le gouvernement examine la loi tous les cinq ans.

Comme je l'ai mentionné précédemment, de tels changements à la loi se font attendre depuis longtemps et sont en préparation depuis un certain temps. Apporter ces changements nous aidera à accroître la transparence et la reddition de comptes pour ceux qui sont assujettis à la loi, tout en simplifiant certains processus réglementaires à leur intention. Tout cela aura un effet positif sur la protection et l'amélioration de la réputation de la formation postsecondaire du Nouveau-Brunswick, tant au pays qu'à l'étranger. Ce qui est peut-être encore plus important, cependant, c'est qu'apporter ces changements nous permettra de mieux nous assurer que les étudiants du Nouveau-Brunswick, notre future main-d'œuvre, recevront une formation de haute qualité en échange de leur investissement. Merci, Madame la vice-présidente.

**Mr. M. LeBlanc:** Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure for me to rise to speak on Bill 41, to amend the *Private Occupational Training Act*.

Overall, this bill repeals many sections of the current Act and amends them using similar language but with a few small changes that make me wonder about some things. Unfortunately, Madam Deputy Speaker, as you probably noticed this morning, no briefing has been offered to opposition members yet. There is a briefing on this that should be happening tomorrow morning,

parlementaires du côté de l'opposition. Il y a une séance d'information à cet égard qui devrait avoir lieu demain matin, mais il est certain qu'il aurait été préférable de la tenir avant que nous ayons l'occasion de parler du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, car il faudrait nous mettre au courant de ce qui en est de ce projet de loi, et ce, le plus tôt possible.

Cela étant dit, Madame la vice-présidente, le ministre parle du rôle des collèges privés pour aider à régler le lourd problème du manque de main-d'œuvre avec lequel est aux prises la province. Lorsque nous regardons aux collèges privés, il est certain qu'ils jouent un rôle dans la formation des personnes qui veulent poursuivre une nouvelle carrière ou se réorienter dans un nouveau métier. Ces établissements peuvent permettre à ces personnes d'obtenir l'accréditation nécessaire pour pratiquer leur métier, qui, souvent, peut être un métier de rêve. Il est certain que nous devons nous assurer que ces personnes ont accès à la meilleure éducation possible. Comment le gouvernement peut-il jouer un rôle pour assurer que ces établissements privés offrent la meilleure éducation possible à la population étudiante? Eh bien, c'est en mettant des règlements en place. De plus, la *Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé* doit viser cela.

Ce que je crois comprendre de la part du ministre, c'est qu'il y a déjà quelques années que la loi a été modifiée. Si je ne me trompe pas, la loi remonte déjà à plusieurs années, car c'est en 1963 ou en 1973 que la loi est entrée en vigueur. Puis, évidemment, de nombreuses choses ont changé depuis ce temps, y compris de nombreux termes. Donc, c'est la responsabilité du gouvernement de s'assurer que les lois sont à jour et que la protection est en place pour non seulement la population étudiante internationale et celle de notre province mais aussi pour les établissements qui offrent les formations essentielles à ces personnes.

Le ministre nous parle de trois grands thèmes dans ce projet de loi. Donc, je veux aussi aborder chacun de ces grands thèmes, dont l'un d'entre eux est le processus d'enregistrement des exploitants. Ici, on abroge complètement les articles 2 et 3, et, si je ne me trompe pas, l'article 4 qui, dans la loi originale, discutent principalement du processus d'enregistrement des demandeurs.

14:25

Il faut se demander pourquoi on souhaite changer complètement ce qui existe déjà. C'est certain qu'une

but it certainly would have been preferable to have it before we had the opportunity to speak on the bill at second reading, because we should be informed of what this bill is about as soon as possible.

That being said, Madam Deputy Speaker, the minister is talking about the role of private colleges in helping solve the major problem of labour shortages the province is grappling with. Private colleges certainly play a role in training the people who want to pursue a new career or move into a new trade. These institutions can enable them to get the certification required to practice their trade, which can often be the trade of their dreams. We certainly have to ensure that these people have access to the best education possible. How can the government play a role in ensuring that these private institutions offer students the best education possible? Well, it is by establishing regulations. Furthermore, the *Private Occupational Training Act* has to cover that.

What I understand from the minister is that it has already been a few years since the Act was amended. If I am not mistaken, it has been a number of years, given that the Act came into effect in 1963 or 1973. Also, obviously, many things have changed since then, including many terms. So, it is the government's responsibility to ensure that Acts are up to date and that there are protections in place, not only for international students and the students of our province, but also for the institutions that offer essential training to them.

The minister is telling us about three key aspects of this bill. So, I also want to talk about each of them, one of which is the registration process for organizations. Here, sections 2 and 3, and, if I am not mistaken, section 4, which, in the original Act, mainly touch on the registration process for applicants, are being completely repealed.

One must wonder why what already exists is being completely changed. An update is certainly needed,

mise à jour s'impose, mais la décision de tout modifier est-elle la bonne quand il est question de modifier une loi?

Il ne faut pas oublier qu'il est question de la vie des étudiants et étudiantes, d'établissements privés et d'entreprises. On veut s'assurer que ces changements n'entraînent pas un manque de surveillance ou de responsabilité relativement aux programmes de formation, ce qui pourrait compromettre la qualité et la légitimité des offres éducatives. On va s'assurer que nos établissements postsecondaires, qu'ils soient privés ou publics, offrent la meilleure éducation possible. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a un rôle à jouer quant à cette question, par l'entremise de son ministère.

C'est certain, Madame la vice-présidente, que l'on aura de nombreuses questions à poser au sujet du maintien de la responsabilité et de la surveillance relativement à ces établissements privés. On abroge et on remplace aussi un article de la loi pour parler des mesures de mise en application. Les modifications contenues dans le projet de loi à l'étude aujourd'hui touchent les ordonnances, la conformité et les sanctions administratives qui pourraient avoir un impact sur les divers mécanismes, advenant la non-conformité à la loi. On doit tenir compte du fait que l'on doit procéder de la meilleure façon possible.

J'aurai de nombreuses questions à ce sujet, parce que le ministre... Le gouvernement a ici décidé d'éliminer tout ce qui existait pour recommencer à neuf. Cette décision soulève malheureusement des craintes pour moi, parce que nous avons vu, au fil des ans, comment fonctionne ce gouvernement. Il fonctionne à la dernière minute. Souvent, le gouvernement dépose des projets de loi et doit, par la suite, modifier ces derniers. Cette pratique entraîne le dédoublement de notre travail, alors qu'il aurait été possible de procéder de la bonne façon dès le départ. J'ai des craintes, en ce sens, concernant ce projet de loi.

Madame la vice-présidente, nous devons aussi nous assurer que les 50 établissements privés actuellement désignés au Nouveau-Brunswick offrent une formation de première classe à leur population étudiante. Nous devons nous assurer que la qualité des programmes correspond aux besoins réels du marché de l'emploi au Nouveau-Brunswick que ces programmes tentent de combler. Nous devons également nous assurer que le gouvernement fasse de la responsabilisation continue des établissements postsecondaires une de ses priorités. J'aime croire que

but is changing everything the right decision when amending an Act?

It must be borne in mind that this is about private institutions, businesses, and students' lives. These changes must not lead to a lack of oversight or accountability with regard to training programs, because that may compromise the quality and legitimacy of education being provided. It is a matter of making sure our postsecondary institutions, whether private or public, offer the best education possible. The Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour has a role to play in this through the department.

Of course, Madam Deputy Speaker, there will be many questions to ask about maintaining accountability and oversight with regard to these private institutions. Also, a section on implementation in the Act is being repealed and replaced. The amendments in the bill before us today involve the orders, compliance, and administrative sanctions that could have an impact on various mechanisms in the event of a failure to comply with the Act. This needs to be done in the best way possible.

I will have many questions on this, because the minister... The government decided to remove everything there and start from scratch. This decision unfortunately raised some concerns for me, because we have seen over the years how this government works. It does things at the last minute. The government often tables bills that have to be amended afterwards. This means our work doubles, while it would have been possible to do things the right way from the start. I have concerns about that with this bill.

Madam Deputy Speaker, we also have to ensure that the 50 private institutions that are currently designated in New Brunswick offer first-class training to their students. We have to ensure that the quality of the programs meets the real needs of the New Brunswick job market that these programs aim to satisfy. We also have to ensure that the government makes continued accountability of postsecondary institutions one of its priorities. I would like to believe that this bill strengthens measures in this regard. Again, I have concerns about this and I will have questions to ask,

ce projet de loi renforce les mesures à cette fin. Une fois de plus, j'ai des craintes à ce sujet et j'aurai des questions à poser, parce que, malheureusement, on est habitué de voir ce gouvernement souvent faire les choses à la hâte.

Madame la vice-présidente, le deuxième élément soulevé par le ministre a trait à la protection des étudiants. C'est un élément qui doit être primordial dans toute prise de décision. Les étudiants sont au cœur de notre système d'éducation et ils doivent avoir accès à la protection nécessaire pour être en mesure de devenir des employés modèles pour notre marché du travail. Encore une fois, on abroge complètement les articles pour les remplacer, ce qui suscite des craintes pour moi. Une fois de plus, depuis les six dernières années, on voit que, trop souvent, ce gouvernement accorde à la politique une place à l'avant-plan au lieu de faire ce qui est le mieux pour notre province.

Madame la vice-présidente, pour ce qui est des prévisions budgétaires — et je sais que maintenant on parle de collèges privés et donc de collèges publics —, j'ai eu l'occasion de discuter avec le ministre de la question du logement adéquat pour les collèges communautaires publics de notre province, alors que cela ne faisait aucunement partie des plans du gouvernement.

14:30

Donc, au fur et à mesure que les collèges privés ont continué de grandir, de croître et d'offrir de plus en plus de formations à un nombre grandissant d'étudiants, nous devons garder en tête l'importance de s'assurer aussi que ces établissements privés ont une responsabilité d'offrir du logement à leurs étudiants au sein des municipalités dans lesquelles ils se trouvent.

Tout récemment, on a vu que différents collèges privés et différents autres établissements privés de notre province ont eu différentes allocations de places pour les étudiants internationaux. Le gouvernement a décidé lui-même quels établissements privés avaient le droit à des places internationales. Comme on le sait, des restrictions ont été mises en place au Nouveau-Brunswick. Ensuite, elles ont été levées, car le Nouveau-Brunswick était prêt à accueillir plus d'étudiants internationaux.

Vous savez, lorsqu'on regarde la liste des établissements privés qui reçoivent des étudiants internationaux et de ceux qui n'en reçoivent pas,

because, unfortunately, this government usually rushes things.

Madam Deputy Speaker, the second aspect the minister mentioned is about student protection. This is something that has to be of paramount importance in all decision making. Students are at the heart of our education system, and they have to have the necessary protections to be able to become model employees for our labour market. Again, sections are being completely repealed and replaced, which concerns me. Again, for the past six years, this government has too often prioritized politics instead of doing what is best for our province.

Madam Deputy Speaker, with regard to estimates—and I know that the current topic is private colleges, and therefore public colleges—I had the opportunity to talk with the minister about adequate housing for public community colleges in our province, but that was in no way part of the government's plans.

So, as private colleges continue to expand, grow, and offer more training to a rising number of students, we have to keep in mind the importance of ensuring that these private institutions are responsible for offering housing to their students in the municipalities where they are located.

Just recently, various private colleges and other private institutions in our province were given different numbers of spaces for international students. The government itself decided which private institutions had the right to spaces for international students. Obviously, restrictions were put in place in New Brunswick. Then they were lifted, because New Brunswick was ready to welcome more international students.

You know, with regard to the list of private institutions that get international students and those that do not, why were those who have never welcomed

pourquoi ceux qui n'ont jamais accueilli d'étudiants internationaux au Nouveau-Brunswick se sont-ils fait accorder des places aujourd'hui? Pourquoi le Northeast Christian College, qui n'a pas accueilli d'étudiants internationaux l'an dernier, a-t-il maintenant accès à 11 places? Pourquoi le New Brunswick Bible Institute, qui n'a pas eu d'étudiants internationaux l'an dernier, a-t-il maintenant droit à 27 places? Et pourquoi le East Coast Trades College, qui n'avait reçu aucun étudiant international l'an dernier, a-t-il droit à 10 places maintenant?

Lorsque nous regardons la situation dans les autres établissements privés, qui avaient pour leur part accueilli des étudiants internationaux l'an dernier, nous pouvons voir une grande disparité entre le nombre de places accordées à différents collèges privés par rapport à d'autres.

Qui a pris ces décisions, et comment pouvons-nous nous attendre à ce que chacun de ces établissements, selon le nombre d'étudiants internationaux reçus, soit prêt à offrir des services de première qualité aux étudiants? Sont-ils prêts à offrir du logement à leurs étudiants? Sont-ils prêts à s'assurer que la protection des étudiants et des étudiantes soit au premier plan dans leur établissement?

Et puis, le troisième élément soulevé par le ministre portait sur la modernisation générale de la loi. En fait, c'est ce qu'on a principalement vu avec ce gouvernement au cours des derniers mois: Il se contente de gouverner pour mettre à jour les lois. Il ne fait que des modernisations générales, sans nécessairement aller au-delà de ce qui pourrait être vu comme une loi appropriée pour 2024.

Encore une fois, je répète que c'est certain que des termes ont changé. La dernière fois que j'ai eu l'occasion de débattre un projet de loi de ce ministère, on parlait de télégrammes. Ce n'était plus à jour, donc il fallait modifier la loi, évidemment.

Cela étant dit, j'ai beaucoup de questions par rapport à ce projet de loi. C'est un projet de loi qui, à première vue, semble avoir pour objectif de s'assurer que les étudiants sont mieux protégés et que les établissements postsecondaires privés suivent un processus important d'enregistrement. Le but est de s'assurer qu'ils ont des salles de classe et qu'ils sont en mesure d'offrir une éducation de première qualité à la population étudiante.

international students to New Brunswick given spaces today? Why does Northeast Christian College, which did not welcome any international students last year, now have 11 spaces? Why is the New Brunswick Bible Institute, which did not have any international students last year, now allocated 27 spaces? Also, why does the East Coast Trades College, which welcomed no international students last year, now have 10 spaces?

When we look at the situation of other private institutions that did welcome international students last year, we see that there is a great disparity in the number of spaces allocated to some private colleges compared to others.

Who made these decisions, and how can we expect each of these institutions, based on the number of international students allocated, to be prepared to provide top-quality services to students? Are they prepared to provide housing to their students? Are they prepared to ensure that the protection of their students is a top priority in their institution?

Then, the third aspect the minister mentioned was the general modernization of the Act. In fact, that is what has mainly been seen from this government over the past few months: It thinks governing is just about updating Acts. It only does general modernizations without necessarily going beyond what could be seen as an appropriate Act for 2024.

Again, I repeat that terms have certainly changed. The last time I had the opportunity to debate a bill from this department, it was about telegrams. The Act was no longer up to date, so it had to be amended, of course.

That being said, I have a lot of questions about this bill. It is a bill that, at first glance, seems to aim to ensure that students have better protections and that private postsecondary institutions follow a substantive registration process. The goal is to ensure that they have classrooms and are able to provide top-quality education to students.

Toutefois, au-delà du fait d'offrir une éducation de première qualité, on se doit de considérer la responsabilité des établissements postsecondaires privés lorsque vient le temps de trouver un logement ou d'aborder les enjeux de santé mentale. Il y a aussi les autres problèmes auxquels est confrontée la population étudiante. Il y a les autres problèmes pour lesquels, souvent, nos établissements publics offrent des services pour appuyer la population étudiante de leur établissement.

Donc, je pense que la portée des termes « protection des étudiants » devrait être plus large dans ce projet de loi, pour aller au-delà de ce qu'est le système d'éducation.

14:35

Il faut aussi s'assurer que les étudiants sont protégés dans l'ensemble des situations, que ce soit du point de vue du logement, de la santé mentale ou des autres choses qui pourraient être soulevées.

En terminant, Madame la vice-présidente, je veux dire qu'on se doit de faire une priorité de l'accès à une éducation équitable dans l'ensemble de notre province. Le gouvernement a comme responsabilité de s'assurer que chaque personne de notre province ait accès à une éducation de première qualité, dans les deux langues officielles. Je pense que le gouvernement aurait pu avoir beaucoup plus d'ambition pour ce qui est de ce projet de loi, afin que la loi reflète vraiment notre réalité d'aujourd'hui. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

**Ms. Mitton:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I'm rising today to speak to *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*. As the minister indicated, this is indeed overdue. There are some very significant gaps in the protections for students, as outlined. This is very much overdue.

I have some questions about what took so long. In all fairness to this minister, he was not the minister of this department when the issues began. I think back to 2008 when the Miramichi Career College closed under mysterious circumstances. Then I even think back to just four years ago in 2019 when Atlantica College in Saint John closed suddenly. This is a problem that's been going on for a long time. Even when that happened in 2008, British Columbia said: My gosh, this type of thing keeps happening and causing

However, beyond providing top-quality education, the responsibility of private postsecondary institutions with regard to housing and dealing with mental health issues must be considered. There are also the other problems students face. There are the other problems for which our public institutions provide services to support their students.

So, I think the scope of the expression "student protection" should be broader in this bill, to go beyond the education system.

Students must also be protected in every situation, whether it be with regard to housing, mental health, or other things that could be mentioned.

In closing, Madam Deputy Speaker, I want to say that equal access to education throughout our province has to be a priority. The government is responsible for ensuring that everyone in our province has access to top-quality education in both official languages. I think the government could have been a lot more ambitious with this bill so that the Act is truly reflective of today's reality. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet de la *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*. Comme le ministre l'a dit, celle-ci arrive bien tard. Il y a des lacunes très importantes dans la protection des étudiants, comme cela a été signalé. Elles auraient dû être corrigées depuis longtemps.

J'ai quelques questions sur la raison d'un aussi grand retard. En toute justice pour le ministre, il n'occupait pas le poste qui est le sien lorsque les problèmes ont commencé. Je pense à 2008, lorsque le Miramichi Career College a fermé ses portes dans des circonstances mystérieuses. Je me souviens même d'il y a à peine quatre ans, en 2019, lorsque le Atlantica College, à Saint John, a fermé soudainement. Le problème dure depuis longtemps. Lorsque la fermeture s'est produite en 2008, la Colombie-Britannique a dit :

problems, so we need to look at our legislation. I wonder why New Brunswick did not do the same at that time and bring in protections much sooner.

One of the key things that I see being addressed, which I think is good, is the need to be able to access students' records. That needs to be guaranteed. That has been a major issue for students. If their college just up and leaves town or shuts down, students could be left without access to the documents they need. I am glad to see that's being addressed.

While I'm speaking about postsecondary education, I want to talk a bit about the need for us to think about what postsecondary education could look like in our province. There is an emphasis here on private colleges. We have seen a trend with the Higgs government to increase support for private colleges. Over time... This goes back to the governments before the Higgs government, government after government. We have seen a reduction in the public funding of public universities. That is a major problem, Madam Deputy Speaker. We have seen that the cost of tuition has increased over time.

Ultimately, I believe that where we should be going is toward reducing tuition costs. We should have the goal of having free access to education in our society. In addition to K to 12 education, we should have early education and postsecondary education be accessible. We should value postsecondary education as something that contributes to the common good and ensure that everyone has access to it by removing financial barriers. This is not some pie-in-the-sky thing. This happens in some countries. It is a policy choice. We could—and I think should—make that type of policy choice in New Brunswick and work in that direction, Madam Deputy Speaker.

Whenever speaking about postsecondary education, I think it's important to talk about the debt load that students incur, about the barrier to entry of high tuition, and about the need to properly fund our public postsecondary educational institutions.

Mon doux, ce genre de chose continue de se produire et de causer des problèmes, de sorte que nous devons examiner nos mesures législatives. Je me demande pourquoi le Nouveau-Brunswick n'a pas fait la même chose à l'époque et n'a pas mis en place des mesures de protection beaucoup plus tôt.

L'un des principaux éléments que je vois être abordés, et je pense que c'est une bonne chose, est la nécessité de pouvoir accéder aux dossiers des étudiants. Un tel accès doit être garanti. C'est un problème majeur pour les étudiants. Si leur collège quitte soudain la ville ou ferme ses portes, les étudiants pourraient se retrouver sans accès aux documents dont ils ont besoin. Je suis contente de voir que la question est abordée.

Pendant que je parle de l'éducation postsecondaire, j'aimerais aborder un peu la nécessité pour nous de réfléchir à ce à quoi celle-ci pourrait ressembler dans notre province. L'accent est mis ici sur les écoles privées. Nous avons vu que le gouvernement Higgs a tendance à accroître le soutien aux écoles privées. Avec le temps... Cela remonte aux gouvernements qui ont précédé le gouvernement Higgs, à chacun d'entre eux l'un après l'autre. Nous avons constaté une réduction du financement public des universités publiques. C'est un problème majeur, Madame la vice-présidente. Nous avons vu les frais de scolarité augmenter au fil du temps.

Au bout du compte, je crois que nous devrions viser la réduction des frais de scolarité. Nous devrions avoir pour objectif un accès gratuit à l'éducation dans notre société. En plus de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, nous devrions assurer l'accès à l'éducation préscolaire et à l'éducation postsecondaire. Nous devrions considérer l'éducation postsecondaire comme quelque chose qui contribue au bien commun et nous assurer que tout le monde y a accès en éliminant les obstacles financiers. Ce n'est pas un rêve chimérique. Cela existe dans certains pays. C'est un choix de politique. Nous pourrions, et je pense que nous le devrions, faire ce genre de choix de politique au Nouveau-Brunswick et travailler en ce sens, Madame la vice-présidente.

Concernant l'éducation postsecondaire, je pense qu'il est important de parler du fardeau de la dette des étudiants, de l'obstacle à l'inscription que constituent des frais de scolarité élevés, et de la nécessité de financer adéquatement nos établissements d'enseignement postsecondaire publics.

14:40

When this bill comes to committee, I will certainly have questions about the protections for students and the accountability that needs to be there for these private colleges. I know the minister mentioned that the private colleges were not required to provide program information. I have some questions about what is going to be in there to safeguard that, to create that necessary accountability, and to protect students no matter where they are coming from. With that, Madam Deputy Speaker, I look forward to having the chance to ask the minister questions when this comes to committee. Thank you.

### **Second Reading**

(Bill 41, *An Act to Amend the Private Occupational Training Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 42**

**Hon. G. Savoie**, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 42, *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I'm pleased to rise in the House today for the second reading of a bill entitled *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*. The Department of Environment and Local Government is seeking to amend three Acts with this bill.

En ce qui concerne la *Loi sur la gouvernance locale*, elle prescrit les circonstances qui créent une vacance au sein du conseil d'un gouvernement local. Par exemple, une vacance survient lorsqu'un membre du conseil démissionne ou est absent pendant une longue période.

This bill clarifies that the suspension of a member for code of conduct violations does not create a vacancy on the council. Madam Deputy Speaker, with respect to the *Municipal Capital Borrowing Act*, the bill establishes the Municipal Capital Borrowing Board and the capital borrowing requirements for local governments, regional service commissions (RSCs), and water and wastewater commissions. Currently, the provisions respecting the application of the Act are unclear. This bill makes the Act easier to understand

Lorsque le projet de loi sera renvoyé au comité, je poserai certainement des questions sur les mesures de protection pour les étudiants et sur la reddition de comptes qui doit exister pour les écoles privées. Je sais que le ministre a mentionné que les écoles privées n'étaient pas tenues de fournir des renseignements sur leurs programmes. J'ai des questions à poser sur ce qui sera prévu pour assurer une garantie à ces égards, pour établir la reddition de comptes nécessaire et pour protéger les étudiants, peu importe d'où ils viennent. Sur ce, Madame la vice-présidente, j'ai hâte de pouvoir poser des questions au ministre lorsque le comité sera saisi de la question. Merci.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 42**

**L'hon. G. Savoie**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 42, *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*: Merci, Madame la vice-présidente. Je suis content de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture d'un projet de loi intitulé *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*. Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux cherche à modifier trois lois au moyen de ce projet de loi.

The *Local Governance Act* sets out the circumstances that create a vacancy on a local government council. For example, a vacancy occurs when a member of the council resigns or is absent for a long period.

Le projet de loi précise que la suspension d'un membre pour infraction au code de déontologie ne crée pas de vacance au sein du conseil. Madame la vice-présidente, en ce qui concerne la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités*, le projet de loi établit la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités et les exigences en matière d'emprunt de capitaux pour les gouvernements locaux, les commissions de services régionaux (CSR) et les commissions d'eau ou d'eaux usées. À l'heure

by combining and clarifying the application provisions.

Le projet de loi modifie également la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités* afin de permettre au président de désigner un membre de la commission pour agir comme secrétaire dans le cas d'absence, de maladie ou d'empêchement temporaire du secrétaire.

Madam Deputy Speaker, with respect to the *Regional Service Delivery Act*, regional transportation was added as a mandatory service to be provided by regional service commissions on behalf of their members. The bill amends the *Regional Service Delivery Act* to exempt RSCs from the *Motor Carrier Act*, subject to regulations, when operating a public motor bus for the purpose of providing a regional transportation service.

La *Loi sur les transports routiers* prévoit qu'un transporteur routier exploitant un autobus public doit être titulaire d'un permis délivré par la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick. Contrairement à un transport routier privé à but lucratif, une CSR est une entité créée par la loi dont la raison d'être est d'offrir des services régionaux. Le conseil d'administration d'une CSR peut assurer la responsabilisation et la surveillance appropriées pour l'exploitation d'autobus publics dans le contexte du transport régional.

An exemption from the *Motor Carrier Act* would save RSCs the time and expense of applying for a license and provide the flexibility to change routes, schedules, and fees as needed without delay. In addition, the bill clarifies the powers of an RSC respecting the service of regional transportation.

Finally, this bill amends the *Regional Service Delivery Act* to add a provision to specify that, if a motion to approve a budget, borrow money, or set fees is not passed, an RSC must notify its members in writing of any subsequent vote as set out in regulation.

Madame la vice-présidente, notre gouvernement est résolu à moderniser le système de gouvernance locale

actuelle, les dispositions relatives à l'application de la loi ne sont pas claires. Le projet de loi facilite la compréhension de la loi en combinant et en clarifiant les dispositions d'application.

The bill also amends the *Municipal Capital Borrowing Act* to allow the chair to appoint a secretary from the members of the board in the case of the temporary absence, illness, or incapacity of the secretary.

Madame la vice-présidente, en ce qui concerne la *Loi sur la prestation de services régionaux*, le transport régional a été ajouté comme service obligatoire à fournir par les commissions de services régionaux au nom de leurs membres. Le projet de loi modifie la *Loi sur la prestation de services régionaux* pour exempter les CSR de la *Loi sur les transports routiers*, sous réserve des règlements, lorsqu'elles exploitent un autobus public dans le but de fournir un service de transport régional.

The *Motor Carrier Act* provides that motor carriers operating a public motor bus must hold a license from the New Brunswick Energy and Utilities Board. Unlike private, for-profit motor carriers, RSCs are entities created by the Act that exist to provide regional services. The board of directors of an RSC can ensure appropriate accountability and monitoring of the operation of public motor buses for the purpose of regional transportation.

Une exemption à la *Loi sur les transports routiers* permettrait aux CSR d'économiser du temps et de l'argent associés à la demande de permis et offrirait la souplesse nécessaire pour modifier sans délai les itinéraires, les horaires et les tarifs. De plus, le projet de loi précise les pouvoirs d'une CSR en ce qui concerne le service de transport régional.

Enfin, le projet de loi modifie la *Loi sur la prestation de services régionaux* afin d'ajouter une disposition précisant que, advenant la défaite d'une motion visant à approuver un budget, à emprunter des capitaux ou à fixer des droits, une CSR doit envoyer à ses membres un avis écrit de tout vote subséquent, comme le prescrit le règlement.

Madam Deputy Speaker, our government is determined to modernize the local governance system

pour assurer la prospérité de la population et des collectivités du Nouveau-Brunswick.

These amendments create administrative efficiencies, simplify processes, provide clarification, and give local government councils and RSC boards greater flexibility to meet the needs of New Brunswickers.

Merci, Madame la vice-présidente.

14:45

**M. J. LeBlanc** : Merci, Madame la vice-présidente. C'est le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

**La vice-présidente** : Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

**M. J. LeBlanc** : Merci bien. Madame la vice-présidente, c'est un privilège pour moi de me lever une fois de plus, soit une troisième fois, pour discuter d'un autre projet de loi qui a été jeté sur le tapis, je crois, au cours des 24 dernières heures. On a eu une panoplie de projets de loi.

Il s'agit d'un projet de loi qui me tient particulièrement à cœur. Je crois que vous connaissez tous et toutes ma grande admiration pour la gouvernance locale. Je pense que nous allons parler d'une modification de la *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*. Je vois que le ministre a indiqué trois catégories différentes où il veut apporter des changements à la *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*.

C'est certainement beau de voir que le ministre veut faire des améliorations et rapidement effectuer des changements avant la tenue des élections. Je pense qu'il aime mieux gouverner en modernisant la loi et en s'affichant comme ayant, lui aussi, ajouté son grain de sel au dossier de la gouvernance locale. Je pense que nous avons eu une bonne discussion, sur plusieurs heures, dans le cadre des réunions portant sur les prévisions budgétaires. Je pense que le ministre a trouvé les questions intéressantes et je lui suis reconnaissant de ses réponses. Je vois quand même tout cela d'un bon œil. Je pense que cela a du sens que l'on fasse des changements.

Je veux quand même aussi remercier le ministre qui a mis de l'avant le dossier de la gouvernance locale. Il a

to ensure the prosperity of New Brunswickers and their communities.

Les modifications en question assurent l'efficacité administrative, simplifient les processus, apportent des précisions et donnent aux conseils des gouvernements locaux et aux conseils des CSR une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. J. LeBlanc**: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is the member for Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

**Madam Deputy Speaker**: Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

**Mr. J. LeBlanc**: Thank you very much. Madam Deputy Speaker, it is a privilege for me to rise again, for a third time, to discuss another bill that was tossed on the table, I believe, over the past 24 hours. There have been a whole host of bills.

This is a bill that is particularly important to me. I believe you are all aware of my great admiration for local governance. I think we are going to talk about an amendment to *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*. I see that the minister listed three different categories of changes he wants to make to *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*.

It is certainly nice to see that the minister wants to make improvements and quickly make changes before the elections. I think he prefers to govern by modernizing the Act and portraying himself as someone who has also added his two cents to the local governance file. I think we had a good discussion over several hours during budget meetings. I think the minister found the questions interesting and I am grateful for his answers. I view all that positively. I think it makes sense to make changes.

I also want to thank the minister who moved the local governance file forward. He undertook a big reform. It

fait une grande réforme. Cela a été mis en œuvre de manière très bien règlementée. Lui et moi avons aussi eu de bonnes discussions. Il y a eu des modifications. Je vois que le ministre actuel veut effectuer toutes sortes de changements pour avoir beaucoup plus de précisions. Pour commencer, je pense qu'il serait de mise que le ministre nous accorde un genre de séance d'information pour expliquer les raisons qui sous-tendent les modifications. Quelles ont été les raisons qui ont motivé ces changements? J'aurai des questions. J'aimerais savoir, entre autres, qui le ministre a consulté.

Je pense qu'il s'agit, dans l'ensemble, de détails d'ordre administratif. Il est question de détails que le ministre aurait déjà dû prévoir en ce qui a trait à la *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*. Si l'on prend l'exemple d'un poste vacant au sein d'un conseil d'administration à la suite de la démission d'un membre, je pense que cela figurait déjà dans la version originale de la loi. Je pense que, à un moment donné, le ministre devrait s'assurer que la loi est vraiment précise quant à la réglementation concernant un poste vacant. Je me souviens, Madame la vice-présidente, d'avoir vécu une situation semblable quand il y a eu des postes vacants ou des absences prolongées.

Par rapport à la deuxième catégorie, je pense que je demanderai aussi des clarifications au ministre, à ce moment-là. Quel mécanisme déclencherait-il? Il y a beaucoup d'éléments qui exigent plus de précisions.

Dans la deuxième demande, concernant la *Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités*, il est précisé qu'il faut donner au président la possibilité de nommer sa secrétaire. Je pense que... Madame la vice-présidente, on est rendu en 2024. Est-ce si nécessaire? Le ministre aurait pu donner un peu de latitude. Je vois que la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités fait du travail impeccable et qu'il y a beaucoup de projets en marche. C'est une politique d'ordre administratif. Je pense que plusieurs éléments qui auraient pu être apportés au début à la loi ou à la réforme de la gouvernance locale.

Depuis 2020, on voit des changements effectués par le gouvernement. À maintes reprises, le gouvernement a effectué des changements ici, sur le parquet de la Chambre, pour valoriser son travail. Je pense que le gouvernement aurait plutôt intérêt à faire son travail pour ne pas être obligé de modifier ou d'amender des projets de loi.

was implemented in a well-regulated way. He and I have also had good discussions. There were amendments. I see that the current minister wants to make all sorts of changes to clarify a lot of things. To start, I think it would be appropriate for the minister to give us some kind of briefing on the reasons behind the amendments. What is the rationale for these changes? I will have questions. Among other things, I would like to know whom the minister consulted.

I think that, overall, these are housekeeping items. These are details the minister should already have included in *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*. As an example, I think vacancies on a board of directors after a member resigns were already mentioned in the original version of the Act. I think that, at some point, the minister should ensure that the Act has really precise regulations with regard to vacancies. Madam Deputy Speaker, I remember going through a similar situation when there were vacancies or prolonged absences.

I think, when the time comes, I will also ask the minister for clarification about that second category. What process will he initiate? There are a lot of things that need further clarification.

The second section, which relates to the *Municipal Capital Borrowing Act*, specifies that the chair has to be given the opportunity to appoint a secretary. I think... Madam Deputy Speaker, it is 2024. Is this really necessary? The minister could have provided a bit more leeway. I see that the Municipal Capital Borrowing Board is doing an impeccable job and that there are many projects under way. This is a housekeeping policy. I think several things could have been included in the Act or local governance reform from the start.

This government has been making changes since 2020. Time and time again, the government has made changes here, on the floor of the House, to improve the work it has done. I think the government should instead do its work so that bills don't have to be amended or changed.

La troisième catégorie, Madame la vice-présidente, a trait à la prestation des services régionaux et au budget. En fait, il ne s'agit pas du budget en soi, mais plutôt du transport régional. Ce dernier fait maintenant partie intégrante de la commission des services régionaux. Le service a été ajouté, mais un financement a-t-il été accordé à ces CSR pour réellement garder le service de transport régional? Le transport régional fera-t-il désormais partie intégrante de toutes les commissions? Est-il uniquement question des grands centres? Ou s'agit-il de l'ensemble de la province?

14:50

Y a-t-il de l'argent? Étant donné que nous en avons parlé à maintes reprises, je me souviens, Monsieur le ministre, que nous avons demandé s'il y avait d'argent dans le budget pour offrir un meilleur service de transport en commun régional aux gens du Nouveau-Brunswick. Ici, je parle spécialement de nos personnes les plus vulnérables, soit nos personnes âgées, qui demandent souvent d'avoir un service de transport inclusif. Cela va aussi pour nos jeunes et les nouveaux arrivants qui ont besoin de ce service pour aller travailler ou pour pleinement s'installer, surtout dans les régions rurales.

Donc, à première vue, ce sont des changements qui ont été apportés à la loi initiale. Une chose est certaine : Lorsque nous serons en comité, je poserai des questions au ministre, et nous aurons une bonne discussion en ce qui a trait à la recherche et aux principes de base qui ont suscité ces changements. Je suis certain que le ministre aura des réponses à tout cela. Aussi, je vais lui demander pourquoi il veut moderniser la loi. Il en a parlé, mais nous obtiendrons plus de détails lorsque nous serons en comité.

Sur ce, Madame la vice-présidente, à première vue, je dois dire qu'il s'agit de changements favorables, mais il a aussi des choses sur lesquelles j'aurai des questions, afin d'obtenir plus de précision de la part du ministre. Sur ce, merci, Madame la vice-présidente.

**M. K. Arseneau :** Merci beaucoup. De prime abord, c'est un projet de loi qui vient corriger des choses à droite et à gauche concernant certains changements sur lesquels peu de réflexion et de considération avaient été mises à l'avant.

La question que je poserai en comité demeure toujours : Quant à faire des changements, j'aimerais les voir... Je comprends très bien le changement lié au transport en commun ; c'est un changement positif.

The third category, Madam Deputy Speaker, deals with regional service delivery and the budget. Actually, it is not about the budget itself, but about regional transportation. This is now an integral part of regional service commissions. The service was added, but was funding given to these RSCs to truly maintain regional transportation services? Will regional transportation now be an integral part of every commission? Is it just for major centres? Or is it for the whole province?

Is there money? Since we have talked about it many times, Mr. Speaker, I remember that we asked if there was money in the budget to provide better regional public transportation to New Brunswickers. Here, I refer specifically to our most vulnerable people, our seniors, who often ask for inclusive transportation services. That also goes for our young people and the newcomers who need this service to go to work or to really set up residence, especially in rural regions.

So, at first glance, these are changes that have been made to the initial Act. One thing is for sure: When we are in committee, I will ask the minister questions, and we will have a good discussion on the research and basic principles that brought about these changes. I am sure the minister will have answers for all of that. Also, I will ask him why he wants to modernize the Act. He talked about it, but we will get more details in committee.

On that note, Madam Deputy Speaker, I must say that, at first glance, these seem to be good changes, but there are also things I will have questions about to get clarification from the minister. That being said, thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. K. Arseneau :** Thank you very much. At first glance, this is a bill that corrects things right and left that relate to changes that were not given much forethought or consideration.

The question I will ask in committee remains: Since changes are being made, I would like to see them... I understand the change to public transit very well; it is a positive change. However, how can we give more

Toutefois, comment pouvons-nous donner plus de pouvoir aux municipalités ? Ici, je parle d'un véritable pouvoir. Là, nous continuons de voir que la province veut tenir le gros bout du bâton ; il veut garder la majorité de son pouvoir. Il veut déléguer des responsabilités, mais sans lâcher prise de son pouvoir sur certaines choses, y compris le financement.

Étant donné que nous parlons des commissions de services régionaux, il y a un sujet qui requiert de la clarification. À qui sont redevables ces commissions ? Cela n'est pas encore clair. Elles ont des comptes à rendre à la province, mais les élus municipaux qui siègent à ces commissions ont aussi des comptes à rendre. Ces personnes ont été élues par leurs concitoyens pour prendre des décisions. Donc, il est très important de leur laisser cette flexibilité et ce pouvoir décisionnel et de ne pas leur imposer certaines règles, mais, parfois, j'ai l'impression que c'est ce que fait la province.

Ici, ce n'est pas du tout une critique des commissions de services régionaux. Celles-ci font un très bon travail dans le cadre de leurs fonctions, mais, parfois, j'ai l'impression que ces commissions mériteraient que la province leur fasse plus confiance. C'est la même chose pour nos élus municipaux. Au bout du compte, je me demande ceci : Le gouvernement provincial fait-il confiance à nos élus municipaux ? Il peut répondre par l'affirmative, mais il y a encore des dispositions dans la loi qui démontrent très clairement que, non, il ne leur fait pas confiance, et j'aimerais que l'on aborde ce problème. Sur ce, les changements proposés sont plus ou moins mineurs, mais disons que le gouvernement aurait pu aller beaucoup plus en profondeur sur plusieurs questions, ce qu'il n'a pas osé faire. Donc, on pourra certainement continuer la discussion à cet égard. Merci.

14:55

### **Second Reading**

(Bill 42, *An Act Respecting Local Governance and Regional Service Delivery*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 38**

**Madam Deputy Speaker:** Is it the pleasure of the House that Bill 38 be now read a second time? I recognize the Attorney General and Minister of

power to municipalities? I am talking about real power here. In that regard, we continue to see that the province wants to keep the long end of the stick; it wants to keep most of its power. It wants to delegate responsibilities without giving up its power over certain things, including funding.

Since we are talking about regional service commissions, there is something that needs clarifying. To whom are these commissions accountable? That is not yet clear. They are accountable to the province, but the elected municipal representatives who serve on these commissions are also accountable to someone. They were elected by their fellow citizens to make decisions. So, it is very important to leave them this flexibility and decision-making power and not impose certain rules on them, but, sometimes, I get the impression that the province is doing just that.

This is not at all a criticism of regional service commissions. They do a very good job performing their duties, but sometimes I get the impression that they deserve more trust from the province. The same can be said for our elected municipal representatives. At the end of the day, this is what I'm wondering: Does the provincial government trust our elected municipal representatives? It can respond in the affirmative, but there are still provisions in the Act that very clearly show that no, it does not trust them, and I would like this problem to be addressed. On that note, the proposed changes are more or less minor, but let's say that the government could have gone a lot deeper on a number of these issues, but it did not dare to do so. So, the discussion on the subject can certainly be continued. Thank you.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 42, *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 38**

**La vice-présidente :** Plaît-il à la Chambre que le projet de loi 38 soit maintenant lu une deuxième fois ? J'accorde la parole au procureur général et ministre de

Justice. As we get through this alarm... That is an entrance.

(Interjections.)

**Madam Deputy Speaker:** All of New Brunswick stands still for you.

**Hon. Mr. Flemming:** Alarming.

Madam Deputy Speaker, I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Judicature Act*. The bill proposes two main amendments which will bring New Brunswick in line with other Canadian jurisdictions. The first addresses a legislative gap that has deterred Supreme Court judges from participating in judicial training. The *Judicature Act* lacks a provision providing legal authority for the approval of a conference allowance, where a judge is not required by law to attend. This has prevented judges from being reimbursed for expenses where the training and so on has not met the requirements set out in the federal *Judges Act* and has hindered the Chief Justice's ability to require or encourage judicial training. The bill will address this gap by including an authorization provision in the Act, thereby ensuring that the federal government will reimburse expenses incurred by federally appointed judges to attend conferences, training, meetings, and so on.

The second main amendment deals with matters of judicial review, injunctions, and receivers. It requires those seeking an injunction to seek leave of the Attorney General where an injunction would delay or prevent the construction or operation of any manufacturing or industrial plant on the ground that the discharge from such a plant is harmful to another interested party. The provision is outdated, has rarely been invoked, and is unique among all provinces. The bill will repeal the requirement to seek leave of the Attorney General.

The bill also includes a number of housekeeping amendments. Thank you, Madam Deputy Speaker.

la Justice. Alors que nous cessons d'entendre la sonnette d'alarme... Voilà toute une entrée.

(Exclamations.)

**La vice-présidente :** Tout le Nouveau-Brunswick retient son souffle pour vous.

**L'hon. M. Flemming :** C'est alarmant.

Madame la vice-présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*. Le projet de loi propose deux principales modifications qui aligneront le Nouveau-Brunswick sur les autres administrations canadiennes. La première porte sur une lacune législative qui a dissuadé les juges des cours supérieures de participer à la formation judiciaire. La *Loi sur l'organisation judiciaire* ne comporte aucune autorisation législative pour l'approbation d'une indemnité de conférence lorsqu'un juge n'est pas tenu par la loi d'y assister. Cela a empêché les juges de se faire rembourser leurs dépenses dans les cas où la formation ou autre ne répondait pas aux exigences énoncées dans la *Loi sur les juges* fédérale et a limité la capacité du juge en chef d'exiger ou d'encourager la formation judiciaire. Le projet de loi comblera la lacune en intégrant une disposition d'autorisation dans la loi, garantissant ainsi que le gouvernement fédéral remboursera les dépenses engagées par les juges de nomination fédérale pour assister à des conférences, à de la formation, à des réunions et ainsi de suite.

La deuxième modification principale porte sur les questions d'ordonnances en révision, d'injonctions et de séquestre. Il est exigé que les personnes qui demandent une injonction obtiennent l'autorisation du procureur général lorsque l'injonction aurait pour effet de retarder ou d'empêcher la construction et l'exploitation d'un établissement manufacturier ou industriel au motif que les rejets provenant d'un tel établissement causent un préjudice à d'autres intérêts. Une telle disposition est désuète, a rarement été invoquée et est unique parmi toutes les provinces. Le projet de loi abrogera l'obligation de demander l'autorisation du procureur général.

Le projet de loi comprend également un certain nombre de modifications d'ordre administratif. Merci, Madame la vice-présidente.

**Mr. McKee:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I don't have much to say about this. I think it's a reasonable move to amend the *Judicature Act* to allow judges to attend these conferences and be reimbursed for expenses, if that held some back from attending conferences. I know they can be costly. I've attended some myself. I mean, I think anything that can encourage further training is a good move.

Second, with respect to removing the requirement to seek leave, I don't think it's a bad move. It's something that hasn't been used or rarely used. I think reducing some red tape is always a good thing. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

### Second Reading

(Bill 38, *An Act to Amend the Judicature Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### Debate on Second Reading of Bill 39

**Hon. Mr. Flemming,** after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 39, *Justices of the Peace Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am pleased to speak on this bill, the *Justices of the Peace Act*.

The Provincial Court in New Brunswick is facing significant challenges in addressing its workload. This has been caused by changes in criminal law and procedure in recent years, along with a general increase in the volume of cases before the courts. This department has been exploring ways to relieve some of this pressure by finding efficiencies and exploring options for freeing up judicial resources.

Bail hearings were identified as a possible solution. On average, 11% of the Provincial Court's time is spent on bail hearings. There were 8 822 bail-related matters for adults in 2023, up from 8 049 in 2022 and 7 016 in 2021. In many Canadian jurisdictions, all bail hearings are conducted by justices of the peace instead of a Provincial Court judge. That has had much success, and we want to follow suit.

**M. McKee :** Merci, Madame la vice-présidente. Je n'ai pas grand-chose à dire sur le projet de loi. Je pense qu'il est raisonnable de modifier la *Loi sur l'organisation judiciaire* pour permettre aux juges d'assister à des conférences et d'être remboursés de leurs dépenses si les coûts empêchaient des juges d'y assister. Je sais que ces coûts peuvent être élevés. J'ai moi-même assisté à certaines de ces conférences. À vrai dire, je pense que tout ce qui peut encourager une formation accrue est une bonne chose.

En second lieu, en ce qui concerne la suppression de l'exigence de demander l'autorisation, je ne pense pas que ce soit une mauvaise chose. Cette disposition n'a pratiquement jamais été utilisée. Je pense que la réduction des formalités administratives est toujours une bonne chose. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

### Deuxième lecture

(Le projet de loi 38, *Loi sur l'organisation judiciaire*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 39

**L'hon. M. Flemming,** à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 39, *Loi sur les juges de paix* : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai le plaisir de parler du projet de loi, la *Loi sur les juges de paix*.

La Cour provinciale du Nouveau-Brunswick est confrontée à d'importants défis pour s'acquitter de sa charge de travail. La situation est attribuable à des changements apportés au droit criminel et à la procédure criminelle au cours des dernières années, ainsi qu'à une augmentation générale du volume des causes devant les tribunaux. Le ministère a exploré des moyens d'atténuer une partie de la pression en trouvant des gains d'efficacité et en cherchant des façons de libérer des ressources judiciaires.

Les audiences sur la libération sous cautionnement ont été cernées comme une solution possible. En moyenne, 11 % du temps de la Cour provinciale est consacré aux audiences sur la libération sous cautionnement. Il y a eu 8 822 affaires de libération sous cautionnement d'adultes en 2023, contre 8 049 en 2022 et 7 016 en 2021. Dans de nombreux ressorts canadiens, toutes les audiences sur la libération sous cautionnement sont menées par des juges de paix

plutôt que par un juge de la Cour provinciale. Cela a eu beaucoup de succès, et nous voulons faire de même.

15:00

This legislation will introduce justices of the peace into our justice system, where they will conduct bail hearings, which will free up judges' time to focus on matters that most require their attention. All provinces have justices of the peace except for New Brunswick and Newfoundland.

Justices of the peace are officials who can perform specified duties as set out in legislation and regulation. Among other things, the legislation will cover appointments, requirements for appointment, the length of term or time during which justices of the peace are to hold office, the jurisdiction, powers, and duties of justices of the peace, oversight, and complaints. We want to further streamline the process by introducing this centralized bail system.

Currently, all bail hearings are heard in the region where a person is arrested. The accused appears virtually from the jail where they have been remanded, but the judge, court staff, and any witnesses are present in a courtroom. A centralized model for bail hearings will mean that all bail hearings could be partially virtual, with the justice of the peace and a stenographer in the courtroom and all other participants appearing virtually, or entirely virtual, without the need for a courtroom, thereby freeing up the court docket in other regions.

The goal is to remove bail hearings from the dockets so that more court time can be allocated to trials and to reduce delays. The department intends to implement the centralized bail system and start having justices of the peace conduct bail hearings in January 2025, subject to approval of this proposal and bill. The rollout will be monitored, outcomes will be measured, and adjustments will be made as needed to ensure the proper operation of the service.

La mesure législative intégrera des juges de paix à notre système de justice, où ils tiendront des audiences sur la libération sous cautionnement, ce qui libérera le temps des juges pour qu'ils puissent se concentrer sur les affaires qui nécessitent le plus leur attention. Toutes les provinces ont des juges de paix, sauf le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

Les juges de paix sont des fonctionnaires qui peuvent exercer des fonctions définies dans la mesure législative et les règlements. Entre autres choses, la mesure législative couvrira les nominations, les exigences en matière de nomination, la durée du mandat ou la durée pendant laquelle les juges de paix exercent leurs fonctions, la compétence, les pouvoirs et les fonctions des juges de paix, ainsi que la surveillance et les plaintes. Nous voulons simplifier davantage le processus en instaurant un tel système centralisé de libération sous caution.

À l'heure actuelle, toutes les audiences sur la libération sous cautionnement se déroulent dans la région où une personne a été arrêtée. L'accusé comparait virtuellement à partir de la prison où il est placé en détention provisoire, mais le juge, le personnel du tribunal et tous les témoins sont présents dans une salle d'audience. Un modèle centralisé pour les audiences sur la libération sous cautionnement signifiera que toutes les audiences sur la libération sous cautionnement pourraient être partiellement virtuelles, avec le juge de paix et un sténographe dans la salle d'audience et tous les autres participants comparissant virtuellement, ou pourraient être entièrement virtuelles, sans qu'il y ait besoin d'une salle d'audience, ce qui libérerait le rôle des tribunaux dans d'autres régions.

L'objectif est de supprimer les audiences sur la libération sous cautionnement du rôle des tribunaux afin que plus de temps des tribunaux soit consacré aux procès et que les retards soient réduits. Le ministère a l'intention de mettre en œuvre le système centralisé pour les audiences sur la libération sous caution et de commencer à confier aux juges de paix en janvier 2025 les audiences sur la libération sous caution, sous réserve de l'approbation de la présente proposition et du projet de loi. Le déploiement sera surveillé, les résultats seront mesurés, et des

With this legislation, we are accelerating the justice system by removing barriers and creating efficiencies that will help reduce court backlogs and allow the courts to focus on more complex cases.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

**Madam Deputy Speaker:** I recognize the member for Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé... No. The member for Moncton Centre.

(Interjections.)

**Mr. McKee:** She's trying to pull a fast one on him there. I think he was stretching his legs.

Madam Deputy Speaker, this is an interesting piece of legislation that introduces justices of the peace within the Provincial Court system. I am very interested to see how it's been executed in other provinces. When you say that other Canadian jurisdictions have bail hearings conducted by justices of the peace, we will have to canvass that at committee and see how that goes.

Any way that we can alleviate pressures on the court systems... I don't know whether hiring more judges would solve that problem or whether this is a way of getting more people through the door. Maybe it is less costly to hire more justices of the peace. I am not sure whether that is part of the reasoning.

When it comes to bail hearings, they shouldn't necessarily be treated in a summary fashion. I know that government is trying to streamline the process here, centralize it, and do it by video conference. I still think that accused people should be able to have their day in court. Having a bail hearing is part of that process.

I want to ensure that whatever is implemented here... I know that the bill itself doesn't deal directly with the bail-hearing process. I don't know whether that is going to be in a different document, regulation, or legislation that deals with the bail-hearing process or

ajustements seront apportés au besoin pour assurer le bon fonctionnement du service.

Grâce à la mesure législative, nous accélérons le système de justice en éliminant les obstacles et en réalisant des gains d'efficacité qui contribueront à réduire les arriérés judiciaires et permettront aux tribunaux de se concentrer sur des affaires plus complexes.

Merci, Madame la vice-présidente.

**La vice-présidente :** J'accorde la parole au député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé... Non. Au député de Moncton-Centre.

(Exclamations.)

**M. McKee :** Elle essaie de lui jouer un tour. Je pense qu'il se dégoûtait les jambes.

Madame la vice-présidente, il s'agit d'une mesure législative intéressante qui intègre des juges de paix au sein du système de la Cour provinciale. Je suis très intéressé de voir comment cela a été fait dans d'autres provinces. Puisque vous avez dit que, dans d'autres ressorts canadiens, les juges de paix mènent les audiences sur la libération sous cautionnement, nous devons nous pencher là-dessus au comité et voir comment cela fonctionne.

Tout moyen d'atténuer les pressions sur le système judiciaire... Je ne sais pas si l'embauche d'un plus grand nombre de juges réglerait le problème ou s'il s'agirait d'une façon d'engager plus de gens. Il est peut-être moins coûteux d'embaucher plus de juges de paix. Je ne sais pas si cela fait partie du raisonnement.

En ce qui concerne les audiences sur la libération sous cautionnement, elles ne devraient pas nécessairement être traitées de façon sommaire. Je sais que le gouvernement essaie de rationaliser le processus, de le centraliser et de procéder par vidéoconférence. Je continue de penser que les accusés devraient pouvoir se présenter devant les tribunaux. Une audience sur la libération sous cautionnement fait partie d'un tel processus.

Je veux m'assurer que quoi que ce soit qui est mis en œuvre ici... Je sais que le projet de loi lui-même ne traite pas directement du processus d'audience sur la libération sous cautionnement. Je ne sais pas si ce processus d'audience sur la libération sous

whether it is a policy direction that the government will issue. It still has to be a process that affords accused people the opportunity to present their case for bail.

In some cases, it is a reverse onus, where accused people will have to show cause for why they should be released, but normally the onus is on the Crown. There already are shortcuts in place, where they can present evidence that is completely hearsay. They can basically provide a paper document with an officer to testify to what is in the paper document without having to call the actual witnesses or the evidence of the actual case. At the same time, we, as defense lawyers, should be able to take our time in reviewing cases and reviewing the disclosure of the case to properly put our best foot forward.

Sometimes, having an accused person denied bail... I think it might be a mechanism of the Crown to fast-track the case in terms of putting the pressure on to get a guilty plea instead of the accused, if released, taking more time to prepare their defence.

15:05

Sometimes it can take quite some time to get to a trial and prepare a full defence. When someone is denied bail, sometimes there is no incentive to take it all the way. We sometimes have wrongful convictions based on guilty pleas that accused persons give because of the threat of having to sit behind bars for a long period of time waiting for a trial. People sometimes just throw in the towel.

This shouldn't be a procedure that is taken lightly and done in a summary fashion. I'm going to have to consult with stakeholders to see what is being said about the centralization of the bail system and ensure that due process is followed, as accused persons are entitled to put their best foot forward and show cause as to why they should be released, as the case may be.

cautionnement figurera dans une mesure législative, un règlement ou un document différent qui traitera de celui-ci ou s'il sera plutôt couvert par une orientation de politique que le gouvernement émettra. Il faut que le processus en demeure un qui donne aux accusés la possibilité de plaider leur cause pour la libération sous caution.

Dans certains cas, il s'agit d'une inversion du fardeau de la preuve, où les accusés doivent justifier la raison pour laquelle ils devraient être libérés, mais, normalement, c'est à la Couronne de le faire. Il y a déjà des raccourcis en place permettant de présenter des preuves qui ne sont que du oui-dire. Un document papier d'un agent peut essentiellement être fourni afin de témoigner de ce qui se trouve dans ce document sans qu'il soit nécessaire d'appeler les témoins ou de présenter la preuve de l'affaire. En même temps, nous, les avocats de la défense, devrions être en mesure de prendre notre temps pour examiner les dossiers et la divulgation de ceux-ci afin de faire notre travail le mieux possible.

Parfois, lorsqu'un accusé se voit refuser la libération sous caution... Je pense qu'il pourrait s'agir d'un procédé, de la part de la Couronne, visant à accélérer le traitement de la cause en faisant pression pour obtenir un plaidoyer de culpabilité plutôt que de voir l'accusé, s'il est libéré, prendre plus de temps pour préparer sa défense.

Parfois, il faut pas mal de temps pour arriver à un procès et préparer une défense complète. Lorsqu'une personne se voit refuser une libération sous caution, elle n'a parfois pas envie d'aller jusqu'au bout. Nous avons parfois des condamnations injustifiées qui sont prononcées sur la base de plaidoyers de culpabilité faits par des accusés parce qu'ils risquent de devoir rester derrière les barreaux pendant une longue période en attente d'un procès. Les gens jettent parfois l'éponge.

Il ne devrait pas s'agir d'une procédure prise à la légère et établie de façon sommaire. Je vais devoir consulter les parties prenantes pour voir ce qui se dit au sujet de la centralisation du système de libération sous caution et m'assurer que l'application régulière est respectée, car les accusés ont le droit de faire valoir le mieux possible leur point de vue et de justifier pourquoi ils devraient être libérés, s'il y a lieu.

Those are my comments. I look forward to getting more details at the committee stage. Thank you.

**Mr. Coon:** Thank you, Madam Deputy Speaker. I am glad to rise on the second reading of the *Justices of the Peace Act*. This seems as though, on one hand, it would perhaps be an effective way to address the challenges being faced in the justice system, the Provincial Court system, particularly in New Brunswick. I know that justices of the peace being used to address bail hearings and to manage bail hearings is an approach being used in some other provinces, including in Ontario, which I know for sure, and probably in Alberta.

There's that, and we will get into the kind of training and all the rest of it during committee. There are lots of details to be addressed. My experience in the courts is, thank God, limited to arguing the right to information Act appeals and quasi-judicial forums such as the Energy and Utilities Board. You might say that I have experience with being admitted to the mini-bar but not the actual bar.

As I'm lacking the kind of legal expertise some in this Legislature actually have, most of this leads to many, many questions. That is one of the reasons that my colleague moved a motion to send this to... I think that it was this one. I hope it was this... No, it was another one. Anyway, this is why we should have witnesses at the economic policy committee, as I've said many times. For those of us who aren't lawyers, this begs many questions. I'm sure that some of them could be easily dispensed with by those with legal experience. Other things may warrant further discussion and examination, but this is a case of us not knowing what we don't know yet, in some cases.

That is with respect to the use of justices of the peace for purposes around bail hearings. Clearly, there is experience in other provinces. It would be useful to see how that has worked. The other part of this bill is what gives me more pause, and that is the centralization of bail hearings. As a rule, we here on the Green side of the House aren't great fans of centralizing everything. We would like to decentralize. Right now, with a decentralized system for bail hearings, while

Voilà mes commentaires. J'ai hâte d'obtenir plus de détails à l'étape de l'étude en comité. Merci.

**M. Coon :** Merci, Madame la vice-présidente. Je suis content de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi sur les juges de paix*. D'une part, il semble que ce qui est proposé serait peut-être une façon efficace de relever les défis auxquels est confronté le système de justice, le système de la Cour provinciale, particulièrement au Nouveau-Brunswick. Je sais que le recours aux juges de paix pour mener et gérer les audiences sur la libération sous caution est une approche qui est employée dans d'autres provinces, notamment en Ontario, ce dont je suis certain, et probablement en Alberta.

Il y a cela, et nous aborderons le genre de formation et tout le reste pendant l'étude en comité. Il y a beaucoup de détails à aborder. Mon expérience devant les tribunaux se limite, Dieu merci, aux plaidoiries en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et aux forums quasi judiciaires tels que la Commission de l'énergie et des services publics. On pourrait dire que j'ai l'expérience du minibar mais pas du barreau proprement dit.

Comme je n'ai pas le genre d'expertise juridique qu'ont en fait certains parlementaires, la plupart des points soulèvent chez moi de très nombreuses questions. C'est l'une des raisons pour lesquelles mon collègue a présenté une motion pour renvoyer le projet de loi au... Je pense que c'était celui-ci. J'espère que c'était celui-ci... Non, c'était un autre. Quoi qu'il en soit, telle est la raison pour laquelle nous devrions entendre des témoins au Comité de la politique économique, comme je l'ai dit à maintes reprises. Pour ceux d'entre nous qui ne sont pas avocats, le sujet soulève de nombreuses questions. Je suis sûr que certaines d'entre elles pourraient facilement être résolues par ceux qui ont de l'expérience juridique. D'autres choses méritent peut-être une discussion et un examen plus poussés, mais nous sommes devant un cas où nous ne savons pas ce que nous ne savons pas encore.

Il est question du recours aux juges de paix pour les fins des audiences sur la libération sous caution. Il est clair qu'il y a de l'expérience dans d'autres provinces. Il serait utile de voir comment cela a fonctionné. L'autre partie du projet de loi me donne davantage à réfléchir, soit la centralisation des audiences sur la libération sous caution. En règle générale, du côté des Verts à la Chambre, nous ne sommes pas de grands partisans de la centralisation à tout va. Nous aimerions

centralizing them would clearly meet some test of efficiency, one has to ask at committee, which we will, whether it meets the test of effectiveness and other measures that might be important in terms of how bail hearings are conducted.

Again, I'm speaking from a position of little knowledge in terms of what's involved in a bail hearing, and not only the elements of it but also the criteria one would apply to determine whether a bail hearing is being carried out in a fair manner and is able to receive all of the relevant information and evidence to, in the end, make a sound decision on whether to grant bail and, if that's granted, on what that actually looks like, what terms and conditions might be put in place, and so on and so forth.

15:10

I imagine this is not a simple process. It requires some considerable training and experience, certainly with the law. To this point in time, in New Brunswick, it's only been judges who have done this work.

Madam Deputy Speaker, as I said, I'm not averse to the idea that justices of the peace could be hired and carry out this work effectively. Things haven't come crashing down in the other provinces where this has been done. One would hope that it actually helped address some of the challenges in their court systems as well.

Across the country, it seems to be the case that provincial court systems are challenged with workloads that are unsustainable in the way they're currently configured. In looking back in time around this and just in reading some of the media from other provinces, it seems as though the court systems in other provinces were challenged with these kinds of unsustainable workloads before New Brunswick got there. They came up with some solutions. It's wise to look at other experiences elsewhere for solutions that we can implement here, and this may be one.

décentraliser. À l'heure actuelle, avec un système décentralisé d'audiences sur la libération sous caution, alors que la centralisation de celles-ci répondrait clairement à un certain critère d'efficacité, il faut demander, en comité, et c'est ce que nous ferons, si cette centralisation répond au critère d'efficacité et à d'autres exigences qui pourraient être importantes quant à la façon dont les audiences sur la libération sous caution sont menées.

Encore une fois, je ne parle pas en pleine connaissance de cause de ce qu'implique une audience sur la libération sous caution, soit non seulement les éléments qui s'y rattachent mais aussi les critères qui s'appliqueraient pour déterminer si une audience sur la libération sous caution est menée de façon équitable et si elle est en mesure de recevoir tous les renseignements et éléments de preuve pertinents pour pouvoir, au bout du compte, assurer une prise de décision éclairée quant à accorder ou non la libération sous caution, et, si elle est accordée, sur ce en quoi elle consistera réellement, sur les conditions qui pourraient être mises en place et ainsi de suite.

J'imagine qu'il ne s'agit pas d'un processus simple. Cela exige une formation et une expérience considérables, certainement en droit. Jusqu'à maintenant, au Nouveau-Brunswick, seuls les juges ont fait le travail en question.

Madame la vice-présidente, comme je l'ai dit, je ne suis pas contre l'idée que des juges de paix puissent être embauchés et faire le travail efficacement. Les choses ne se sont pas effondrées dans les autres provinces où cela a été fait. On peut espérer que cela a contribué, en fait, à régler certains des problèmes dans leurs systèmes judiciaires.

Partout au pays, il semble que les systèmes judiciaires provinciaux soient confrontés à des charges de travail qui ne sont pas viables dans leur configuration actuelle. Si on regarde en arrière et si on lit simplement les médias d'autres provinces, il semble que les systèmes judiciaires des autres provinces aient été confrontés à ce genre de charges de travail non viables avant que le Nouveau-Brunswick n'y soit confronté à son tour. Les autres provinces ont trouvé des solutions. Il est sage d'examiner d'autres expériences ailleurs pour trouver des solutions que nous pouvons mettre en œuvre ici, et cela pourrait en être une.

On the centralization side, that gives me some concerns, which I will elaborate on at committee. Those concerns may be well addressed by the Auditor General at committee. We'll wait until we get there. In principle—in principle—I support the idea of this bill. In its details, we'll have to discuss that at committee, particularly the change to a centralized system. Thank you, Madam Deputy Speaker.

### **Second Reading**

(Madam Deputy Speaker put the question, and Bill 39, *Justices of the Peace Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

### **Debate on Second Reading of Bill 40**

**Hon. Mr. Flemming**, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 40, *An Act Respecting Hearing Officers*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I'm pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act Respecting Hearing Officers*.

The volume, nature, and complexity of child protection cases have grown, resulting in increased pressure on the Provincial Court Family Division of the Court of King's Bench. In response, the Department of Justice and Public Safety was tasked with reviewing the province's child protection adjudication model to eliminate systemic delays for child protection matters. The department has determined that the best approach is to alleviate the pressure on the Court of King's Bench by pushing suitable matters down to a hearing officer to adjudicate, freeing up the judges' time to hear those matters that require a judge to resolve.

The intent is to reduce delays in all matters before the Provincial Court Family Division, both child protection and private family law matters. Although child protection matters were the primary focus, court processes relating to adult protection matters were also considered. The proposed amendments address court processes for both child and adult protection matters.

Pour ce qui est de la centralisation, elle me préoccupe, et je m'étendrai là-dessus en comité. Le vérificateur général pourrait bien répondre à de telles préoccupations au comité. Nous attendrons d'y être. En principe — en principe, oui —, j'appuie l'idée du projet de loi. Pour ce qui est des détails, nous devons en discuter au comité, surtout en ce qui concerne le passage à un système centralisé. Merci, Madame la vice-présidente.

### **Deuxième lecture**

(La vice-présidente met aux voix la question ; le projet de loi 39, *Loi sur les juges de paix*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 40**

**L'hon. M. Flemming**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 40, *Loi concernant les agents d'audience* : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi concernant les agents d'audience*.

Le nombre, la nature et la complexité des causes de protection de l'enfance ont augmenté, ce qui a entraîné une pression accrue sur la Division de la famille de la Cour du Banc du Roi. En réaction, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique a été chargé d'examiner le modèle provincial d'arbitrage pour la protection de l'enfance afin d'éliminer les retards systémiques dans les affaires de protection de l'enfance. Le ministère a déterminé que la meilleure approche consiste à alléger la pression exercée sur la Cour du Banc du Roi en autorisant un agent d'audience à se prononcer sur les affaires appropriées, libérant ainsi le temps des juges pour qu'ils entendent les affaires qui doivent être tranchées par un juge.

L'objectif est de réduire les retards dans toutes les affaires devant la Division de la famille de la Cour provinciale, qu'il s'agisse d'affaires de protection de l'enfance ou d'affaires privées de droit de la famille. Bien que les affaires de protection de l'enfance aient été le principal objectif, les processus judiciaires liés aux affaires de protection des adultes ont également été pris en considération. Les modifications proposées portent sur les processus judiciaires en matière de protection à la fois des enfants et des adultes.

The amendments include combining the role of case management master, emergency adjudicative officer, and small claims adjudicator, changing their title to hearing officer, adjusting their term, and setting out the authority that hearing officers will have under the *Child and Youth Well-Being Act* and the *Family Services Act*. The amendments also include granting the Lieutenant-Governor in Council the authority to designate which type of work the hearing officers will perform and providing for an appeals process for hearing officers doing child and adult protection work.

Madam Deputy Speaker, this is modelled after a very successful program in Manitoba.

15:15

The proposed amendments will create a more effective and less adversarial court process for child, youth, and adult protection matters by ensuring timely access to justice for both. At the same time, based on the experience in Manitoba, it will reduce the number of child protection cases that actually have to go to court by upward of 50%. This will free up family court time and reduce delays in other family law cases. It is the equivalent of adding three family court judges.

We expect hearing officers to resolve more than half of all cases without having to appear before a judge. This will better serve families and vulnerable children. To make this model work, we are funding four hearing officer positions at a cost of \$411 000 this year. That is for all four. Key positions within the court services and administration supports will be a cost of \$750 000. This funding is in addition to the legal aid investment requirements. Thank you, Madam Deputy Speaker.

**Mr. McKee:** Thank you, Madam Deputy Speaker, and thank you to the minister for bringing this legislation forward. It has been a busy time for the department, I think. It is presenting all these pieces of legislation at once. It has been busy. These are not small changes. These would not be called housekeeping changes.

Les modifications comprennent le regroupement des rôles de conseiller-maître chargé de la gestion des causes, d'agent décisionnaire en intervention d'urgence et d'adjudicateur de petites créances, le remplacement de leur titre par celui d'agent d'audience, l'ajustement de leur mandat et l'établissement des pouvoirs qu'auront les agents d'audience en vertu de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* et de la *Loi sur les services à la famille*. Les modifications comprennent également l'attribution au lieutenant-gouverneur en conseil du pouvoir de désigner le type de travail que les agents d'audience effectueront et la mise en place d'un processus d'appel pour les agents d'audience qui s'occupent de la protection des enfants et des adultes.

Madame la vice-présidente, le programme s'inspire d'un programme qui connaît beaucoup de succès au Manitoba.

Les modifications proposées créeront un processus judiciaire plus efficace et moins contradictoire pour les affaires de protection des enfants, des jeunes et des adultes en assurant un accès plus rapide à la justice pour les deux parties. En même temps, d'après l'expérience du Manitoba, cela réduira de plus de 50 % le nombre de causes de protection de l'enfance qui doivent actuellement être portées devant les tribunaux. Cela libérera du temps pour le tribunal de la famille et réduira les retards dans d'autres causes de droit de la famille. Cela équivaut à l'ajout de trois juges du tribunal de la famille.

Nous nous attendons à ce que les agents d'audience règlent plus de la moitié des causes sans qu'il doive y avoir comparution devant un juge. Cela servira mieux les familles et les enfants vulnérables. Afin qu'un tel modèle fonctionne, nous finançons quatre postes d'agent d'audience au coût de 411 000 \$ cette année. C'est pour les quatre. Les postes clés au sein des services des tribunaux et du soutien administratif coûteront 750 000 \$. Le financement s'ajoute aux exigences en matière d'investissement dans l'aide juridique. Merci, Madame la vice-présidente.

**M. McKee :** Merci, Madame la vice-présidente, et merci au ministre d'avoir présenté la mesure législative. Le ministère a été très occupé, je pense. Il présente toutes ces mesures législatives en même temps. Il a été occupé. Ce ne sont pas de petits

I know that some of the officers are already in place, such as the court management masters that we see in the family court process. That is something that has been going on now for a number of years. We will now see, with the expansion of the work here toward the *Child and Youth Well-Being Act* that was put into place, the less adversarial model that is referenced coming out of Manitoba. It will be interesting to learn more about that model.

I know that the Child and Youth Advocate has offered a policy briefing note to date. It is a one-pager essentially giving his support for the model. I think that it is a positive step in the right direction. People are seeing in Manitoba that it is reducing the number of cases going to court by 50%. That will free up a lot of court time here, where we see significant backlogs now for these types of procedures. People have done a job to prioritize the child protection cases, but other matters can take quite some time to get their day in court. I know that there are lengthy delays in the courts for well over a year for family proceedings, divorces, and those kinds of things. Delays are 18 months or more in many cases.

To free up more court time and get speedy resolutions for those who need to use the court system for dispute resolution is a step in the right direction. We will have questions to the minister regarding the new model and what kind of powers these hearing officers will have. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

**Mr. Coon:** Thank you, Madam Deputy Speaker. This bill, *An Act Respecting Hearing Officers*, is interesting. I couldn't yet find a lot regarding the use of hearing officers in other provinces for this purpose, which is to address the delays in matters before the Provincial Court Family Division regarding child protection matters.

Certainly, through my office as an MLA, I have had frequent enough experiences with child protection cases that have been brought to me by family members

changements. On ne pourrait pas les qualifier de changements administratifs.

Je sais que certains des agents sont déjà en poste, comme les conseillers-maîtres chargés de la gestion des causes que nous voyons dans le processus du tribunal de la famille. C'est quelque chose qui se fait depuis un certain nombre d'années. Nous allons maintenant voir, avec l'expansion du travail qui a été fait en accord avec la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* qui a été mise en place, le modèle moins contradictoire manitobain auquel il est fait référence. Il sera intéressant d'en apprendre davantage sur ce modèle.

Je sais que le défenseur des enfants et des jeunes a présenté une note d'information de politique à ce jour. Il s'agit d'un document d'une page qui appuie essentiellement le modèle. Je pense que c'est un pas dans la bonne direction. Au Manitoba, les gens constatent que le modèle réduit de 50 % le nombre de causes portées devant les tribunaux. La mesure libérera beaucoup de temps pour les tribunaux ici, où nous voyons maintenant des arriérés importants pour un tel type de procédures. Les gens ont fait un travail de priorisation des causes de protection de l'enfance, mais d'autres affaires peuvent prendre pas mal de temps avant de se retrouver devant les tribunaux. Je sais que les tribunaux accusent de longs retards de plus d'un an pour les procédures familiales, les divorces et un tel genre de choses. Dans bien des cas, les retards sont de 18 mois ou plus.

Libérer plus de temps pour les tribunaux et obtenir des règlements rapides pour les gens qui ont besoin d'utiliser le système judiciaire pour le règlement des différends est un pas dans la bonne direction. Nous poserons des questions au ministre au sujet du nouveau modèle et du type de pouvoirs que les agents d'audience auront. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

**M. Coon :** Merci, Madame la vice-présidente. Le projet de loi, *Loi concernant les agents d'audience*, est intéressant. Je n'ai pas encore trouvé grand-chose au sujet du recours à des agents d'audience dans d'autres provinces pour les fins en question, c'est-à-dire pour combler les retards dans les affaires de protection de l'enfance soumises à la Division de la famille de la Cour provinciale.

Il est certain que, par l'entremise de mon bureau de député, j'ai eu assez souvent l'occasion de traiter des cas de protection de l'enfance qui m'ont été soumis par

for help in navigating the system in one way or another. I know that the system is sometimes difficult to navigate. I know that it is kind of swamped. It is certainly swamped at the level of the child protection part of the Department of Social Development in this Greater Fredericton region, which now extends all the way to Miramichi. I guess that is one quarter of the province in the way it is set up, geographically speaking.

15:20

Really, social workers in the department have been carrying a tremendous load. They have been burning out. There has been quite a revolving door of social workers, as new graduates come out of St. Thomas University or other universities, land there, and suddenly have a huge caseload. That would be daunting for anyone, never mind someone who is fresh out of university.

I assume that the volume of cases is mirrored in the court system. If this is an effective way to reduce the delays, then that is good. The questions are whether the hearing officers are up to this job and whether this model has been used elsewhere and has been used effectively. Again, there are a lot of questions, which will have to be dealt with at committee. That is appropriate. We are talking about changes, in many ways, to the way that the justice system currently operates. Maybe it is time.

Madam Deputy Speaker, in my condolences this morning for Gordon Gregory, the former Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General, it was said that he and others at the time who were working together were really instrumental in bringing about the justice system that we have had for the past number of years and that hasn't changed much since his time. Perhaps it is time. Perhaps the backlogs reflect the need for change.

Through all these changes that are being proposed, we could really take some guidance from Gordon Gregory and his commitment to ensuring that governance is good, no matter what part of the justice system we are talking about, and that it is based on fundamental principles. If we set up that kind of framework in evaluating these bills and these changes, then it is hard

des membres de la famille qui souhaitent obtenir de l'aide pour naviguer dans le système d'une façon ou d'une autre. Je sais que le système est tel qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. Je sais qu'il est un peu submergé. Il est certainement submergé pour ce qui est du secteur de la protection de l'enfance du ministère du Développement social dans la région du Grand Fredericton, qui s'étend maintenant jusqu'à Miramichi. Je crois bien que, de la manière dont cela est configuré, cela fait le quart de la province, d'un point de vue géographique.

En fait, les travailleurs sociaux du ministère portent un fardeau énorme. Ils se sont épuisés. Il y a eu beaucoup de roulement chez les travailleurs sociaux, alors que les nouveaux diplômés de St. Thomas University ou d'autres universités arrivent en poste et se retrouvent soudain avec une charge de travail énorme. Cela serait intimidant pour n'importe qui, et ça l'est encore plus pour quelqu'un qui sort tout juste de l'université.

Je suppose que le nombre de causes se reflète dans le système judiciaire. Si ce qui est proposé est une façon efficace de réduire les retards, c'est une bonne chose. La question est de savoir si les agents d'audience sont à la hauteur d'un tel travail et si un tel modèle a été utilisé ailleurs, et cela efficacement. Encore une fois, il y a beaucoup de questions, qui devront être abordées au comité. Cela est approprié. Nous parlons de changements, à bien des égards, dans le fonctionnement actuel du système de justice. Il est peut-être temps.

Madame la vice-présidente, lorsque j'ai présenté ce matin mes condoléances quant à Gordon Gregory, ancien sous-ministre de la Justice et sous-procureur général, il a été dit que lui et d'autres qui travaillaient ensemble à l'époque ont vraiment joué un rôle déterminant dans la mise en place du système de justice que nous avons depuis un certain nombre d'années et qui n'a pas beaucoup changé depuis lors. Il est peut-être temps. Les arriérés accumulés sont peut-être le signe que des changements sont nécessaires.

Grâce à tous les changements proposés, nous pourrions vraiment nous inspirer de Gordon Gregory et de son engagement à veiller à ce que la gouvernance soit bonne, quelle que soit la partie du système de justice en cause, et qu'elle soit fondée sur des principes fondamentaux. Si nous établissons un tel genre de cadre pour évaluer les projets de loi du genre

to go wrong. Hopefully, we can take that approach at committee and come out the other side with agreement in all corners of the House on a final product that best serves the needs of children and protects their rights to life and quality of life.

We know that the system is set up in a way that it doesn't take lightly the idea of removing children from their homes and from their parents, but in some cases—unfortunately, in an increasing number of cases, it would seem—that has become necessary. Perhaps that speaks to larger problems in society that need to be addressed. This bill certainly won't do that. It is always a question of whether we focus on the supply end of things in trying to fix problems and we don't spend much time thinking about how to address the demand and reducing the demand side of the equation, which, in this case, is for action around child protection.

Those are really my comments on this. I guess I would say, Madam Deputy Speaker, that I am glad that the Attorney General and his office are trying to find solutions to the delays and trying to move things along better. It is clearly a very difficult situation in child protection cases when things don't move quickly. When things are delayed, it can cause very serious problems. We want to make sure that things move along efficaciously and effectively.

I look forward to committee. I am sure that we will have a robust discussion on this. I am hoping that the four lawyers in the room, if they are not members of the committee, will sub in for those discussions. Thank you, Madam Deputy Speaker.

### **Second Reading**

(Bill 40, *An Act Respecting Hearing Officers*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

**Madam Deputy Speaker:** Pursuant to the Orders of the Day, the House will now adjourn in order to allow the Standing Committee on Economic Policy to meet to consider Bills 22, 24, 29, and 30.

(The House adjourned at 3:25 p.m.)

et les changements qu'ils contiennent, il est difficile de se tromper. Il est à espérer que nous pourrions adopter une telle approche au comité et parvenir à un accord de tous les côtés de la Chambre sur un produit final qui répond le mieux aux besoins des enfants et protège leurs droits à la vie et à une bonne qualité de vie.

Nous savons que le système est conçu de façon à ne pas prendre à la légère l'idée de retirer les enfants de leur foyer et de leurs parents, mais, dans certains cas, malheureusement de plus en plus nombreux semble-t-il, cela est devenu nécessaire. Cela témoigne peut-être de problèmes plus vastes dans la société qui doivent être réglés. Le projet de loi ne fera certainement pas cela. La question est toujours de savoir si nous nous concentrons sur l'offre pour essayer de régler les problèmes et si nous ne passons pas, ainsi, beaucoup de temps à réfléchir à la façon de répondre à la demande, cette autre partie de l'équation, et de réduire cette demande, qui, dans ce cas-ci, a pour objet la prise de mesures en matière de protection de l'enfance.

Voilà vraiment ce que j'avais à dire à ce sujet. Je dirais, Madame la vice-présidente, que je suis content que le procureur général et son cabinet essaient de trouver des solutions aux retards et d'améliorer les choses. La situation est clairement très difficile dans les causes de protection de l'enfance lorsque les choses ne bougent pas rapidement. Lorsque les processus sont retardés, cela peut causer de très graves problèmes. Nous voulons nous assurer que les choses avancent de manière efficace et efficiente.

J'ai hâte d'être au comité. Je suis certain que nous aurons une discussion solide sur le sujet. J'espère que les quatre avocats qui sont dans la salle, s'ils ne sont pas membres du comité, se joindront à cette discussion. Merci, Madame la vice-présidente.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 40, *Loi concernant les agents d'audience*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

**La vice-présidente :** Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'ajourne pour permettre au Comité permanent de la politique économique de se réunir pour étudier les projets de loi 22, 24, 29 et 30.

(La séance est levée à 15 h 25.)